In extenso n°5 : architecture domestique et mentalités. Les traités et les pratiques au XIXe siècle

Monique Eleb-Vidal, Anne Debarre-Blanchard

▶ **To cite this version:**

Monique Eleb-Vidal, Anne Debarre-Blanchard. In extenso n°5 : architecture domestique et mentalités. Les traités et les pratiques au XIXe siècle. [Rapport de recherche] 0276/85, Secrétariat de la recherche architecturale (SRA). 1985. hal-03090778

HAL Id: hal-03090778
https://hal.science/hal-03090778

Submitted on 30 Dec 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

IN EXTENSO,

n°5

recherches à l'Ecole d'Architecture Paris-Villemin

EA PARIS Belleville
0002156

Architecture domestique et mentalités. Les traités et les pratiques au XIXème siècle.

Monique Eleb-Vidal
Anne Debarre-Blanchard

Inv. 13 552
MFN. 8345
COTE. CORDA
276

ÉCOLE D'ARCHITECTURE
PARIS-BELLEVILLE
78, rue Réaumur
75019 PARIS
Tél. : 01 53 38 50 60
IPRAUS
BIBLIOTHÈQUE

Bibliothèque de l'école nationale supérieure d'architecture de la Villette Paris-belleville

Arch. P.B

CORDA 276

MM

E

Inv. 13 552
MFN 8345
COTE CORDA 276

1259
Sans dos

MINISTERE DE L'URBANISME, DU LOGEMENT ET DES TRANSPORTS
Centre de Documentation
E.A.P.N.

école nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville
60 boulevard de la Villette Paris 19e
Centre de Documentation
IPRAUS

~~6899~~

22

MINISTERE DE L'URBANISME, DU LOGEMENT ET DES TRANSPORTS
Centre de Documentation
E.A.P.N.

Architecture domestique et mentalités. Les traités et les pratiques au XIXème siécle.

Monique Eleb-Vidal
Anne Debarre-Blanchard

1984-1985

CONTRAT n° 64458. Notifié le 18 Octobre 1984.

Le présent document constitue le rapport final d'une recherche remise au Secrétariat de la Recherche Architecturale en exécution du programme général de recherche mené par le Ministère de l'Urbanisme, du Logement et des Transports avec le Ministère de la Recherche et de l'Industrie.
Les jugements et opinions émis par les responsables de la recherche n'engagent que leurs auteurs.

Responsable scientifique :
Monique Eleb-Vidal

Photographies: Henri Bresler, Raphaël Salzedo.

Inv. 13552
MFN 8345
COTE CORDA 276

" En quelque lieu du globe et à quelque époque de l'histoire _y compris le temps présent_ qu'on veuille considérer la Maison, par son plan, elle répond au mode d'existence que le climat et la civilisation imposent, par son aspect elle fait entrevoir le sentiment d'art qui domine, tandis que par son ensemble elle fait mille révélations sur le goût du public, sur les usages et sur les mœurs du foyer domestique, et elle offre des échappées de vue sans nombre sur le caractère des relations sociales .

Ce ne serait pas non plus étendre la vérité outre mesure que de prétendre que l'on n'est réellement maître d'une idée qu'à la condition d'en posséder l'histoire . Et comme l'histoire de l'architecture privée ne se comprend guère sans être étudiée avec celle de la famille, c'est par cette double et parallèle histoire que nous aurions aimé à commencer l'étude que nous publions aujourd'hui"...

César Daly, *L'Architecture privée.*
1864.

Sommaire

. PREMIERE PARTIE
Bilan des savoirs sur l'architecture domestique au XIXème siécle

1.
Le début du XIXème siécle: reproduction et transposition p.10

2.
Transformations et émergence de modèles: la seconde moitié du XIXème siécle p.26
I. César Daly et l'architecture privée p.30
1. La maison à loyer p.34
2. Les hôtels privés p.59

II. Le programme idéal de Viollet-Le-Duc p.69

III. L'enseignement de Julien Guadet à la fin du XIXième siécle p.80

IV. Les conceptions de la vie quotidienne en présence p.88

3.
L'habitation ouvrière
I. Architecture savante et logement ouvrier p.96
1. Deux architectures
2. Un nouveau rôle pour l'architecte p.101
3. L'architecture comme enjeu p.103

II. Les thèmes du débat
1. Famille et habitation p.106
2. Groupe et salle commune p.109
3. Une place pour chacun p.113
4. Hygiène et inculcation p.117
5. Salubrité et efficacité p.121

III. Les dispositifs spatiaux . Quelques réalisations exemplaires
1. Un groupe d'habitations individuelles modèle: la Cité de Mulhouse 1853-1870 p.124
2. L'exemple de l'architecture sociétaire: le Familistère de Guise 1859-1870 p.129
3. Un immeuble collectif en milieu urbain, 1887. p.138
4. Modélisation, 1919-1923 p.144

Les prémices du mouvement moderne p.151

. DEUXIEME PARTIE
Les interactions au sein du groupe domestique . Leurs effets sur la distribution p.160

1.
Les rapports maîtres/domestiques p.161

2.
Parents-enfants
I. Le silence sur la place des enfants p.169
II. La chambre d'enfant comme dispositif p.174
III Sentiment et rôle maternel p.178

3.
Place de l'homme. Place de la femme p.180

4.
Propreté et morale: une liaison paradoxale
I. Le corps, la nudité, la propreté p.186

II. L'eau, les bains p.187

III. Les aléas du choix d'un dispositif p.193

. BIBLIOGRAPHIE p.200

. Table des illustrations p.211

Avertissement.

Ce rapport fait suite à *Architecture Domestique et mentalités. Les traités et les pratiques. XVIème-XIXème siècle* [1]. Nous avions alors à peine esquissé une analyse de l'évolution de la distribution au XIXème siècle que nous réélaborons et complètons ici. Les chapitres consacrés à l'évolution des mentalités complètent ceux déjà présentés. Ce travail se poursuit et un troisième rapport consacré à l'architecture domestique et aux débats qu'elle soulève au tournant du siècle est en préparation.

Première partie

Bilan des savoirs sur l'architecture domestique au XIXème siècle

I.
Le début du XIXème siècle : reproduction et transposition

L'intérêt pour la distribution intérieure des habitations est présent, mais ne fait pas l'objet d'un discours de la part des architectes. La bibliographie de cette époque comporte principalement des recueils de planches de bâtiments existants, considérés comme de "bons modèles", et pouvant être utilisés comme "point de départ" pour la conception d'autres édifices du même type. Ils sont en général parisiens.

Ils s'attardent plus particulièrement à reproduire des plans d'habitations à loyer, genre architectural qui prend de l'ampleur; ces habitations sont conçues à partir de "besoins généraux", et non plus à partir du programme d'une famille particulière comme pour les hôtels privés. Les architectes vont donc être d'autant plus impliqués dans le mise en forme de la distribution intérieure : ils vont devoir faire appel à leurs propres valeurs et conceptions de la vie quotidienne et des mentalités.

De nombreux changements interviennent, de divers ordres :

. le modèle d'habitation n'est plus le même. Au XVIIIe siècle, les traités ou recueils étaient principalement constitués de plans d'hôtels particuliers renvoyant à un commanditaire particulier (en général aristocrate). Au XIXe siècle, les recueils s'enrichissent de plans d'habitations d'immeubles à loyer, destinés à la bourgeoisie, élaborés à l'origine de façon analogue aux modèles antérieurs, mais adaptés à l'immeuble (surface réduite, organisation horizontale à un seul niveau).

étages nobles, le dernier souvent traité en attique. Le regroupement des parcelles permettra d'augmenter la taille des immeubles. La spéculation sur les terrains augmente dans les villes, la vente par lotissements s'organise [2] . Toutefois, dans le deuxième quart du siècle, au cours de la Restauration, on observe un renouveau de la maison particulière. Coexistent donc pendant cette seconde moitié du XIXème siècle d'une part des projets urbains de percements (politique du préfet Rambuteau en 1847, continuée par Hausmann), qui deviendront des modèles de rénovation pour d'autres villes, et d'autre part des lotissements constitués de maisons individuelles, dans des quartiers périphériques.

Cependant, certains éléments de la distribution suivent les codes élaborés au XVIIIe siècle. Ces distributions vont donc être banalisées, reproduites et constituer le cadre de la vie quotidienne des couches nouvelles de la France bourgeoise alors qu'elles ont été élaborées par et pour les élites.

Adeline Daumard [3] proposant quelques cas types illustrant les conditions de vie de la bourgeoisie au début du XIXème siècle, souligne qu'elles sont liées à la nature du logement et à l'importance de la domesticité. Le tableau qu'elle nous propose (p. 72) comme qualifiant la vie des riches bourgeois se situe dans un cadre matériel tout à fait proche des modèles d'habitation antérieurs, élaborés au XVIIIème siècle :

"Quant au style de vie qui était l'apanage de la richesse, l'inventaire après le décès d'un agent de change, en 1821, en donne un aperçu : domestiques en grand nombre et aux compétences bien diversifiées, cocher, valet de pied, deux valets de chambre, celui de

2. Le remarquable ouvrage de F. Loyer propose une analyse extrêmement fouillée de l'urbanisme parisien au XIXème siècle. Nous ne faisons que rappeler ici les grandes lignes de la transformation de l'habitation et des pratiques.

3. A. Daumard. *Les bourgeois de Paris au XIXème*. Paris, Flammarion, 1970, p.72

monsieur, celui de madame, femme de chambre des filles aînées, gouvernante et nourrice pour les enfants, cuisinière et garçon de cuisine, sans compter l'institutrice des jeunes filles (le fils aîné était au lycée et n'avait pas de précepteur). L'affectation des pièces ajoutait à ce luxe . Une antichambre et un vestibule isolaient les pièces destinées à la réception et à la vie commune de la famille, salle à manger, grand et petit salons; les différents membres de la famille possédaient leurs appartements privés, avec, à proximité, les chambres des domestiques attachés à leur personne : un boudoir et une chambre pour la maîtresse de maison, une salle d'étude et une chambre pour les deux filles aînées, sans parler des cabinets de toilette".

A cette période, cependant, les appartements se réduisent. On observe à partir des règles distributives de l'hôtel particulier une interprétation : ainsi les espaces de réception et les espaces privés dissociés et placés à des étages différents dans l'hôtel vont se trouver dans l'appartement les uns sur la rue, les autres sur la cour, au même étage. Adeline Daumard[4] montre que le début et la fin du XIXème siècle se différencient, de point de vue de la distribution des appartements destinés aux classes possédantes, par la diminution des annexes, des espaces de service :

"(A partir de 1860) *Dans les constructions neuves élevées sur les grandes avenues nouvellement tracées, les appartements destinés à la classe riche étaient grands. Ils comportaient des pièces nombreuses, spacieuses, avec les dépendances utiles pour rendre la vie agréable. Pourtant, dans les maisons de rapport du moins et sans envisager le cas des hôtels particuliers, il y avait beaucoup moins d'espace perdu que dans les résidences plus anciennes, partagées également par appartements. Dans les cours, le nombre relativement réduit des remises et des écuries permettait d'étendre*

4. A. Daumard. *Maisons de Paris et propriétaires parisiens au XIXème siècle.* Paris, éd. Cujas, 1965, pp. 205-206

les parties habitées ou louées à des commerçants. Surtout les dispositions intérieures étaient mieux étudiées. Même dans les plus grands appartements de l'avenue de l'Opéra ou du boulevard Saint-Germain, par exemple, toutes les pièces avaient une affectation précise : salon, petit salon, salle à manger, cabinet de travail, chambres et naturellement cuisine et cabinets de toilette et de débarras. Mais la disposition qui caractérisait les logements des gens riches jusqu'en 1850, avait disparu : alors, chaque pièce principale était doublée d'une ou même parfois de deux autres; des cabinets, à côté des chambres principales étaient prévus, l'un pour loger la femme de chambre, l'autre pour ranger la garde-robe; la vaisselle était rangée dans un petit office à côté de la salle à manger; les dépendances de toutes sortes, lingerie, antichambre, vestibule, débarras étaient multipliées. Dans les constructions neuves, les appartements élégants étaient grands, mais ils couvraient une superficie plus faible pour une destination identique, ce qui aboutissait à augmenter le rendement de la propriété."

Si l'on retrouve dans les plans, les principes et les dispositions présents dans les hôtels du XVIIIème siècle, on peut aussi y lire les principes traduits par de nouvelles structures spatiales, signes de changement dans les usages et les mœurs.

Il semble que le début du XIXème siècle soit un moment de transition en ce qui concerne les mentalités, les modes de vie et les dispositions spatiales. En effet au cours d'une même période, vont coexister des propositions spatiales et donc des plans d'habitation (des dispositions) très divers. Le rythme des changements semble se précipiter.

On trouve dans les ouvrages de Calliat (architecte)[5].

5. V. Calliat. *Parallèle des maisons de Paris construites depuis 1830 jusqu'à nos jours.* Paris, Bance éd., 1857.

et de Normand (éditeur) [6], ces différences : des dispositions perdurent, liées à une perception de la vie quotidienne et des relations telles qu'elles étaient conçues à l'époque antérieure, en même temps que d'autres dispositions émergent, qui donnent leur matérialité à des changements dans les modes relationnels.

La maison du Boulevard Beaumarchais (Fig. I), de l'architecte Bailly, illustre l'importance de *la liaison salon - chambre à coucher,* pièces ouvertes les unes sur les autres, prenant jour sur la façade principale sur rue (le bruit n'était pas alors une variable déterminante). La salle à manger n'est pas une pièce principale. Dans les habitations plus modestes, elle servira d'antichambre, de desserte des autres pièces.

Par contre, sur les plans de la *"maison rue de Berlin"* de Viollet-le-Duc (Fig. II), le salon et la salle à manger sont liés. Cependant la salle à manger reste *côté cour*.

Ces plans illustrent aussi une pratique qui va se répandre : celle de la chambre conjugale. Auparavant, en effet, une plus grande autonomie spatiale des deux membres du couple semblait la règle quand les dimensions de l'habitation le permettait. De même, le boudoir, qui suit cette chambre conjugale ouvre sur le salon et de ce fait ne joue plus son rôle d'espace de retrait qui nécessitait qu'il soit plus fermé ou qu'il ouvre sur un espace moins public que le salon. Le terme de boudoir subsiste donc mais l'usage en est changé quand change sa position : il devient plutôt un salon intime qui n'est plus spécifiquement féminin comme au XVIIIème siècle. Le terme de boudoir tombe en désuétude.

Ces dispositions sont tout autres dans le plan de Visconti (Fig. III) [7] où se retrouve la séparation

6. Normand (Ainé) . *Paris moderne ou choix des maisons contruites dans les nouveaux quartiers de la capitale et dans les environs.* Paris, 1843.
7. Normand (Ainé) . Op. cit.

Légende des figures suivantes :

. Escaliers & vestibule	**e**
. Antichambre	**a**
. Salle à manger	**m**
. Salon	**s**
. Boudoir	**b**
. Chambre à coucher	**ch**
. Chambre	**ch'**
. Cuisine	**cu**
. Passages	**p**
. Cabinet de toilette	**t**
. Anglaises	**l**
. Cour	**c**

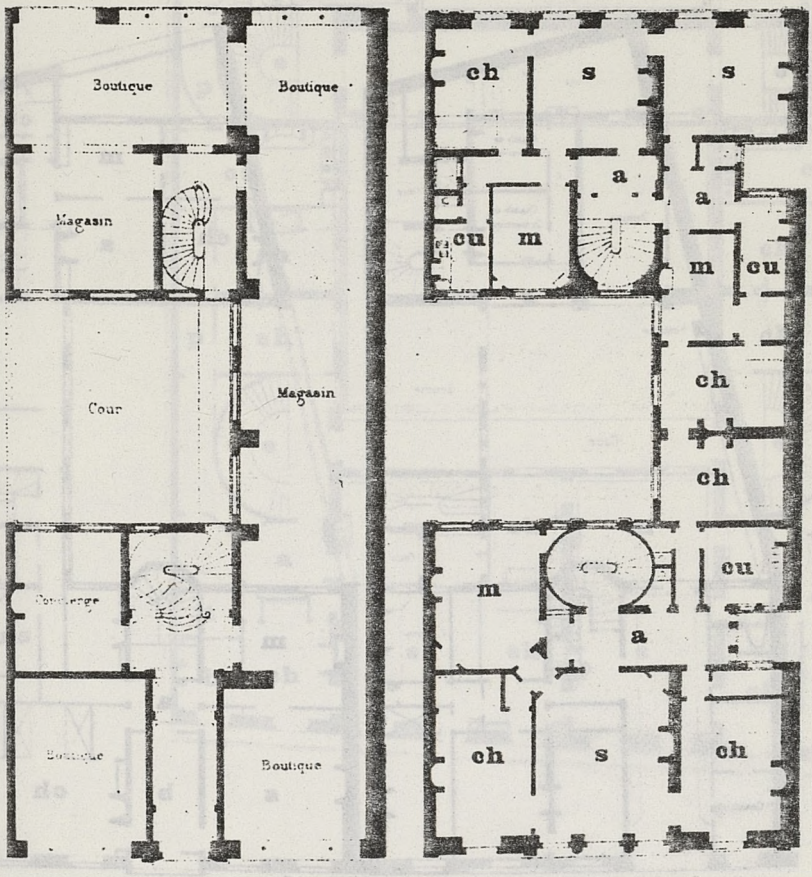

Fig.I - Maison du Boulevard Beaumarchais
Architecte : Bailly.
Recueil de Calliat.

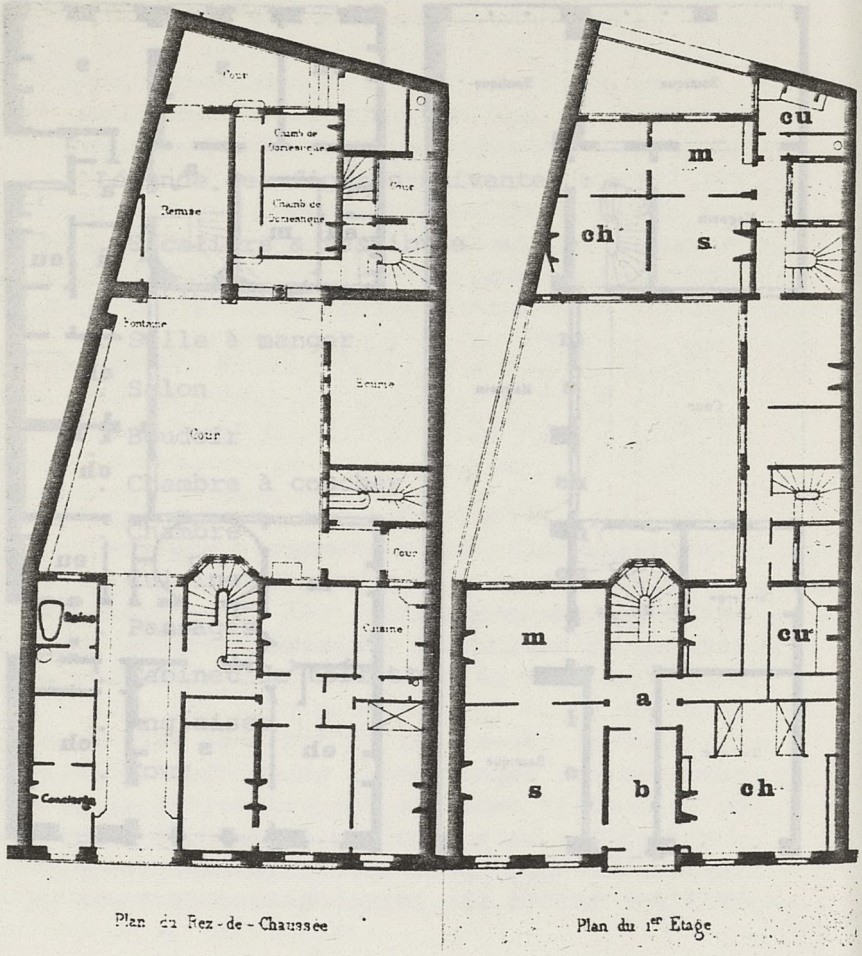

Fig.II - Maison Rue de Berlin.
Viollet-le-Duc, Architecte.
Recueil de Calliat.

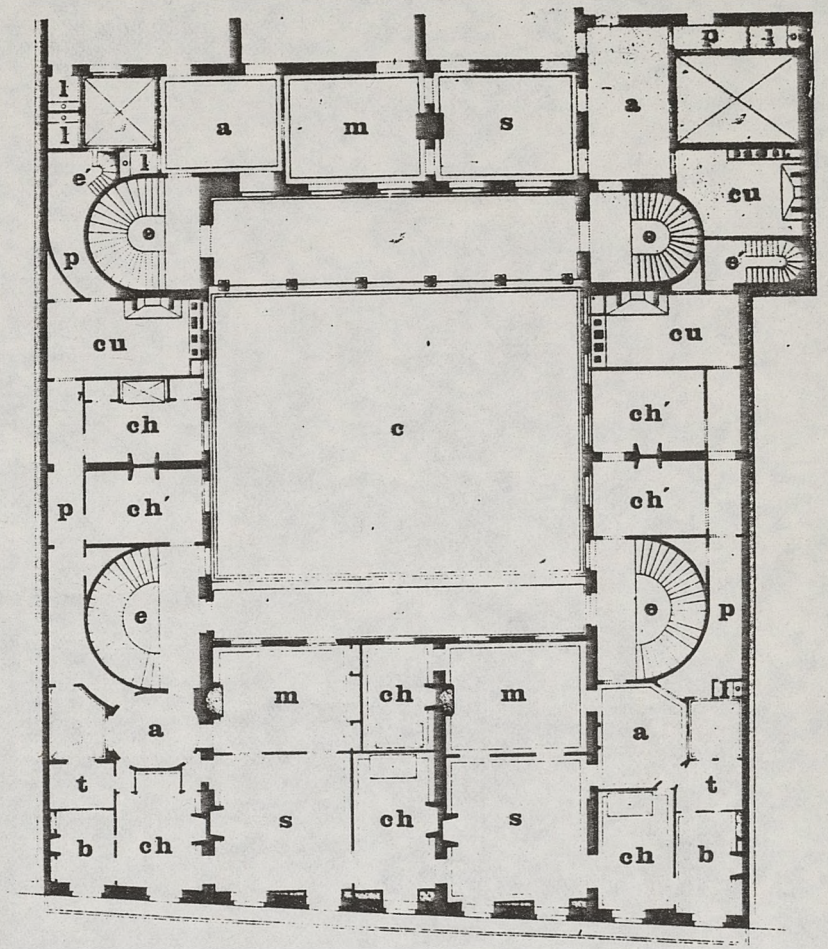

Fig. III - Normand Ainé. *Paris moderne ou choix des maisons construites dans les nouveaux quartiers de la capitale et dans les environs*. Paris, 1843. Architecte Visconti 1835.

Maison Place de la Bourse N°. 10.

Plan du Premier Etage.

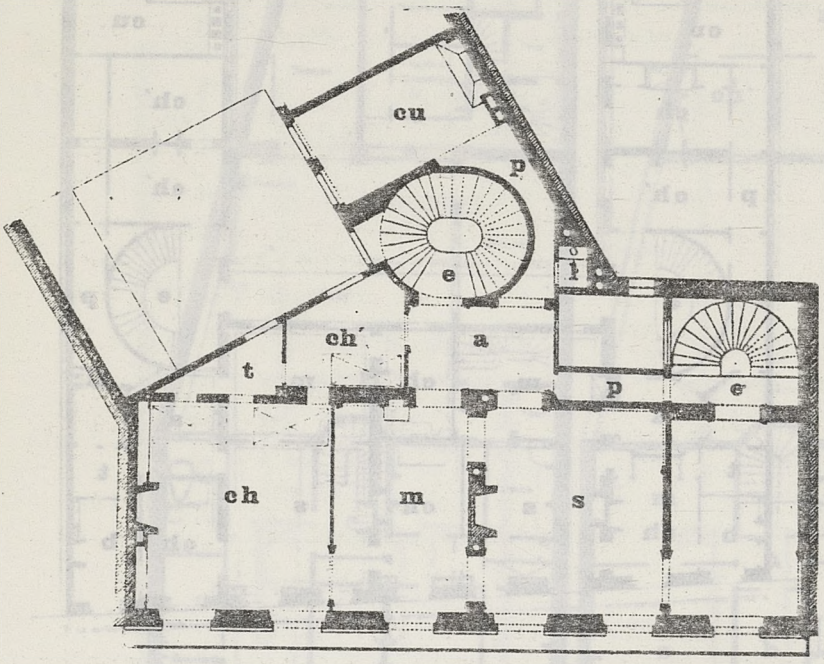

Fig.IV - Normand Ainé. *Paris moderne ou choix des maisons construites dans les nouveaux quartiers de la capitale et dans les environs.* Paris 1843. Architecte : Pellechet 1834.

traditionnelle entre chambre à coucher de la femme, associée à un boudoir (lieu/signe de la féminité) et à un cabinet de toilette (qui est dans ce plan, lui aussi *féminin* puisque son accès privilégié est lié au boudoir), et chambre à coucher de l'homme.

Dans ces plans, la chambre à coucher de l'homme s'enrichit de nouvelles potentialités : - elle peut devenir fumoir (les jours de réceptions notamment) car c'est au XIXème siècle une pratique qui se répand, et de ce fait elle a un caractère public. Les amis et relations professionnelles y sont reçus.

La distinction espace de service/espace de réception et espace des domestiques/espace des maîtres est respectée. Elle organise la distribution.

Dans le même recueil, le plan de la maison de la Place de la Bourse (Fig. IV) construite par Pellechet en 1834, propose une distribution originale pour l'époque, de deux points de vue.

. Le salon et la salle à manger se suivent et sont largement ouverts l'un sur l'autre (on sait quel avenir aura cette liaison).

. Le cabinet de toilette est commun à la chambre à coucher (qui possède deux lits jumeaux) et à une autre chambre (peut-être d'enfant ?).

Il faut noter sur ce plan, la double circulation, la double entrée et le regroupement des chambres à coucher qui devaient permettre de séparer très facilement les lieux de la vie privée et les lieux de réception[8] .

8. Adeline Daumard décrivant le style de vie d'un ancien commerçant parisien retiré des affaires nous donne des indications précises sur les différentes sociabilités et leur lieu : l'existence dans la chambre à coucher *"d'un meuble de chambre à coucher"*, c'est-à-dire un canapé avec les fauteuils et chaises assortis,*"ce qui permettait de recevoir des intimes"*. (C'est nous qui soulignons)
in *Les bourgeois de Paris au XIXème siècle*, op. cit., p. 70.

L'apparition du couloir, la multiplication des escaliers, issues et dégagements dans les plans des maisons à loyer sont significatives à ce sujet. Chaque pièce principale (ainsi que les autres lorsque cela s'avère spatialement possible) possède deux portes, le système de circulation permet *l'autonomie des habitants* à l'intérieur de l'habitation (quand elle est souhaitée).

Il permet aussi au service de s'y dérouler plus *aisément* : *la mise à l'écart des domestiques*, entamée aux siècles précédents continue à se marquer dans les lieux. Ils sont présents mais ne doivent pas être vus. L'escalier de service, assure, dans les logements les plus riches, une entrée indépendante.

La cuisine reste située dans la partie la plus éloignée de l'habitation. La distance ou la liaison entre la cuisine et la salle à manger n'est toujours pas déterminante dans les choix d'affectation. Elle se rapproche cependant de la salle à manger dans les logements modestes (car les domestiques en sont absents).
Les antichambres se transforment en salles à manger (fonction qu'elles avaient auparavant de façon transitoire). Honoré de Balzac note la banalité de cette transformation dans *La cousine Bette* [9] :

"La baronne logea sa fille dans la salle à manger, qui fut promptement transformée en chambre à coucher ... et l'antichambre devint, comme dans beaucoup de ménages, la salle à manger."

Les chambres de domestiques sont exclues des appartements et sont en général regroupées dans les combles et au rez-de-chaussée.

La chambre d'enfant comme pièce spécifique va apparaître dans la terminologie des plans : pièce de petite taille, proche d'une chambre à coucher principale.

9. 1846

privilège social.

Cependant, F. Loyer souligne le "paradoxe de la hiérarchie":

"C'est au moment où s'amorce l'égalisation des étages que ce signe extérieur de prestige qu'est le balcon, (en général au 2ème étage), se renforce, caractérisant l'étage noble au détriment des autres."

C'est qu'à l'intérieur de la bourgeoisie, toute unifiée soit-elle, des différenciations semblent nécessaires !

"Une subtile hiérarchie distingue donc le "monsieur du premier" (au-dessus de l'entresol du boutiquier), disposant d'un balcon sur l'avenue et d'un salon décoré, des locataires de plus en plus modestes qui se superposent jusqu'au quatrième étage - ce dernier payant un peu moins cher, pour avoir le désagrément de la proximité de l'étage des domestiques et celui des cinq étages à monter, mais aussi pour avoir l'avantage de plus d'air, de plus de lumière et d'un grand balcon. C'est ainsi que la hiérarchie des classes héritée de l'ancien régime se transpose sans rupture à l'intérieur d'une nouvelle échelle sociale qui est celle de la bourgeoisie."[12]

Contrairement à l'usage qui s'était maintenu depuis le Moyen-Age, d'établir les percements en fonction des dimensions de la pièce à éclairer, la régularisation des façades d'immeubles va aussi avoir pour conséquence une régularisation des positions et des dimensions du percement. Donc ce n'est plus l'usage ou la distribution qui dictent l'éclairement des pièces, mais d'abord une certaine image de l'immeuble (ordonnancé, "raccordé" à l'immeuble voisin) comme élément d'un espace urbain régulé.

Les volets intérieurs sont remplacés par des persiennes extérieures, qui ensuite deviendront pliantes.

Ces données (la non-autonomie des façades, l'effort vers l'unité urbaine) sont les bases sur lesquelles les architectes vont concevoir les immeubles urbains à la fin de la première moitié du XIXème siècle.

12. F. Loyer, Op. cit. tome 2, pp. 20-21

II.
Transformation et émergence de modèles : la seconde moitié du XIXème siècle

La fin du XIXème siècle confirme les changements pressentis au début de ce siècle dans les nouvelles dispositions des plans mais aussi dans les discours des architectes. Depuis un siècle l'intérêt pour la distribution intérieure de l'habitation, traduit par l'existence d'écrits à ce propos, semblait moindre. Par contre, en cette fin de siècle, les écrits sur la distribution intérieure de l'habitation sont nombreux dans les traités, cours et histoires de l'habitation [1].

Ce qui apparaît dans ces discours, c'est que la distribution intérieure de l'habitation se réfère tout d'abord à l'usage : l'habitation est une *bonne* habitation lorsque la clarté de lecture résulte d'une concordance entre mœurs et usages, et dispositions architecturales. L'architecte, conseil et guide, grâce à son *"goût"*, sa *"logique"*, et son *"bon sens"*, doit se conformer aux mœurs.

Aux *"besoins nouveaux"* de l'époque, l'architecte doit répondre par l'invention de solutions spatiales. Les

1. C. Daly. *L'architecture privée au XIXème siècle sous Napoléon III.* Paris, E. Morel et Cie, 1864.
Recueils des planches accompagné d'une introduction où sont énoncés quelques principes généraux sur la distribution.
Davioud, op. cit.
C. Garnier et A. Ammann, op. cit.
J. Guadet. *Eléments et théorie de l'architecture.* Librairie de la construction moderne, Paris, 1902.
D. Ramée. *L'architecture et la construction pratiques, mises à la portée des gens du monde, des élèves et de tous ceux qui veulent faire bâtir.* Paris, Firmin Didot et Cie, 1885.
L. Reynaud. *Traité d'Architecture.* Paris, Dunod, 1863.
Viollet-le-Duc. *Entretiens sur l'Architecture.* Paris, Morel, 1863-72.

besoins sont *"compliqués", "multipliés"* d'après Viollet-le-Duc. Usages nouveaux, mobilier moderne, exigences d'hygiène (air, eau, lumière, chaleur) sont les *"besoins nouveaux"* de confort et de bien-être.

Les architectes (Daly, Ramée, Viollet-le-Duc) proposent des solutions, des prescriptions, des règles assorties d'exemples de dispositions spatiales, exercice-application d'un système.

Dans ces traités, les exemples présentés d'édifices construits sont souvent de riches demeures (châteaux, villas, hôtels particuliers) même lorsque le discours se rapporte à l'appartement des habitations collectives.

L'immeuble à loyer est en effet pour le propriétaire, d'abord un placement financier : *"Il tend à se banaliser comme produit et à s'installer dans une image de plus en plus stéréotypée de son rôle, de sa forme et de sa destination."* [2]

Pour les architectes, il laisse peu de loisir à l'inventivité telle qu'ils la conçoivent, dans la mesure où il doit convenir à des groupes sociaux très différents, comme nous le verrons plus loin en analysant la pensée de César Daly.

Et, alors que dans les faits, la maison à loyer semble devenue une réalité, elle est bien souvent dépréciée et dénigrée dans les écrits : le mélange des populations qu'elle suggère, n'est pas supposé préserver l'esprit de famille comme le ferait la maison individuelle.

En effet l'insistance commune à tous ces écrits porte sur la séparation de la partie privée de l'habitation (lieu de l'intimité, de la vie de famille) de la partie publique (réservée à la réception, à la représentation) et bien sûr des pièces de service (comme au siècle précédent). Pour les architectes, l'habitation est avant tout l'habitation de famille, mais cette position, pourtant mise en avant, reste ambiguë car, dans les discours et sur les plans le rôle de réception de l'habitation est souligné et guide les choix.

2. F. Loyer, Op. cit., tome 2, p.17

Il faut souligner, avant d'entrer plus avant dans l'analyse de la distribution, que celle-ci va désormais se situer dans des immeubles au gabarit différent : en effet, l'extension des îlots entraîne des façades très longues, les nouveaux percements aboutissent à la création de parcellaires irréguliers, souvent triangulaires. Les auteurs de *De l'îlot à la barre*[3] ont montré comment, en utilisant les diagonales d'un îlot triangulaire, on pouvait obtenir des parcelles alignées sur la rue de façon à retrouver des immeubles ou des appartements réguliers. Ces parcelles élargies vont permettre aussi de concevoir deux appartements au plan identique mais inversé sur la même façade, donc l'existence de deux appartements par palier. Selon la taille de la parcelle, la place de l'escalier, le "standing" de l'immeuble, on pourra desservir 2, 3 ou 4 appartements par étage, mais plus le nombre d'appartements augmente et plus la classe de l'immeuble est basse. L'évolution des réglementations sur la hauteur des immeubles, sur les cours et les courettes ainsi que celles relatives à l'aération et à l'hygiène en général, vont "cadrer" le travail de conception de l'architecte.

De plus, la multiplication des balcons va être caractéristique de cette période. Moins onéreux grâce à la taille mécanique des pierres, signe de prestige, le balcon va être de plus en plus présent à tous les étages. Il est le signe de la réception, quelle que soit sa forme : balconnet, balcon regroupant plusieurs fenêtres, ou balcon fermé qui donnera à la fin du siècle naissance au bow-window.

Une autre caractéristique semble dater de cette période, c'est l'étage des combles, en général réservés aux domestiques.

La distinction très subtile en ce qui concerne l'aspect extérieur des immeubles, entre rambutéen, préhaussmannien, haussmannien et post-hausmannien, que pro-

3. J. Castex, J.C. Depaule, Ph. Panerai. *Formes urbaines : de l'îlot à la barre*, Paris, Dunod Bordas, 1976.

pose F. Loyer [4] n'est pas corrélative d'une transformation parallèle de la distribution. Les architectes semblent avoir tenu compte, ou pris acte, de ces nouvelles données, tout en reproduisant des modèles de distribution relativement traditionnels, ou en introduisant des transformations qui ne les révolutionnent pas. Les rythmes de changement de l'architecture urbaine et de l'architecture domestique ne sont pas les mêmes. Ce qui semble par contre transformer la distribution en cette période, c'est l'apparition des dispositifs techniques (concernant la cuisine, la salle de bains, le chauffage, l'ascenseur ...).On recherche pour les "pièces humides" comme la cuisine, les toilettes, le cabinet de toilette et quelquefois la salle de bains, le regroupement et la superposition pour faciliter le passage des gaines.De plus, c'est comme aux périodes précédentes, la transformation des rapports homme/femme, parents/enfants et maîtres/domestiques qui va déterminer les changements de distribution de l'appartement bourgeois. Les pièces humides comme la cuisine, les toilettes, le cabinet de toilette et quelquefois la salle de bains sont regroupées et superposées pour faciliter le passage des gaines.

1.- César Daly et l'architecture privée

Nous proposons une analyse de contenu de l'ouvrage de C. Daly [5] *.L'architecture privée*, que nous avons choisi pour plusieurs raisons. Cet ouvrage allie les qualités d'un traité et d'un recueil. Dans un court texte, Daly propose, comme dans tout traité, une certaine vision du rôle de l'architecte mais aussi une conception de l'architecture qu'il s'est forgée à travers son rôle de directeur de la *Revue Générale d'Architecture et des Travaux Publics*.

Il nous donne là un matériel très riche mais marqué par sa position, son idéologie. En même temps, il propose des plans d'immeubles construits, existants, un matériel relativement brut qui nous permet, au delà de ses propres choix, de poser la grille (les grilles) de notre analyse.

César Daly publie en 1864 trois recueils de planches précédées d'un court texte expliquant le but de ce livre :

"La meilleure étude à faire pour se rendre maître de de l'art de bien distribuer une appartement est celle des exemples exécutés par les architectes les plus expérimentés."

Une première constatation s'impose : l'habitat ouvrier ou populaire est exclu, la maison à loyer, dans la mesure où elle est destinée à la "foule" et à une foule "de passage", oblige l'architecte à renoncer à une partie de son rôle : *"son type général n'accorde donc qu'une faible part aux conceptions élevées de l'art et aux fantaisies de l'imagination."* [6]

Ce sont donc les hôtels privés et les villas qui vont présenter pour l'architecte *"d'intéressants motifs d'étude"*.

Daly va donc s'attacher à définir ces trois types d'habitat : il les compare, en montre les ressemblances

5. César Daly. *L'architecture privée au XIXème siècle sous Napoléon III. Nouvelles maisons de Paris et des environs*. Paris, Morel et Cie éditeurs, 1864

6. César Daly. Op. cit., introduction du 1er recueil.

et les dissemblances, mais aussi qualifie spécifiquement le rôle de l'architecte à leur propos.

Cela ne l'empêche cependant pas de définir des règles générales de distribution guidant les choix, quel que soit le type de bâtiment, et s'appuyant sur une analyse des moeurs, des relations sociales, de la recherche du confort tels qu'il les perçoit.

. L'existence domestique et sociale : deux parties distinctes de la demeure :

"l'une est tout entière consacrée à l'intimité, aux devoirs et affections de la famille, et elle réclame des dispositions architecturales qui garantissent la liberté et le secret de la vie privée; l'autre est mêlée au monde extérieur par nos relations, soit d'affaires soit de plaisir, et ce second côté, pour ainsi dire public, de notre existence, comporte plus de luxe et d'éclat que le premier" (...) "Pour la vie publique ... il faut les pièces les plus vastes et les plus riches de l'habitation. Pour la vie de famille, il faut l'appartement intérieur, avec son caractère d'intimité et de confort".[7]

Ces deux parties de la vie et de l'espace doivent être soutenus par l'existence de domestiques quand le train de vie le permet, et César Daly propose donc pour l'hôtel privé, qui semble permettre pour lui une distribution idéale, une subdivision en "trois sections déterminées : pièces de *réception*, appartements de *famille*, et service *domestique*[8] .

. La division maître/domestique : la double circulation :

"Il y a deux courants de mouvements dans l'habitation d'une famille ... Il y a la circulation des maîtres et de leurs amis; elle s'accomplit par les voies

7. César Daly. Op. cit. p.15
8. Idem

les plus en vue, les plus nobles et les plus aisément accessibles; et il y a la circulation des domestiques des fournisseurs, de tous ceux qui ont part au service de la maison, et elle se fait de la façon la moins ostensible et la plus discrète possible. Ces deux courants devant être maintenus parfaitement distincts, il faut, de toute nécessité, l'escalier des maîtres et l'escalier des visiteurs ... C'est à l'antichambre de l'appartement qu'aboutissent ces deux systèmes de circulation. L'antichambre est une sorte de terrain neutre entre les maîtres et les serviteurs." [9]

L'antichambre prend dans cette "nécessaire" dissociation un rôle grandissant sur lequel César Daly insiste :

"L'antichambre devient ... le véritable foyer de la distribution, le centre autour duquel tout se groupe; elle rattache les pièces de réception et les chambres de la famille avec l'escalier principal aussi bien que le département des maîtres avec celui du service domestique."

C'est dans le recueil sur les maisons à loyer (tome 2) que César Daly nous propose une distribution qui illustre parfaitement ces règles (77 Boulevard de Sébastopol, architecte Mesnard (fig. V) :

l'appartement est organisé de façon à regrouper les chambres (partie privée de l'habitation) et par là, à effectuer une séparation avec les pièces de réception (salon, salle à manger, chambre principale : partie publique de l'habitation).

. *L'autonomie de chaque partie de l'habitation* est assurée par les couloirs, les dégagements, les deux escaliers (principal et de service) et l'antichambre.

. *Le salon et la salle à manger* sont ouverts directement l'un sur l'autre, alignés le long de la façade principale sur la rue. Une des chambres reste cependant ouverte, ici sur la salle à manger, mais elle possède alors une autre issue pour assurer l'indépendance de son occupant.

9. Op. cit. p.19

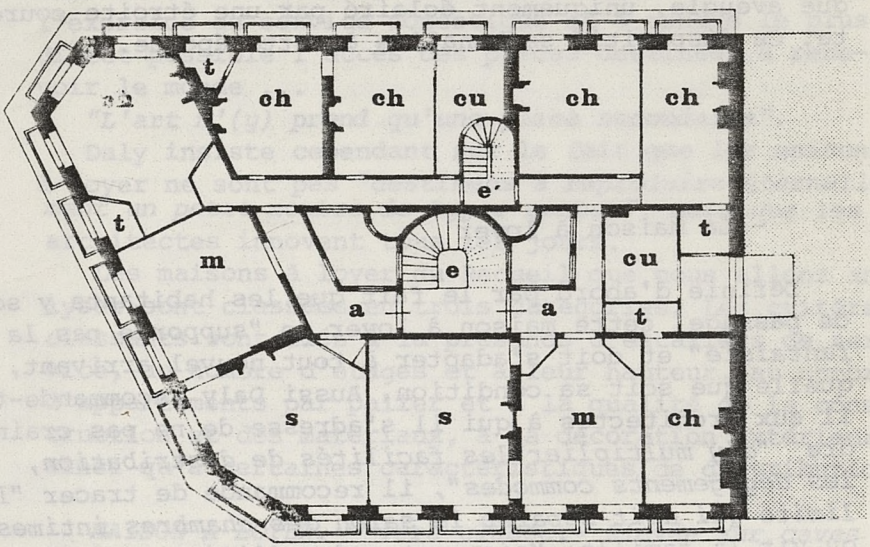

Fig.V - n° 77 Boulevard de Sébastopol.
Architecte : P. Mesnard .

. Toutes les pièces ont en effet (dans la mesure des possiblités spatiales) une double desserte: par un système de circulation périphérique lelong des façades (mise en communication directe des pièces).

. Les accès à l'appartement sont multipliés: pour les domestiques , escalier de service ou double entrée, pour les maîtres , double entrée.

. Dans l'appartement de droite, la proximité entre la cuisine et la salle à manger est recherchée. La cuisine forme avec les cabinets de toilette un noyau presque aveugle, uniquement éclairé par une étroite couretta. Ce dispositif se banalise à cette époque.

- La maison à loyer

Définie d'abord par le fait que les habitants y sont de passage, cette maison à loyer ne *"supporte pas la fantaisie"* et doit s'adapter à tout nouvel arrivant, quelle que soit sa condition. Aussi Daly recommande-t-il aux architectes à qui il s'adresse de ne pas craindre *"d'y multiplier les facilités de distribution, les dégagements commodes"*, il recommande de tracer *"la limite qui doit séparer le salon des chambres intimes où vit la famille. Mais, cet ordre d'idées générales satisfait, évitez tout ce qui a une signification trop précise."*[10]

La maison à loyer est qualifiée de *"lieu commun de l'architecture, lieu commun qui doit briller par le sens commun"*.

Ce lieu commun et ce sens commun sont liés à la définition à laquelle tout le monde est censé adhérer, des besoins généraux :

"La maison à loyer doit ... satisfaire à des besoins assez généraux ... et ces besoins concernent particulièrement la distribution et l'hygiène, sur lesquelles on

10. César Daly, Op. cit., recueil 1, p.17 ainsi que les citations suivantes.

trouvera tout le monde à peu près d'accord."

A cet égard, l'architecte a à résoudre une foule de problèmes intéressants :

- meilleure répartition de l'espace, du jour, de l'air et de la chaleur;
- l'écoulement le plus salubre des eaux pluviales et ménagères, une distribution commode des eaux potables et peut-être du gaz, et une bonne ventilation;
- l'arrangement de chaque appartement de façon à ménager la liberté et l'isolement facultatif des divers membres de la famille, à faciliter la surveillance et l'exercice du service domestique et à rendre le plus direct possible l'accès des pièces destinées à recevoir le monde ...

"L'art n'(y) prend qu'une place secondaire".

Daly insiste cependant sur le fait que les maisons à loyer ne sont pas *"destinées à reproduire éternellement un petit nombre de types connus"*, mais que les architectes innovent tous les jours.

Les maisons à loyer du Recueil que nous allons analyser sont classées en trois catégories. Les critères classants sont liés à la présence d'escaliers de service, au nombre d'étages et à leur hauteur, au nombre d'appartements par palier et à la qualité de la construction et des matériaux, à la décoration extérieure[11] ainsi qu'à certaines caractéristiques de distribution.

MAISON A LOYER. - 1ère classe.- Elevée sur caves et sous-sol, d'un rez-de-chaussée, de quatre étages carrés et d'un comble. Escalier principal et escalier de service.

La première classe des "maisons de rapport" ne comporte guère que quatre étages, attendu la hauteur considérable donnée généralement aux grands appartements.

Au rez-de-chaussée, sur la rue, boutiques et magasins, dans la cour, écuries et remises; grands appartements aux trois premiers étages; petits appar-

11. Daly propose d'ailleurs plusieurs planches sur les détails des façades quand il s'agit d'une maison à loyer de 1ère classe, alors que pour certaines maisons à loyer de 3ème classe, aucune planche ne représente les façades.

tements au quatrième; le comble réservé aux logements des domestiques; calorifère dans le sous-sol, chauffant l'escalier, le vestibule et la loge du concierge. Eau de la Ville; éclairage par le gaz du vestibule et de l'escalier.
Bonne construction : la façade sur la rue et celle sur la cour en pierre de taille; les murs de refend en moellons et en briques; l'escalier en pierre jusqu'au 3ème étage, le surplus, ainsi que l'escalier de service, en bois; tous les planchers en fer, le comble en chêne, les parquets aussi en chêne (à l'anglaise et à point de Hongrie); les grands appartements des trois premiers étages richement décorés; la menuiserie, la quincaillerie, la marbrerie, etc., de premier choix; la peinture établie avec moulures dorées, etc.

MAISON A LOYER.- 2e classe.- Elevée sur caves et sous-sol au rez-de-chaussée pour boutiques et magasins, de cinq étages carrés (dont le premier et le deuxième sont assez ordinairement transformés en magasins, les trois autres divisés en moyens appartements), et d'un sixième étage lambrissé (servant de logement aux employés et aux domestiques). Escalier principal et escalier de service; eau de la Ville;éclairage par le gaz du vestibule ou de l'escalier.
Bonne construction : façade en pierre sur la rue, en moellons sur la cour; murs de refend et murs intérieurs en briques et pans de bois; planchers en fer, combles en chêne, couverture en ardoises et zinc; parquets en chêne dans toutes les pièces, les cuisines exceptées. Le premier et le deuxième étage décorés simplement, comme il convient à des magasins; aménagement plus confortable dans les appartements supérieurs, mais sans luxe.

Les maisons à loyer de la deuxième classe ayant généralement un étage de plus que celles de la première classe, la dépense de cet étage, ajoutée à celle provenant d'une distribution des pièces plus nom-

breuses, fait que le prix de revient par mèt. sup., dans ces deux classes de maisons, ne diffère guère que par le luxe plus ou moins grand de l'ornementation et de la décoration de chacune d'elles.

MAISON A LOYER.- 3e classe.- Elevée sur caves d'un rez-de-chaussée, de cinq étages carrés et d'un sixième en retraite et lambrissé; pas d'escalier de service; souvent pas de cours; tous les étages divisés en petits appartements.
Bonne construction : façade sur la rue en pierre de taille, façade sur la cour et murs de refend en moellons et pans de bois; planchers en bois, comble en charpente; couverture en zinc; parquets dans toutes les pièces, les cuisines exceptées; menuiserie ordinaire; quincaillerie, fumisterie, marbrerie, établies dans des conditions de bon marché relatif; eau de la Ville; vestibule et escalier éclairés au gaz.

Ce qui semble caractéristique de cette période de 1850-1870 c'est, malgré la classification proposée par César Daly concernant la classe de l'habitation, l'instabilité des critères de classification concernant spécifiquement la distribution.

Ainsi, dans un même immeuble, sur le même palier, d'une maison à loyer, les différents appartements peuvent présenter des systèmes de distribution mêlant la tradition à l'innovation. Un même architecte pourra proposer, sur le même palier, dans un appartement, des systèmes distributifs relevant de périodes antérieures, et dans un autre appartement introduire une organisation nouvelle. Tout se passe comme si, à la recherche de règles distributives, les architectes n'avaient pas de positions fermes, peut-être parce qu'ils ne peuvent s'appuyer sur des changements de moeurs tout à fait établis. La tendance à simplifier les statuts sociaux, flagrante dans les traités, disparaît dans ces recueils car les plans correspondent à la demande précise de groupes et de sous-groupes sociaux en situation de mobilité sociale très différenciée à cette époque.

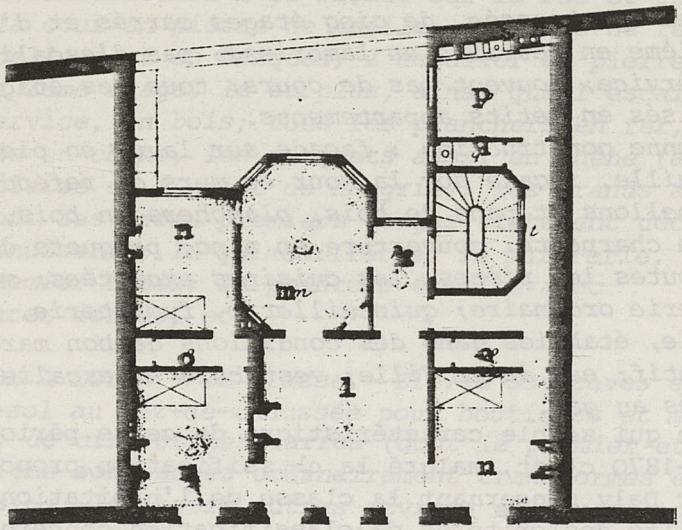

Légendes : k: antichambre
l: salon
m: salle à manger
n: chambre à coucher
o: cabinet de toilettes
p: cuisine
q: lieux d'aisances
t: dégagements

Fig. VI - 9 rue du Conservatoire (Deuxième classe)
Architecte : Amoudru

Ainsi, le plan du 9 rue du Conservatoire (M. Amoudru, architecte) (fig. VI) montre un appartement de deuxième classe conçu selon des règles de liaisons distributives banales avant cette période :
. la cuisine est reléguée au fond de l'appartement, loin de la salle à manger,
. la salle à manger donne sur la cour,
. le salon et deux chambres sont en enfilade sur la rue.
Mais d'autres dispositions montrent une évolution :
. des cabinets de toilette contigus aux chambres
. le salon et la salle à manger sont ouverts l'un sur l'autre et forment avec l'antichambre un espace central de réception bien dissocié des deux espaces latéraux plus privés.

L'émergence de nouvelles règles distributives :

Sur les plans se lit une sorte de "valse-hésitation" quant à la position de certaines pièces. Certaines règles perdurent, d'autres émergent, et un même architecte, dans une même maison à loyer, pourra suivre la tradition et proposer une nouvelle disposition. Ainsi la *salle à manger*, qui, n'étant pas considérée comme une pièce principale, était traditionnellement située côté cour et près de la porte d'entrée (fig. VII). Elle émigre vers la rue quand elle devient un lieu important de sociabilité (fig. VIII), jusqu'à apparaître sur un plan (fig. IX), à l'angle d'une rue, dans la situation la plus valorisée.

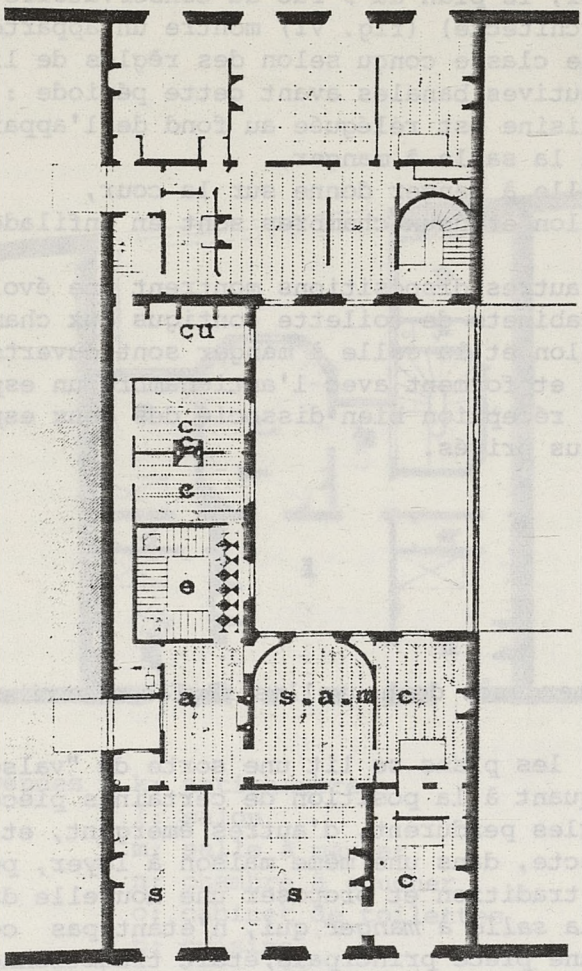

Fig. VII - 119 Avenue des Champs Elysées (Première classe) , H. Blondel , Architecte .
Distribution traditionnelle : salle à manger sur cour, cuisine éloignée .

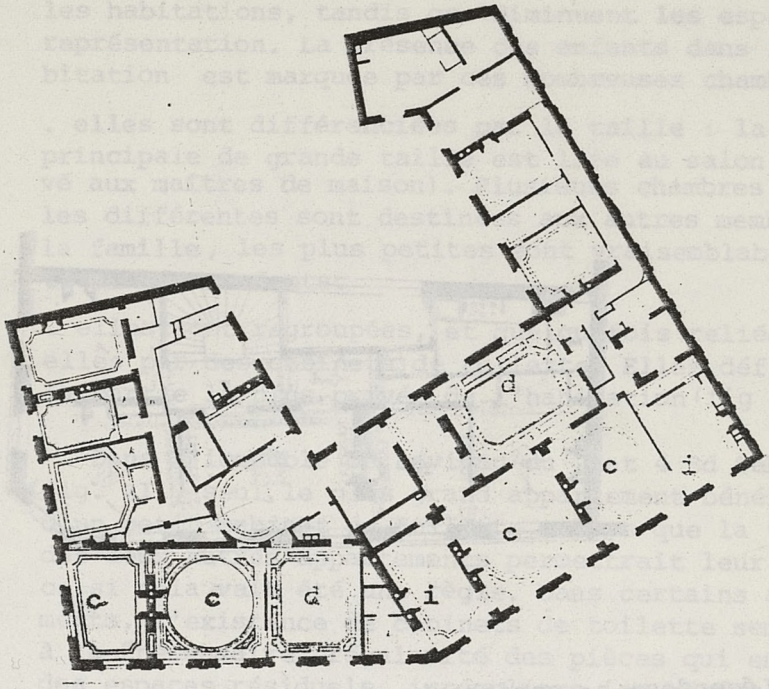

Légendes : c: salon
b: antichambre
f: chambre
g: cuisine
n: dégagement
d: salle à manger
i: chambre à coucher
k: cabinet de toilettes
l: cabinet d'aisance

Fig.VIII - Avenue de l'Impératrice ,(Première classe)
Raban , architecte .
Distribution"nouvelle": salle à manger ouverte sur le salon en situation privilégiée, sur la rue .

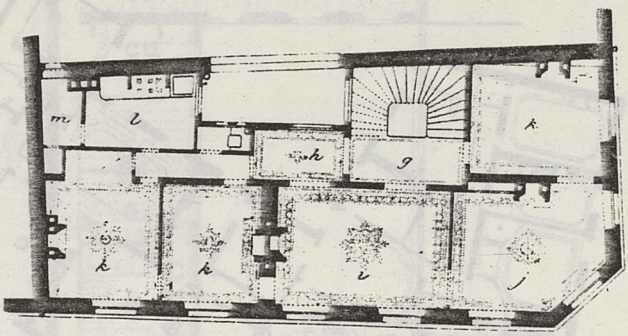

Légendes: h: antichambres i: salon
j: salle à manger
k: chambre à coucher
l: cuisine m: office

Fig.IX - 120 Boulevard de Sébastopol, (Deuxième classe).
Levicomte , architecte .
Distribution "originale" : salle à manger en pièce d'angle , dans la position traditionnelle d'un salon .

Les chambres :

. elles sont multipliées : leur nombre augmente dans les habitations, tandis que diminuent les espaces de représentation. La présence des enfants dans l' habitation est marquée par ces nombreuses chambres.

. elles sont différenciées par la taille : la chambre principale de grande taille est liée au salon (réservé aux maîtres de maison). Plusieurs chambres de tailles différentes sont destinées aux autres membres de la famille, les plus petites sont vraisemblablement celles des enfants.

. elles sont regroupées, et quelquefois reliées entre elles par des cabinets de toilette. Elles définissent la partie la plus privée de l'habitation (fig X).

Dans l'immeuble de Davioud du 2 et 4 Bd Sébastopol (fig. XI), seul le plus grand appartement bénéficie d'un petit cabinet de toilette, alors que la taille des deux autres appartements permettrait leur existence si cela avait été une règle. Dans certains appartements, l'existence de cabinets de toilette semble liée à la "nécessaire" régularité des pièces qui engendre des espaces résiduels, irréguliers, en général triangulaires. Dans ce cas là, on installe un ou plusieurs cabinets de toilette dans cet espace "racheté". Sur le plan de 2e classe du 88 rue de Rivoli (F. Rolland architecte) (fig. XII), nous voyons ce dispositif à droite du plan, alors que l'appartement de gauche, plus régulier du point de vue de la forme, n'a pas de cabinet de toilette. L'usage n'en était pas alors établi.

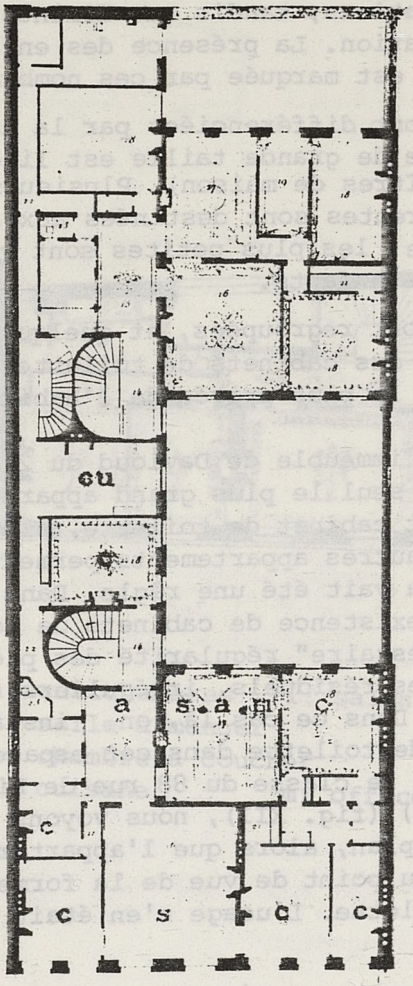

Fig. X - 3 rue de la Paix.
P. Mesnard , architecte.

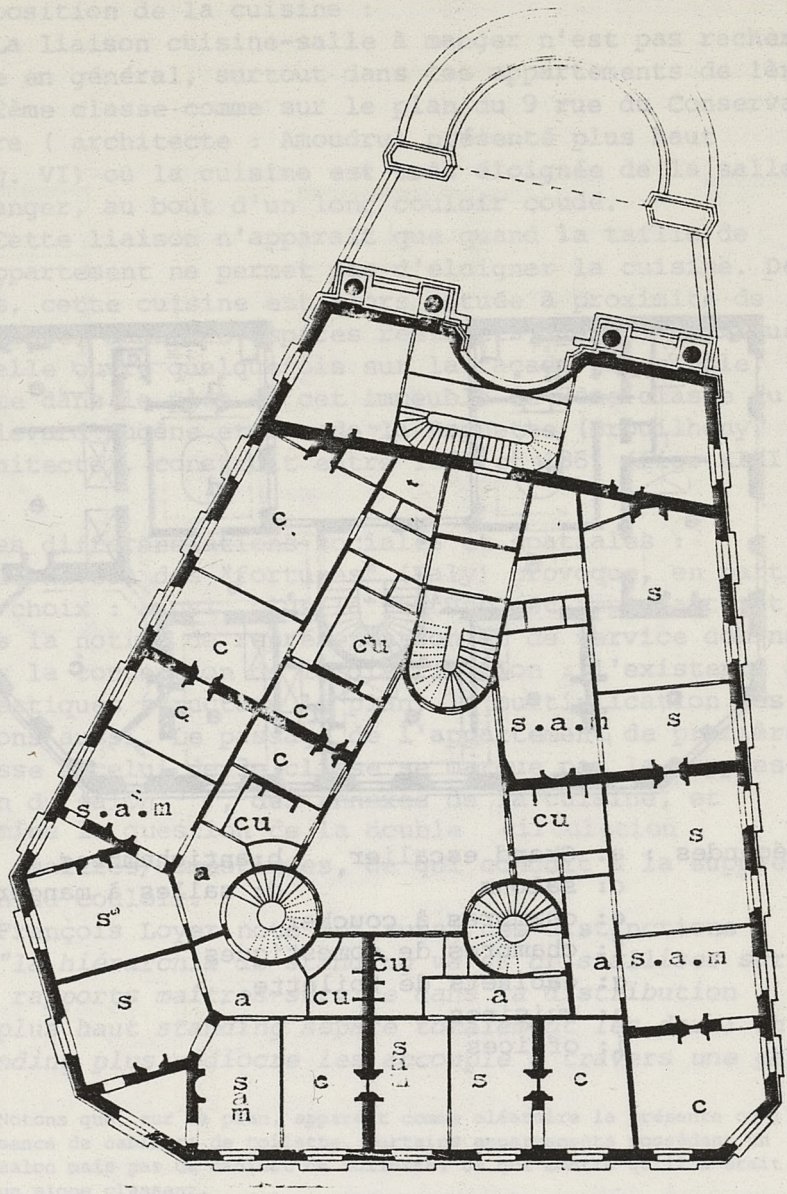

Fig. XI - 2 et 4 Boulevard de Sébastopol (Deuxième classe) , Davioud , architecte .

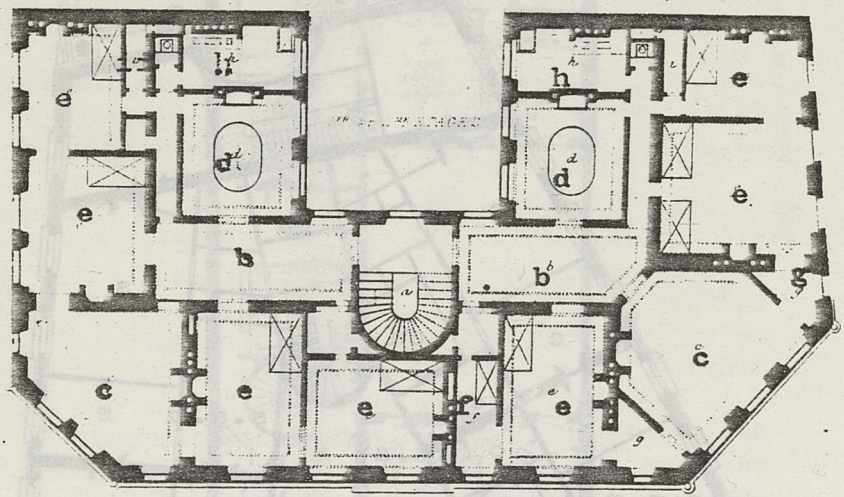

Légendes : a: Grand escalier b:antichambres
c: salons d: salles à manger
e: chambres à coucher
f: chambres de domestiques
g: cabinets de toilette
h: cuisines
i: offices

Fig. XII - 88 rue de Rivoli (Deuxième classe)
F. Rolland , architecte .

La position de la cuisine :

La liaison cuisine-salle à manger n'est pas recherchée en général, surtout dans les appartements de 1ère ou 2ème classe comme sur le plan du 9 rue du Conservatoire (architecte : Amoudru) présenté plus haut (fig. VI) où la cuisine est très éloignée de la salle à manger, au bout d'un long couloir coudé.

Cette liaison n'apparaît que quand la taille de l'appartement ne permet pas d'éloigner la cuisine. De plus, cette cuisine est alors située à proximité de l'entrée, dans des espaces résiduels, ce qui explique qu'elle ouvre quelquefois sur la façade principale, comme dans le plan de cet immeuble de 3ème classe du boulevard Eugène et rue de la Roquette (Brouilhony, architecte), construit entre 1860 et 1861 (fig. XIII)[12]

. Les différenciations sociales et spatiales :

Le niveau des "fortunes" (Daly) provoque, en partie, des choix : ainsi, plus la fortune est importante et plus la notion de représentation et de service domine dans la conception de la distribution : l'existence de domestiques structure le plan, la multiplication des salons aussi. Le passage de l'appartement de première classe à celui de 3e classe se marque par la suppression du salon[13] , des annexes de la cuisine, et élimine la question de la double circulation maîtres/domestiques, ce qui conduit à la suppression du couloir.

François Loyer note lui aussi ces distinctions :

"la hiérarchie de standing va se cristalliser sur les rapports maîtres-service dans la distribution : le plus haut standing sépare totalement les deux; un standing plus médiocre les accouple à travers une paroi

12. Notons que, sur ce plan, apparaît comme aléatoire la présence ou l'absence de cabinets de toilette. Certains appartements possèdent un salon mais pas de cabinet de toilette, ce qui montre qu'il n'était pas un signe classant.

13. *"Avec un salon, on sort décidément des classes inférieures, on s'élève à la bourgeoisie"*. (Garnier et Ammann - op. cit.).

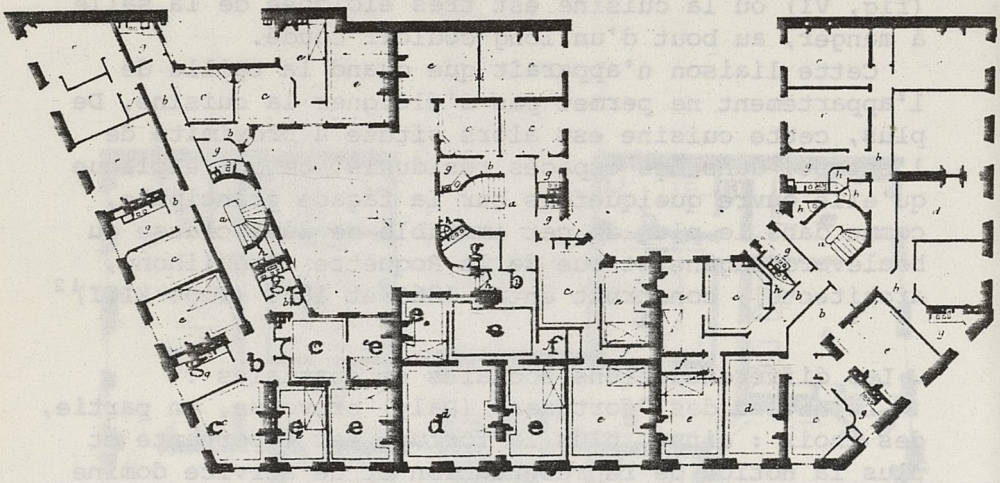

a. Paliers
b. Antichambres
c. Salles à manger
d. Salons
e. Chambre à doucher
f. Cabinet de toilette
g. Cuisine
h. Cabinet d'aisance

Fig. XIII - Boulevard Eugène et rue de la Roquette
(Troisième classe)
Brouilhony, architecte , 1860-1861 .

intransgressible; le standing médiocre les mélange - mais en conservant l'apparence de l'escalier de maîtres et en prévoyant même - admirable paradoxe - une porte de maîtres et une porte de service pour un seul appartement, sur un même palier ... Enfin, l'habitat pauvre supprime toute apparence à l'escalier - le réduisant à sa seule fonction de distribution et révélant par le même coup la médiocrité de toute la construction."[14]

Le plan de 1ère classe du 125, avenue des Champs Elysées (Levicomte, architecte) (fig. XIV), possède deux salons entourés de deux chambres. L'enfilade le long des fenêtres double la circulation, la salle à manger précédée d'une antichambre est desservie par un office, la cuisine est éloignée des espaces de réception et ouvre sur un escalier de service. La présence de domestiques est "inscrite" dans le plan.

Sur le plan de 2ème classe du 70 Boulevard Sébastopol (M. Rivière architecte, 1857-1858) (fig. XV), la cuisine est proche de l'entrée et face à la salle à manger, un petit office les sépare. On peut y avoir des domestiques, mais on peut aussi s'en passer. L'enfilade, permettant d'ouvrir les pièces les jours de réception, double la circulation. Mais, contrairement au plan précédent, la taille de l'appartement est réduite.

Sur ce plan du 4, Grande Rue à Batignolles (Bourlier architecte, 1857-1858) (fig. XVI), on ne trouve pas de salon, l'entrée ouvre sur la salle à manger et la cuisine qui se font face. La salle à manger dessert les autres pièces. La chambre avec alcôve, plus grande que la salle à manger, peut être utilisée pour recevoir, selon des modes de sociabilité plus modestes que ceux possibles dans les plans précédents.

. Le "mélange" social :

- *sur le même palier :* dans la même maison à loyer des habitants de conditions sociales et de niveaux de

14. F. Loyer, Op. cit., tome 2, p.19

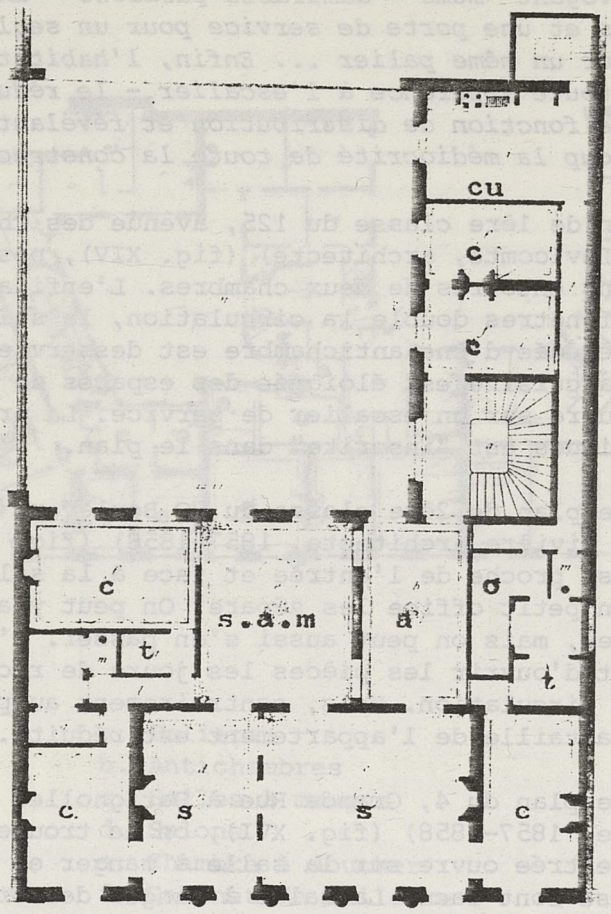

Fig. XIV - 125 Avenue des Champs Elysées .
Levicomte , architecte .

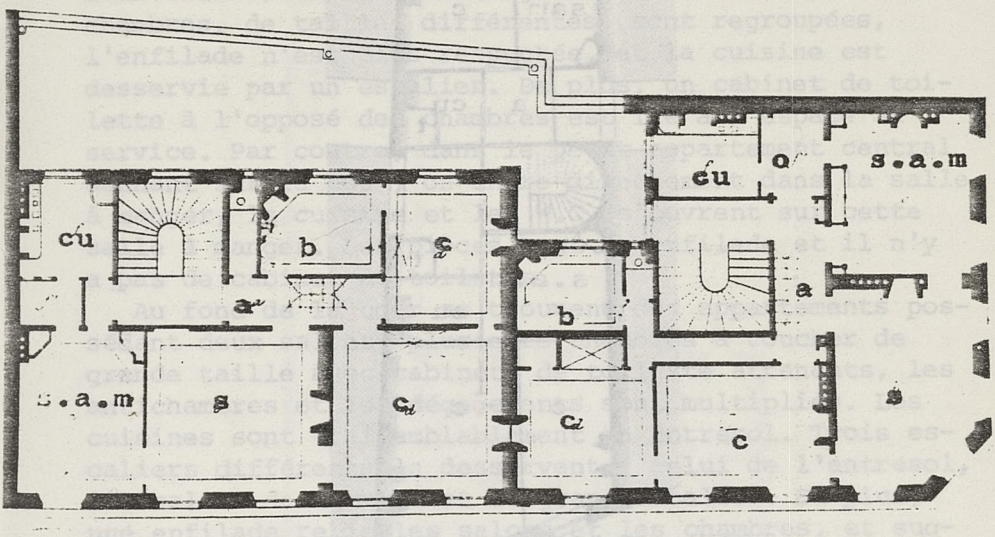

Fig. XV - 70 boulevard de Sébastopol
Rivière , architecte , 1857-1858 .

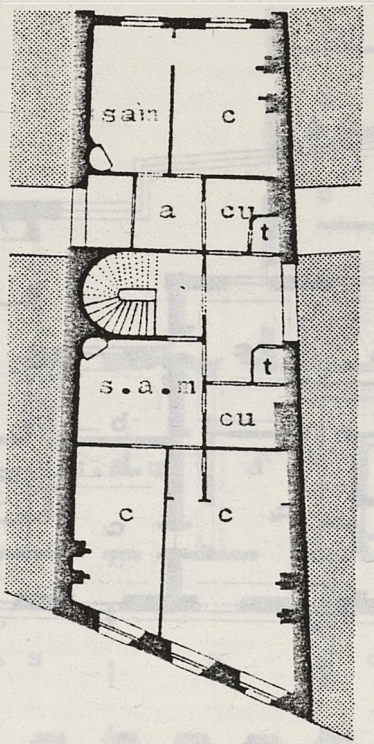

Fig. XVI - 4 Grande Rue à Batignolles
Bourlier , architecte , 1857-1858 .

fortune différents continuent à cohabiter. Cette différenciation va disparaître et devenir horizontale quand les quartiers se spécifieront par niveaux de fortune.

Dans la maison à loyer de 2ème classe du 39 rue Neuve des Mathurins (architecte Lesoufacher) (fig.XVII), les trois appartements d'un même niveau montrent des dispositions différentes qui spécifient en sous-groupes cette deuxième classe.

L'appartement sur rue possède une antichambre et deux salons, la salle à manger donne sur la cour, les chambres, de tailles différentes, sont regroupées, l'enfilade n'est plus respectée, et la cuisine est desservie par un escalier. De plus, un cabinet de toilette à l'opposé des chambres est lié à l'espace de service. Par contre, dans le petit appartement central donnant sur la cour, on entre directement dans la salle à manger, la cuisine et les W.C. s'ouvrent sur cette salle à manger. Les pièces sont en enfilade et il n'y a pas de cabinet de toilette.

Au fond de la cour se trouvent des appartements possédant deux salons, plusieurs chambres à coucher de grande taille avec cabinets de toilette attenants, les antichambres et les dégagements sont multipliés. Les cuisines sont vraisemblablement en entresol. Trois escaliers différents le desservent : celui de l'entresol, l'escalier de service et le grand escalier. De plus, une enfilade relie les salons et les chambres, et suggère l'ouverture à l'occasion des réceptions.

Dans un même bâtiment l'on peut trouver un immeuble à loyer, des commerces, des ateliers, avec au fond de la cour d'honneur, un hôtel particulier. Les populations sont donc mélangées et coexistent dans le même lieu comme le décrit Marcel Proust dans "le côté de Guermantes", publié en 1920 mais dans un cadre renvoyant à la deuxième moitié du XIXème siècle :

"(L'hôtel de Guermantes) était une de ces vieilles demeures comme il en existe peut- être encore et dans lesquelles la cour d'honneur (...) avait souvent sur ses côtés des arrière-boutiques, des ateliers, voire

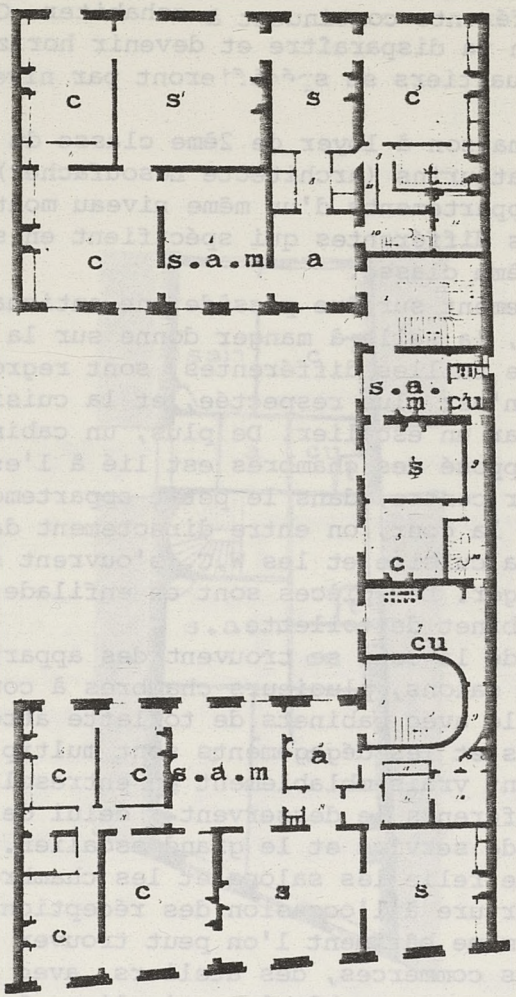

Fig. XVII - 39 rue Neuve des Mathurins (Deuxième classe) Lesoufacher , architecte .

quelque échoppe de cordonnier ou de tailleur, comme celles qu'on voit accotées aux flancs des cathédrales que l'esthétique des ingénieurs n'a pas dégagées, un concierge savetier qui élevait des poules et cultivait des fleurs et au fond, dans le logis "faisant hôtel", une "comtesse" qui, quand elle sortait dans sa vieille calèche à deux chevaux, montrant sur son chapeau quelques capucines semblant échappées du jardinet de la loge (ayant à côté du cocher un valet de pied qui descendait corner des cartes à chaque hôtel aristocratique du quartier), envoyait indistinctement des sourires et de petits bonjours de la main aux enfants du portier et aux locataires bourgeois de l'immeuble qui passaient à ce moment là, et qu'elle confondait dans sa dédaigneuse affabilité et sa morgue égalitaire.

· *aux différents étages :* les différenciations sociales sont inscrites dans les caractéristiques architecturales.[15] Les étages sont traités différemment : ils sont plus ou moins hauts, décorés de façon particulière. L'existence de balcons classe l'appartement.

Avec l'invention de l'ascenseur, le rapport étage noble (en bas)/ étages dévalorisés en haut va s'inverser, puisque le logement le plus noble est le plus haut.

D'autre part, le *mélange* social, banal avant 1850 dans un même immeuble tend à disparaître.

"La ségrégation sociale à l'intérieur des maisons de Paris se faisait sentir bien avant Haussmann, mais les constructions neuves accentuèrent ce caractère dans la mesure où des appartements identiques se superposèrent du haut en bas de l'édifice : pour loger dans la même maison, les locataires devaient désormais avoir sinon les mêmes ressources, du moins les mêmes possibilités de dépense"[16].

15. Mais au cours de cette seconde moitié du XIXème siècle, la ségrégation géographique par quartier va s'accentuer : la tendance est à l'homogénéité sociale du voisinage, même si l'on trouve de nombreux exemples du contraire.

16 . Adeline Daumard. *Maisons de Paris*, op. cit., p. 207.

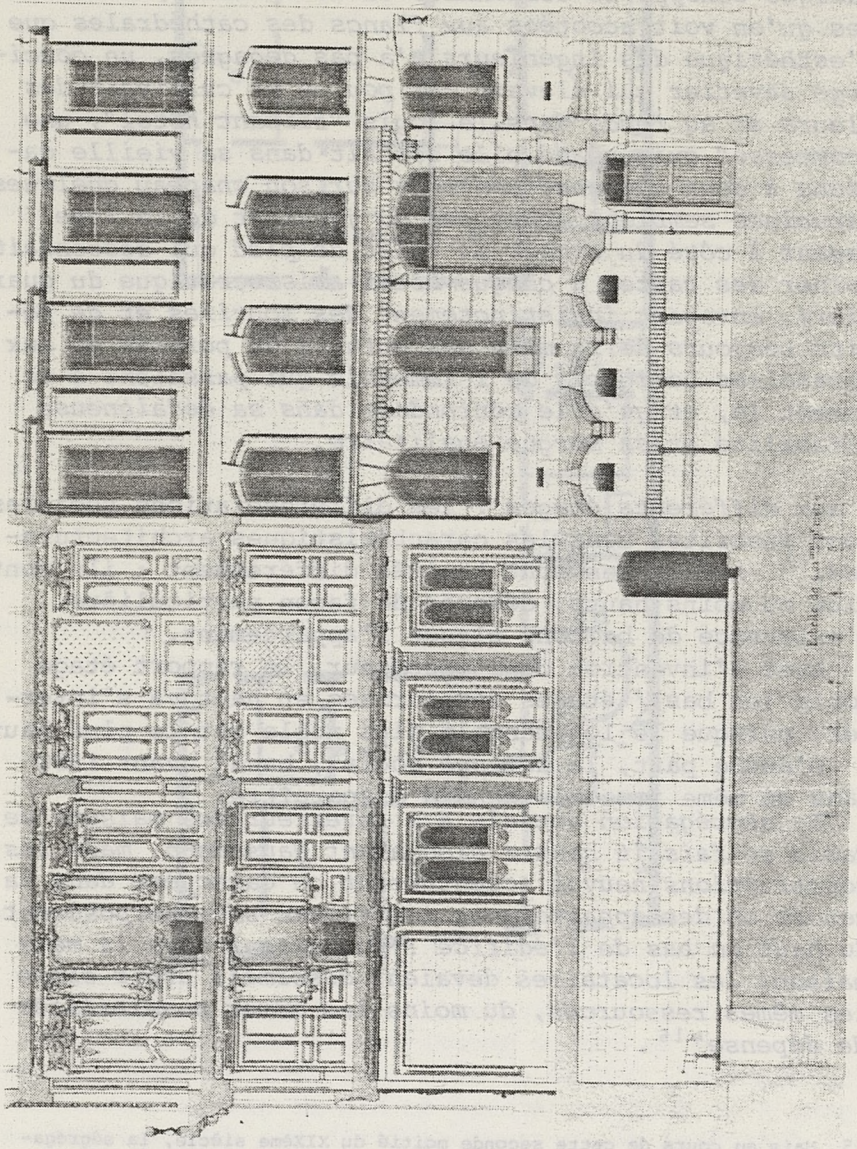

Fig. XVIII - Avenue de l'Impératrice (Première classe)
Raban , architecte .

Fig. XIX - Coupe d'une maison parisienne le 1er Janvier 1845 , *Le diable à Paris* , publié chez Hetzel .

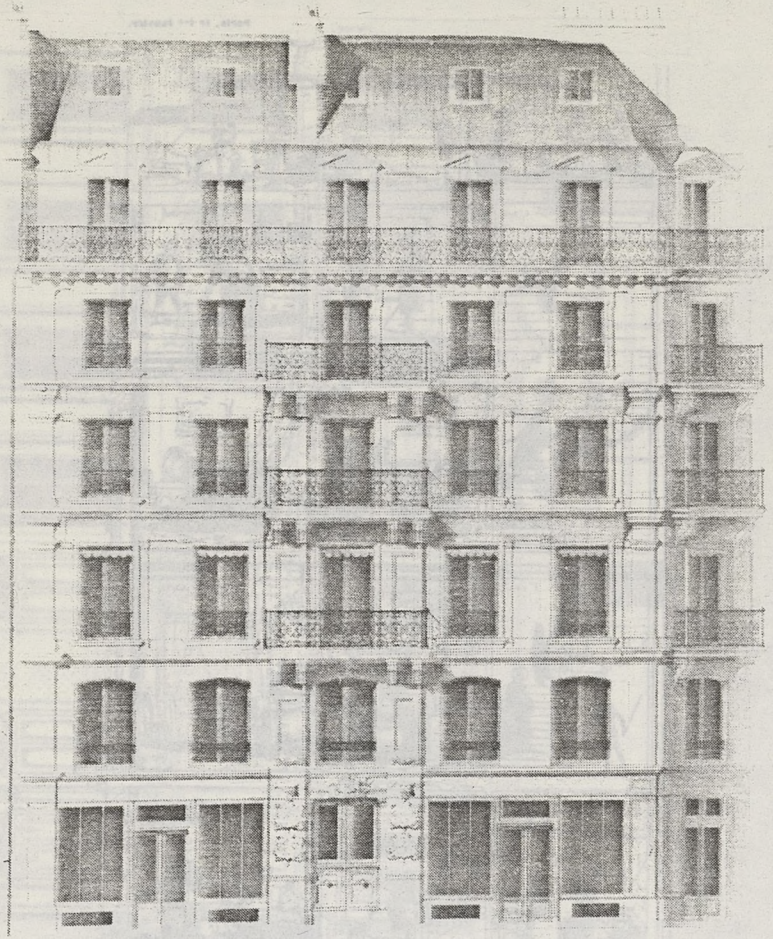

Fig. XX - Façade du 120 boulevard de Sébastopol (deuxième classe) Levicomte , architecte .

Les hôtels privés

Le recueil sur les hôtels est le premier publié. Dans sa présentation, César Daly n'esquive pas le paradoxe qui consiste à valoriser ce type en pleine période haussmannienne dans un pays "démocratique et égalitaire". Mais l'individualisme caractérisant aussi cette période, du moins dans la bourgeoisie, semble avoir dominé, et Daly adhère à cette recherche du bien-être intime associé à l'indépendance dans l'habitation :

"Après la période de vie en commun (dans les habitations collectives) durant laquelle on a édifié sa fortune, on éprouve le besoin de jouir de l'indépendance qu'on est parvenu à se créer; on veut avoir son chez-soi, où nul ne vienne plus tard déranger les habitudes, les relations, la vie intérieure qu'on s'est faite, ainsi que cela arrive si souvent dans les maisons à loyer".[17]

Autour de 1860, la construction des hôtels privés augmente dans Paris. Daly montre tout au long de sa présentation que le rapport direct architecte/propriétaire permet l'exercice de son métier de façon satisfaisante : *"L'architecte pourra donner ... des dispositions spéciales ... (tenir compte de conditions particulières liées au propriétaire), conditions que comporte seule une demeure dont la distribution répond à une destination définitive, à l'abri des caprices changeants de locataires se succédant les uns aux autres."*

"Bien des objets, forcément meubles *dans la maison à loyer, s'immobilisent avec avantage dans l'hôtel, et donnent, par cette disposition un caractère plus haut, plus sérieux, moins éphémère à l'habitation elle-même."*[18]

César Daly propose une distribution-type en se fondant sur la comparaison d'hôtels privés construits sur

17. Op. cit. p.14. Remarquer l'emploi du "on", qui montre à quel point il s'identifie à son client.

18. Idem

la distribution généralement adoptée à son époque :

Etage de caves. Une partie en est transformée, le plus souvent, en sous-sol, où se trouve la cuisine avec toutes ses dépendances (lorsqu'il n'y a pas de sous-sol, la cuisine occupe une partie du rez-de-chaussée);

Au rez-de-chaussée, surélevé, sont établies les pièces de réception : salles à manger, galeries d'apparat, salons, salles de jeu, etc.;

Au premier étage, l'appartement de la famille;

Au second étage, les chambres destinées aux amis et aux visiteurs étrangers ou à une partie des gens de la maison.

Les communs et les dépendances de l'hôtel, tels qu'écuries, remises, selleries, vacherie et logements des domestiques attachés à ces services, sont placés dans des bâtiments distincts, séparés, autant que possible, de la cour d'honneur qui isole l'hôtel de la rue, et du jardin qui s'étend souvent derrière l'habitation.

Il y a des variantes cependant à ces dispositions. Quelquefois, surtout lorsque le terrain est exigu, l'hôtel est placé directement sur la rue, au lieu d'être précédé d'une cour d'honneur. L'habitation y perd considérablement en dignité et en confort, c'est vrai; mais dans les grandes villes et dans les quartiers très peuplés, il est parfois impossible, même au prix des plus grands sacrifices, d'acquérir tout le terrain qu'on voudrait. Par ce motif d'insuffisance du terrain, et par d'autres encore, il n'est pas possible non plus de toujours placer les cuisines et leurs dépendances en sous-sol; on abandonne alors, le plus souvent, le rez-de-chaussée tout entier aux services de la maison, et on consacre le premier étage aux appartements de réception, en y réservant aussi, parfois, une ou deux chambres à coucher principales. Ces dispositions sont fréquentes à Paris."[19]

19. Op. cit. pp.15 et 16

A quelques éléments près, nous pouvons voir comment cet hôtel privé du XIXème siècle trouve ses racines dans l'hôtel particulier aristocratique du XVIIIème siècle, en ce qui concerne sa distribution générale, la place du corps de logis dans la parcelle, la dissociation entre vie publique, vie privée, service domestique. Mais à l'intérieur de ces éléments différenciateurs, des transformations se sont opérées, qui touchent en particulier l'espace de la convivialité familiale, les relations entre l'espace des enfants et ceux des parents, le regroupement des chambres des domestiques.

Le programme décrit par Daly de l'hôtel privé de Nolau et Convents, 8 rue de Valois du Roule (fig.XXI), est très intéressant, car d'une part il fait état de la commande à l'architecte, et d'autre part Daly le présente comme un modèle idéal : *"l'hôtel le plus considérable et le plus largement conçu."*
"Cet hôtel a été projeté par M. Convents, architecte, assisté, pour toute la partie décorative, tant intérieure qu'extérieure, de M. Nolau, peintre décorateur. On demandait à l'architecte de loger dans un sous-sol tout le service des cuisines, l'office du maître d'hôtel, l'office des gens, l'atelier de la pâtisserie, etc. et d'y réserver une salle d'attente pour les domestiques étrangers, cette salle ne devant communiquer avec aucune des autres pièces de l'étage, mais devant être d'un accès facile, soit par le vestibule central soit par une voûte longeant la façade gauche de l'édifice. Le rez-de-chaussée ne devait contenir que le grand escalier et des salons ou salles à manger. Deux conditions étaient imposées à l'architecte : les pièces devaient être distribuées de façon à permettre le parcours de tout le rez-de-chaussée sans qu'on fût astreint à passer deux fois par la même pièce, et il devait y avoir deux entrées principales : l'une par le vestibule du milieu sur la cour d'honneur, et l'autre sous la voûte dont nous avons parlé, située le long de la façade latérale gauche de l'hôtel. Du côté droit de l'hôtel, pour former pendant au passage voûté situé

à gauche, on devait installer un office de luxe et quelques dépendances de la salle à manger.
Le premier étage devait contenir l'appartement du maître et celui de la maîtresse de maison (en regard l'un de l'autre), un salon pour la dame, un cabinet de travail pour son mari, des cabinets de toilette, une salle de bain, une salle à manger de famille, un office, un fumoir et des chambres d'amis. Ces pièces devaient être aussi indépendantes que possible les unes des autres. Dans le comble, il fallait installer quelques chambres d'amis avec leurs cabinets, la lingerie, une chambre pour pendre des robes, et des chambres à coucher pour les principaux domestiques. Les dépendances de l'hôtel devaient se composer : dans la cour principale et du côté de la rue, d'une loge de concierge ayant en regard un pavillon servant de garde-meuble; au fond du jardin, d'écuries pour douze chevaux, de remises pour huit voitures et d'une sellerie (le tout pouvant se diviser facilement en deux services distincts), d'une vacherie, d'une seconde loge de concierge, de chambres de domestiques, de greniers à fourrages, etc.
Quelques particularités de cet hôtel méritent d'être signalées. Au rez-de-chaussée, du vestibule circulaire (a) situé au centre de la façade principale sur la cour d'honneur, on passe au salon d'entrée (b) en montant une série de marches, ce qui établit entre les deux pièces une différence de niveau considérable.
Ce salon d'entrée était indispensable, d'après les dispositions du projet, pour permettre cette circulation continue à travers toutes les pièces du rez-de-chaussée qu'exigeait le programme, et qui doit offrir, en effet, de grands avantages pour les bals et les fêtes. Il était bon, à plusieurs points de vue, que le vestibule et ce salon d'entrée fussent largement en communication : il était également important aussi que la séparation entre ces deux pièces fût fortement marquée, les domestiques étrangers passant fréquemment par le vestibule, tandis que leurs maîtres, dans leurs pérégrinations à travers les salles de fêtes, pouvaient

souvent traverser le salon d'entrée auquel, en de pareilles circonstances, il convenait d'ôter de son caractère d'antichambre. La démarcation nécessaire entre les deux pièces a été obtenue à la fois par la différence de leur niveau et par deux grands massifs d'arbustes qui s'étendent de chaque côté du perron intérieur jusqu'aux murs : l'effet de cette disposition est très satisfaisant. Les jours de fête, l'office de luxe (i) sur la façade latérale droite de l'hôtel se transforme en estrade pour les musiciens : en faisant glisser sur des rails une partie des armoires appliquées contre les murs, on découvre une large baie s'ouvrant sur le salon de danse, et qui est garnie d'une énorme glace sans tain. Du vestibule circulaire on communique, par deux escaliers cachés dans les murs, avec le vestiaire et la salle d'attente des gens de service étrangers à l'hôtel. Au premier étage, la galerie qui sépare les appartements du maître et de la maîtresse de la maison, est tout simplement un jardin d'hiver, un charmant parterre de fleurs et d'arbustes. Cet usage croissant d'introduire des plantes dans l'intérieur de nos habitations offre aux artistes des ressources décoratives d'un charme singulier et dont on n'apprécie que vaguement encore toutes les heureuses conséquences pour l'art. On choisit, bien entendu, des plantes décoratives, sans propriétés nuisibles.
Le mobilier de cet hôtel est en rapport avec le luxe de la construction : des meubles artistement traités, des tapis d'orient, des étoffes richement brodées contribuent à l'éclat et à l'élégance de cette opulente habitation." [20]

Sur le plan du rez-de-chaussée, nous voyons apparaître un salon de famille, spatialisation remarquable de la convivialité familiale, associé à de nombreux espaces de réception et de jeux. Un espace de service jouxte le corps de bâtiment principal, et est relié au sous-sol par des escaliers de service.

20. Note (1) de la page 15 du texte de Daly qui se poursuit pp. 16 et 17.

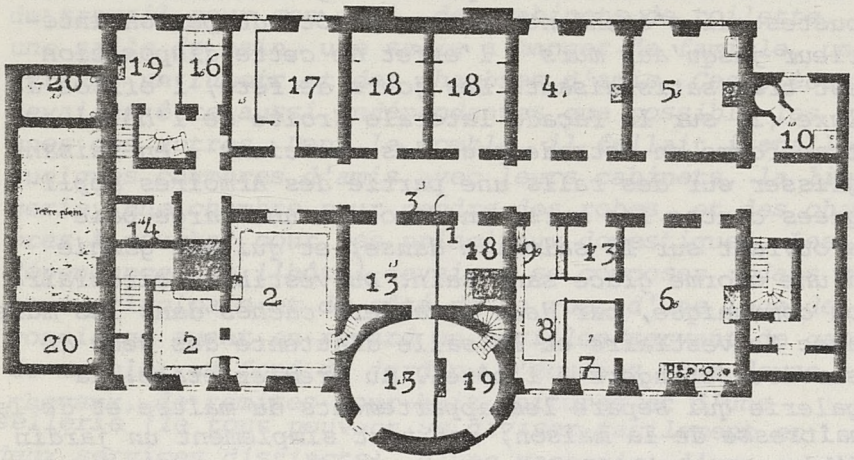

1.escalier de service
2. salle d'attente
3. galerie de service
4. office des gens
5 office du Maître d'Hôtel
6 cuisine
7. laverie
8. garde manger
9. légumier
10. pâtisserie
11. cave des vins en pièces
12. cave des vins en bouteilles
13. caves à charbon
14. cave aux huiles
15. linge sale
16. nettoyage des lampes
17.18. calorifères
19. vestiaires
20. fosses

Fig. XXI - Hôtel privé , 8 rue de Valois du Roule
Nolau et Convents , architectes .
Plan du sous-sol

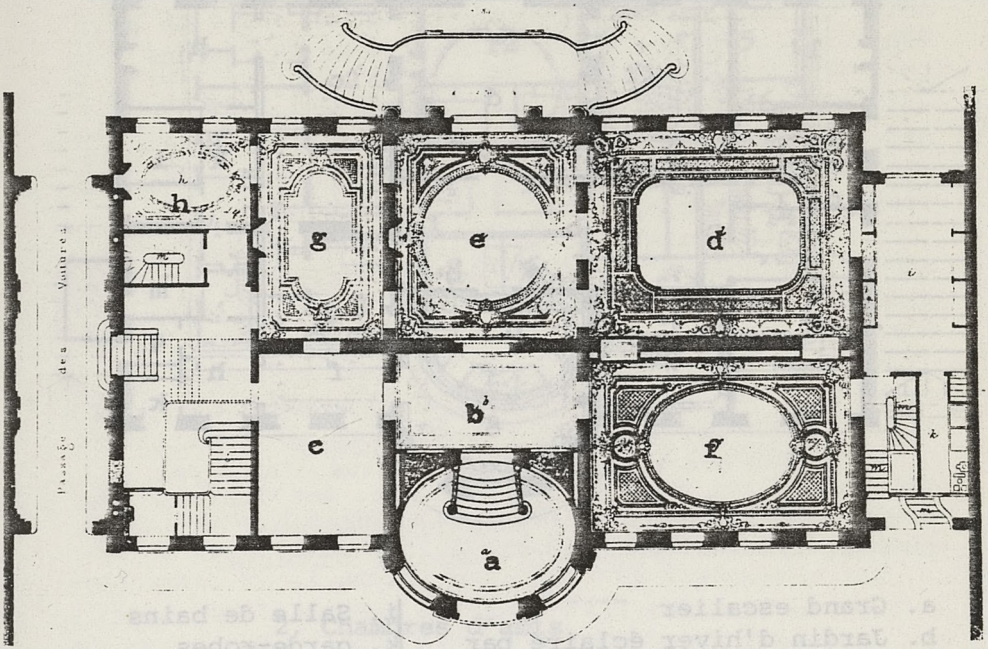

a. Vestibule
b. Salon d'entrée
c. Salon d'attente
d. Grand salon
e. Salon de famille
f. Salle à manger
g. Salon de jeu
h. Salon chinois
i. Office de luxe
k. Laverie
l. Grand escalier
m. Escaliers de service

Plan du rez de chausée

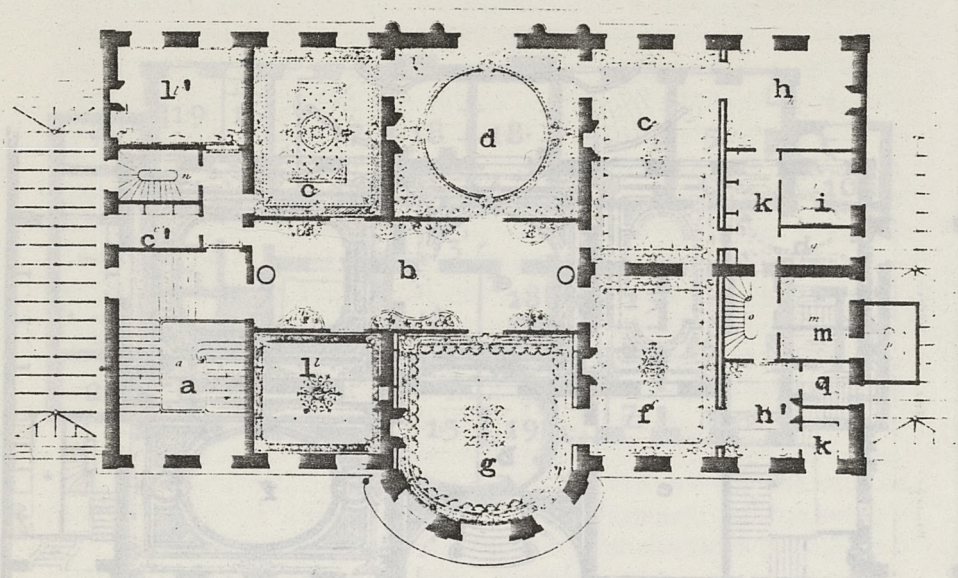

a. Grand escalier
b. Jardin d'hiver éclairé par en haut servant d'antichambre
c. Salle à manger
c'. Office
d. Salon de Madame
e. Chambre à coucher de Madame
f. Chambre à coucher de Monsieur
g. Cabinet de travail de Monsieur
h. Cabinet de toilette de Madame
h'. id. de Monsieur
p. Escalier pour le service ext.
i. Salle de bains
k. garde-robes
l.l'. Chambres d'amis
m. Antichambres des marchands et des Domestiques étrangers.
n. Escalier pour le service de la salle à manger
o. Escalier pour le service des appartements
q. Lieux à l'anglaise

Plan du 1er étage

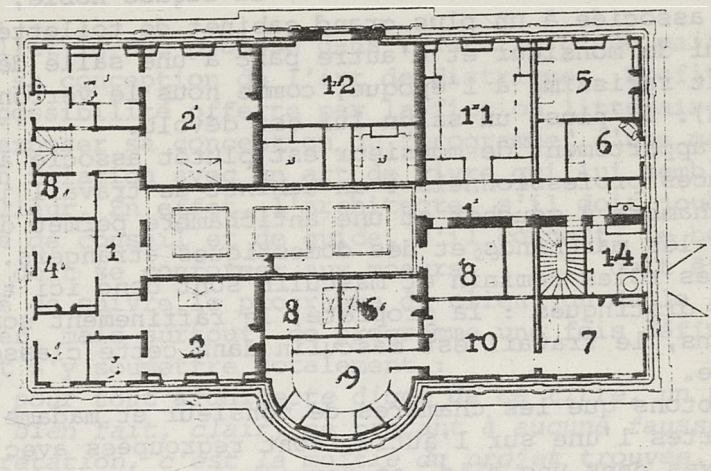

2. Chambres d'amis
3. Cabinets de toilette
4.5.6. Maître d'Hôtel , Femme de Chambre et Valet de Chambre
7.8. Lingère et Domestiques divers
9. Lingerie
10. Repassage
11. Garde-robes de Madame
12. Garde-meubles
13. Fruiteries
14. Nettoyage

Plan des combles

Le plan du premier étage montre une dissociation des espaces masculins et féminins remarquable :
- la chambre à coucher de madame est plus grande que celle de monsieur et donne sur la façade noble, elle est associée à un plus grand cabinet de toilette que celui de monsieur et d'autre part à une salle de bain (fait rarissime à l'époque, comme nous le verrons plus loin). De plus, un salon lui est dévolu.
- l'appartement de monsieur est plutôt associé à des espaces professionnels : un cabinet de travail jouxte sa chambre à coucher et une antichambre permet de recevoir les marchands et des domestiques étrangers.

Les rôles féminin et masculin sont donc ici très bien distingués : la propreté, le raffinement sont féminins, le travail est masculin dans cette classe sociale.

Notons que les chambres de monsieur et madame sont ouvertes l'une sur l'autre, sont regroupées avec leurs annexes dans une aile, et forment donc un appartement.

A l'étage des combles, les chambres d'amis ont un cabinet de toilette et une cheminee. Les chambres des domestiques de "haut rang" ont des cheminées ou des poëles. Ils n'ont pas de cabinet de toilette.

2.- Le "programme idéal" de Viollet-le-Duc :

Viollet-le-Duc propose dans *Histoire d'une maison*[21] (1873) sa conception de l'art de distribuer. Profitant de la possibilité offerte par la fiction littéraire[22], il va exposer sa conception du "programme" d'une maison, en relation avec un art de vivre qui lui semble le meilleur. En effet, l'architecte, s'il doit jouer le rôle de conseil et de guide, s'il connaît le bon usage, doit se conformer aux moeurs[23]. Il doit être capable de suivre le programme du client ou de le lui proposer, mais surtout, ce programme une fois défini, il doit s'y soumettre totalement :

"Or pour tout architecte digne de ce titre, un programme bien fait, clair, ne prêtant à aucune fausse interprétation, c'est la moitié du projet trouvée, à une condition toutefois, c'est qu'il s'y soumettra de tous points ..."[24]

Le jeu de Viollet-le-Duc dans cette fiction va donc être de rechercher avec le jeune Paul les données du programme. Et il pourra d'autant mieux proposer ses propres positions que le jeune Paul est naïf et inexpérimenté autant socialement qu'architecturalement.

Comme il l'avait déjà fait plus abstraitement dans les Entretiens, Viollet-le-Duc va proposer un certain nombre de règles fondées sur des valeurs : la critique du paraître, l'importance de la famille, de son "chez soi", de son foyer, la nécessité pour l'architecte de proposer un lieu qui préserve l'esprit de famille, mais aussi la nécessité pour l'architecte d'obéir à la hiérarchie sociale en respectant la concordance entre condition sociale et traduction architecturale ...

21. *Histoire d'une maison*, Paris, J. Hetzel et Cie, 1873
22. M. Paul a seize ans et s'ennuie. Sa soeur ainée, mariée depuis peu, doit faire bâtir, sur le terrain de la maison paternelle, sa propre maison. Il va demander à son cousin architecte de l'aider, à partir du programme sommaire envoyé par sa soeur, à concevoir cette maison. Le maître va apprendre à l'élève à éviter tous les écueils.
23. *Entretiens sur l'architecture. Dix-septième entretien.* Paris, Morel, 1863-1872.
24. Op. cit. p.274

. Le *salon* : il est défini comme lieu de réunion de la famille, et c'est la pièce la plus importante.
. Ensuite vient la *salle à manger : "il faut qu'on y entre directement du salon"*. Mais sa position est assez complexe, car elle implique de réfléchir à celle de la cuisine, mais aussi aux *"rituels sociaux"* :

"Ainsi entrerons-nous dans cette salle à manger, non dans l'axe, mais latéralement, ce qui est plus commode; car vous savez que, l'orsqu'on se dirige vers la table ou qu'on sort de dîner, les messieurs offrent le bras aux dames. Il est donc bon qu'en sortant ou en entrant, on n'ait pas un obstacle qui puisse entraver la marche de ces couples. La porte donnant du salon sur la salle à manger ne sera plus dans l'axe de l'ouverture donnant du salon dans la salle de billard; mais cela m'est égal. Cette porte sera en pendant avec la fenêtre s'ouvrant de ce côté sur le dehors, et au milieu nous placerons la cheminée."

. La position de la *cuisine :*

" Raisonnons donc un peu ... Il est tout simple de mettre la cuisine à proximité de la salle à manger. Mais la cuisine est un service incommode. *Quand on n'est pas à table, il ne faut ni sentir l'odeur des mets, ni entendre le bruit des personnes affectées à ce service. La cuisine doit donc être, d'une part, non loin de la salle à manger, d'autre part, assez éloignée de l'habitation pour qu'on n'ait point à en soupçonner l'existence. De plus, il faut à proximité de la cuisine, la cour de service, les communs, le poulailler, un petit potager, des laveries, etc. Il importe aussi que* la cuisine ne soit pas placée à l'exposition du midi. *N'oublions pas que madame votre soeur, qui s'entend à diriger une maison, a eu la précaution de dire dans le programme laconique qu'elle envoie :*"Cuisine, pas sous-sol!". *Elle a raison, les cuisines en sous-sol sont malsaines pour ceux qui s'y tiennent, difficilement surveillées, et répandent leur odeur dans les rez-de-chaussée. Nous la placerons donc de plain-pied avec la*

salle à manger, mais sans communication directe avec celle-ci pour éviter l'odeur et le bruit."
Nous avons ici la preuve que, contrairement à ce que l'on pense couramment, l'éloignement de la cuisine à cette période n'est pas liée à une méconnaissance de l'architecte, mais à un savoir issu d'une image de la fonctionnalité différente de celle de notre époque. Soulignons d'autre part le refus du modèle anglais de la cuisine en sous-sol.

La salle de billard, ainsi que le cabinet de monsieur avec sa petite antichambre et, dans une des *"loges fermées donnant sur le jardin"*, un divan où *"les messieurs pourraient fumer"* nous conduit à remarquer que tous les espaces de sociabilité autres que le salon sont masculins et situés au bel étage. Ces pratiques sont nouvelles, et cette place de l'homme aussi.

Une autre nouveauté apparaît : la multiplication des ouvertures sur le jardin : des loges, des serres permettent de jouir de la vue. La mode des plantes vertes dans les intérieurs s'installe.

. Les circulations et les escaliers :

Les pièces principales du rez-de-chaussée doivent être desservies de façon autonome par le vestibule mais communiquer entre elles. Cependant, la salle à manger reste plus intime car elle ne communique pas aussi largement avec le salon que la salle de billard. Ces pièces sont ouvertes les unes sur les autres mais ne sont pas en enfilade.

Trois escaliers desservent cette maison : l'escalier principal, un escalier plus intime qui dessert les chambres à l'étage et sous lequel sont installés des "water-closets", un escalier de service qui dessert l'office lié à la salle à manger, et l'office de service, la cuisine, le fournil ...

Un autre escalier mène aux logements du cocher et du palefrenier.

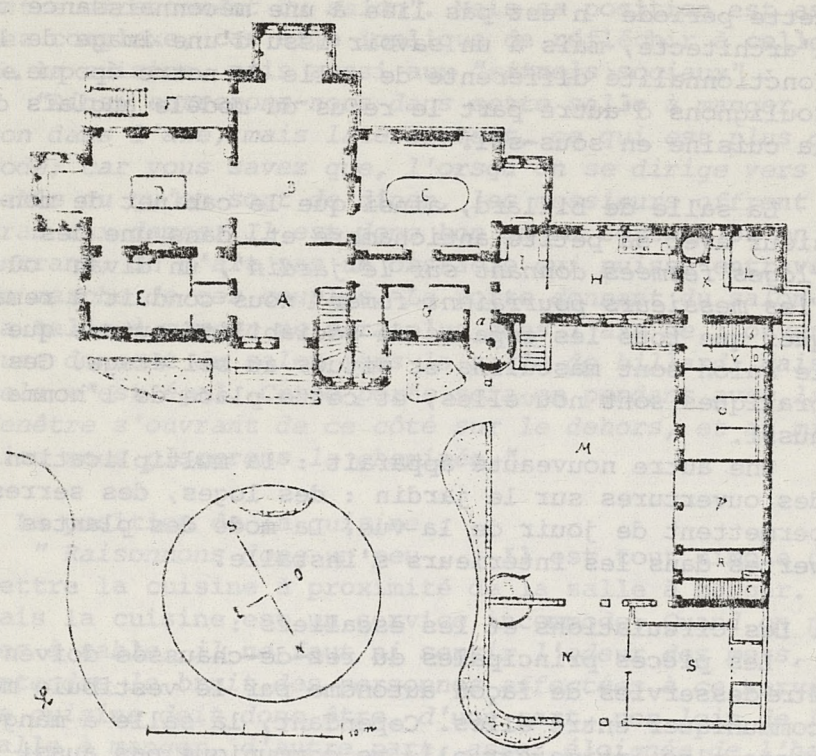

Fig. XXII - Viollet Le Duc , *"Histoire d'une maison"*
Plan du rez de chaussée

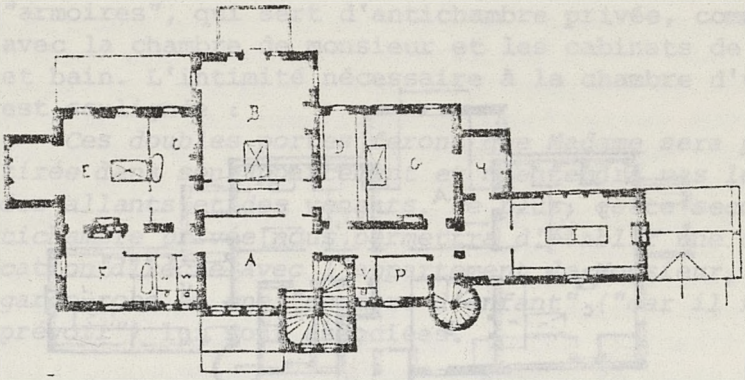

A. Vestibule
B. Salon
C. Salle à manger
D. Salle de billard
E. Cabinet de Monsieur
F. Descente-serre
G. Office
H. cuisine
I. Desserte
K.L. Fournil, laverie
N.S. Basse cour
O. Ecurie
P. Remise
R. Sellerie
a. Escalier de service
b. Descente aux caves
c. Escalier des palefreniers
V.W. Water-closets
M. Cour de service

Plan du premier étage .

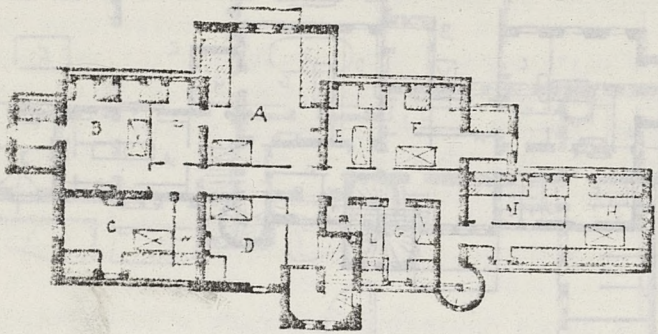

A.B. Chambres
C.D. Petites chambres
E.F.G.H. Chambres de domestiques
a.b. Cabinets de toilette
W. Water-closet
I. Débarras
Water-closet pour les gens

Plan de l'étage sans combles.

Nous voyons se mettre en place un espace de service bien différencié de l'espace de réception qui forme une aile autonome.

. La chambre de la "maîtresse du logis" : située au-dessus du salon, elle comporte une annexe pour ses "armoires", qui sert d'antichambre privée, communiquant avec la chambre de monsieur et les cabinets de toilette et bain. L'intimité nécessaire à la chambre d'une dame est soulignée :

"Ces doubles portes feront que Madame sera plus retirée dans son appartement et n'entendra pas le bruit des allants et des venants. De plus, cette seconde antichambre privée nous permettra d'établir une communication directe avec l'appartement de Monsieur, une garde-robe et une "chambre d'enfant" ("car il faut tout prévoir") lui sont associées.

. Quant à la chambre du maître de maison, elle sera placée *"du côté de la belle orientation"*. Là encore, soulignons cette transformation des usages et surtout des mentalités, puisqu'auparavant c'était le privilège de la femme que de bénéficier de la meilleure orientation. Elle sera liée aux deux cabinets de toilette et formera avec la chambre de madame une enclave privée : *"Ainsi les deux portes donnant sur l'antichambre, fermées, les maîtres seront complètement chez eux."*

Monsieur aura une "loge", tandis que Madame aura un balcon plus petit.

. Des chambres d'amis et de domestiques sont regroupées dans un "quartier séparé" et communiquent avec les appartements des maîtres par le grand escalier. Elles ont toutes une cheminée et les deux plus grandes un cabinet de toilette.

Les chambres des domestiques n'ont ni cheminées ni cabinet de toilette et sont regroupées et desservies par l'escalier de service. Ainsi le statut des domestiques conduit, alors même qu'ils seront bien plus présents dans cette maison que les "amis", à leur proposer des chambres non chauffées, et aucun dispositif de toilette.

En relisant ces textes de Viollet-le-Duc, après avoir analysé la production architecturale entre 1850 et 1870, nous avons l'impression étrange de pénétrer dans un monde assez intemporel. Viollet-le-Duc semble totalement ignorer la réalité de la production des maisons à loyer et des habitations ouvrières. Ce qu'il condamne en réalité, au-delà de la "folie symétrique" de certains, de l'uniformité des façades des voies urbaines et des distributions intérieures, du rétrécissement des surfaces, c'est l'urbanisation et l'entassement dans les villes; c'est aussi un phénomène qui ne va faire que s'accélérer : la dissociation entre habitat et travail. En fait, Viollet-le-Duc se bat contre un avenir qu'il prévoit sombre, mais ses craintes n'étaient-elles pas justifiées ?

Il est dommage qu'il se soit passionné pour des types d'habitat aujourd'hui peu courants, comme l'hôtel privé, et qu'il ait perçu comme sans importance, voire même sans avenir, ce qui est aujourd'hui l'habitation banale. Certaines de ses réflexions restent en effet d'actualité :

"L'art consiste précisément, en architecture, à savoir revêtir tout objet d'une forme appropriée à cet objet, non point à faire une boîte monumentale pour chercher, après coup, comment on pourra disposer les objets dans cette boîte."[25]

Mais plus qu'une attitude d'indifférence ou d'ignorance, c'est une attitude de militant qui lui fait écarter comme néfastes les maisons à loyer, dans lesquelles *"la personnalité de l'individu s'efface et où il n'est guère possible d'admettre l'amour du foyer"*, où l'on ne peut, comme dans la maison privée, *"laisser l'empreinte (de ses) habitudes"*[26] .

Par contre, l'efficacité de la normalisation des ouvriers par l'habitat individuel satisfait pleinement son goût de l'ordre :

25. *Entretiens*, op. cit. p.274

26. *Entretiens*, op. cit. p.305, 18ème entretien.

"Un assez grand nombre d'usiniers, en France, ont construit des habitations pour les ouvriers qu'ils emploient. Ces habitations, séparées par lots, peuvent devenir la propriété de ces ouvriers par voie d'amortissement. Eh bien, les habitudes de régularité, d'ordre, d'honnêteté se répandent promptement dans ces sortes de colonies; et il est rare que ces agglomérations ouvrières se livrent aux excès si fréquents dans les centres où ce système n'a pas été appliqué." [27]

Viollet-le-Duc prévoyait une modification des habitudes de vie et l'avenir lui a donné tort car il était certain de la désaffection totale de l'immeuble à loyer.

"La société modèle, parfaite, serait celle où la grande majorité des membres serait propriétaire, aurait l'amour du chez-soi, d'où résulte l'amour de la famille, du travail, le choix entre ses amis, l'oubli des distractions futiles ou malsaines.

Voilà donc un programme nouveau et très désirable, qui s'imposera peut-être prochainement aux architectes." [28]

Il termine le 17ème entretien par cette phrase, définissant le rôle de l'architecte : *"Les véritables fonctions de l'architecte, lesquelles consistent à éclairer les clients plutôt qu'à obéir à leurs moindres caprices* [29] *..."* Nous ne sommes plus très loin du *"il faut apprendre aux habitants à habiter"* des architectes modernes.

Soulignons d'autre part qu'en insistant sur l'idée que chaque maison relève d'une organisation unique à négocier avec le client, il écarte la possibilité de classer mais aussi de reproduire de types puisque la solution unique est à trouver à chaque fois, ce qui par là même rend nécessaire le recours à l'architecte.

La tonalité de ses "Entretiens", la plupart du temps prescriptifs, est plus celle d'un réformateur social que d'un architecte : il prône la maison privée

27. *Entretiens*, op. cit. p.305

28. *Entretiens*, op. cit. p.300

29. *Entretiens*, op. cit. p.301

car : *"de l'amour du foyer découle l'amour du travail, de l'ordre et d'une sage économie. Il faut donc faire aimer le foyer, le rendre possible au plus grand nombre et s'évertuer à résoudre ce problème. L'architecte ne saurait s'imposer une plus noble tâche."*[30]

Cependant, il n'a pas conscience lui-même de ces positions contradictoires, puisqu'il tenait aux architectes, quelques pages plus haut, un discours prônant la souplesse et l'écoute du client :

"Les architectes n'ont pas à réformer les moeurs dans ce qu'elles peuvent avoir de mauvais ou d'excessif, mais à y conformer leurs constructions, ou à s'abstenir ..."[31]

Viollet-le-Duc se situe donc, de son point de vue, au plus près des habitudes des habitants retrouvant son leit-motiv : traduire exactement les programmes donnés par les habitudes. Ce faisant, il interprète et projette sa propre conception des interactions entre les membres de la famille, son modèle de sociabilité, son point de vue sur les rôles masculins et féminins, et sa conception, très marquée par son temps et sa classe sociale, de la famille.

La réputation de rationalité de Viollet-le-Duc dans l'utilisation des techniques constructives ne peut être étendue à ses conceptions de la distribution, puisqu'il raisonne à partir de postulats contestables. La nécessité pour lui de définir des "besoins objectifs" va à l'encontre d'une analyse réelle des moeurs et des usages. C'est en effet du point de vue social un homme typique du XIXème siècle, extrêmement conformiste, qui définit donc les "besoins" en relation avec sa conception du bon mode de vie et sans relativiser son point de vue abstrait. En cela, on peut avancer qu'il prépare la pensée fonctionnaliste.

Cet homme aux conceptions contradictoires, défenseur de l'ordre et de la famille, mais en rupture avec la production architecturale de son temps; qui répète comme un leit-motiv tout au long de ces textes qu'il

30. Viollet-le Duc, *Entretiens*, op. cit. p.305
31. Viollet-le-Duc, op. cit. p.278

faut connaître les moeurs de l'habitant tout en tenant un discours figé sur ses propres valeurs, qui n'admet de variations d'habitudes que dans la marge étroite de son propre mode de vie (et donc de penser et de sentir) semble engagé dans un processus de dénégation. S'il met en effet tellement en avant l'attention accordée au programme, c'est semble-t-il pour mieux écarter l'idée qu'il accorde une importance primordiale à la composition. Est-ce pour mieux se démarquer de la tradition Beaux-Arts ? Les plans de maisons qu'il propose (qu'il les ait construits ou qu'il les ait choisis) semblent organisés d'abord, non pas par le programme mais par un procédé de composition formelle qui se structure autour des circulations, des dégagements et non plus, comme les architectes et théoriciens de l'architecture dont nous avons connu l'importance du point de vue de la distribution, autour de notions plus liées à l'usage et aux façons de vivre, comme par exemple la dissociation structurante (concernant la conception du plan) entre espace de réception, espace privé, espace de service ou bien espace valorisé de la rue ou du jardin opposé à la cour. Plutôt qu'une mise en relation d'un programme et d'une forme spatiale, il semble bien que, pour Viollet-le-Duc, la maison à concevoir soit d'abord une structure dans laquelle le système relationnel entre éléments soit plus important que les éléments eux-mêmes. Or dans ces textes sur l'habitation, ces idées ne sont jamais explicitées.

Nous avons là encore un exemple du hiatus entre discours et pratiques qui met en lumière la nécessité d'un regard critique sur les documents utilisés, en particulier les traités, même si les effets de leur diffusion restent importants.

3.- L'enseignement de Julien Guadet à la fin du XIXème siècle.

Julien Guadet, enseignant à l'Ecole Nationale et Spéciale des Beaux Arts, publie en 1902 un cours élaboré pendant 25 ans dont le Tome II, libre IV, est consacré aux *"éléments de la composition dans l'habitation"* [32]. Une première constatation s'impose : ces exemples sont toujours des châteaux, des hôtels privés, et ce qu'il nomme dans le titre *"habitations collectives"* sont des prisons, des casernes, des écoles ou autres institutions. Cependant malgré ces limites très précises, il formule une position sur la composition dans l'habitation, sur la distribution qui nous renseigne sur une façon de penser les liens entre évolution sociale et mentale et architecture domestique.

Avant d'analyser dans le détail les éléments de la composition, arrêtons-nous un instant sur les grandes règles de la composition énoncées dans le Tome 1.

Partant d'une définition platonicienne : *"Le beau est la splendeur du vrai"*, il conseille à ses étudiants de chercher dans leur propre conscience cette vérité, qui réside en eux-mêmes, au-delà de *"la tyrannie de la mode, de la servitude du pastiche, du mirage de la fantaisie irraisonnée"* [33]. Un guide sûr de la composition c'est la *"fidelité loyale au programme"*. Celui-ci ne devrait pas être l'oeuvre de l'architecte, car ce n'est pas à lui de définir les *besoins* du client.

Dans tout programme, J. Guadet propose de distinguer d'abord les surfaces utiles puis les communications nécessaire. Le programme du client est constitué des surfaces utiles, en général. C'est l'architecte qui devra mettre en communication les surfaces utiles. Mais il devra réduire le plus possible les surfaces consacrées aux communications.

32. *Eléments et théorie de l'architecture.* Paris, Librairie de la Construction Moderne, 1902, 4 tomes.
33. Op. cit. tome 1, p.99

"La composition n'est qu'une suite de sacrifice" [34]. Dans un plan en effet, la hiérarchie des positions des pièces implique des sacrifices qui seront liés au programme, à la demande du client.

D'autre part, Guadet oppose la *symétrie* des bâtiments, qui se programme, qui est *"la régularité intelligente"*, au *pittoresque* qui *"se compose à lui tout seul par l'oeuvre du plus grand des artistes : le temps"* [35]. Ce pittoresque est aussi défini comme la variété et ces termes le conduisent à définir le caractère comme *identité entre l'impression architecturale et l'impression morale du programme"* [36].

Comment ces règles vont-elles guider la composition ? Nous allons reprendre les différents *éléments* de la composition car pour Guadet, la composition elle-même ne s'enseigne pas, elle renvoit d'une part à l'intuition et à l'inspiration et d'autre part à un *savoir* sur les éléments.

Nous ne reprenons pas ici les rappels historiques mais uniquement ce qui fait référence à son époque.

La chambre est le premier élément étudié car il est *"le premier organe de l'habitation, le foyer intime"* [37] Il importe que les chambres soient regroupées car elles représentent *"l'habitation intime, la vie de famille"*. Elles doivent communiquer entre elles. Ce n'est donc pas une autonomie stricte de l'individu qui est là sous-entendue. Il s'agit d'abord de loger les membres d'une famille et d'éviter la dispersion des chambres qui oblige à traverser les parties publiques de l'habitation pour passer d'une chambre à une autre.

D'autre part, le service doit pouvoir y être effectué sans passer d'une pièce à l'autre, ce qui implique une

34. Op. cit. p.122
35. Op. cit. pp. 128 et 131
36. Op. cit. p. 132
37. Tome 2, p.18

double circulation : chaque chambre doit avoir deux portes. Les annexes à la chambre sont les cabinets de toilettes, d'aisances, les bains, garde-robe et lingerie.

De plus la dissociation avec la partie publique doit être prévue dans le dispositif spatial : *"un tour de clé ou un verrou poussé, et la vie intime de famille doit pouvoir être inviolable dans sa citadelle, qui est la chambre et ses dépendances - les chambres et leurs dépendances".* [38]

Le chambre principale est celle de la femme (rapelons que pour Viollet Le Duc, quelques années plus tôt, c'est celle de l'homme) : *"Chambre en quelque sorte, d'apparat, car l'ancienne habitude de la réception intime dans la chambre à coucher tend à renaître... il y a même une certaine nuance d'amitié dans cette réception"* [39]. Elle est donc reliée au salon et pourra s'annexer aux pièces de réceptions au cours des soirées : c'est le modèle de distribution de l'hotel aristocratique du XVIIIème qui est repris ici, y compris l'enfilade éventuellement.

De même il reprend comme modèle l'organisation classique de la chambre : le lit face aux fenêtres, l'enfilade le long des fenêtres et la cheminée sur un côté, au milieu de la paroi.

La chambre sera rectangulaire et *"ce qui... dirige dans la disposition, c'est le meuble"* [40] Voilà au contraire, une attention nouvelle, liée à l'importance déterminante du mobilier pendant tout le XIXème siècle.

L'alcôve est déconseillée pour des raisons d'hygiène et le couplet sur l'air confiné si caractéristique de cette époque est repris ici :*"évitez les zones stagnan-*

38. Op. cit. p.46
39. Op. cit. p.47
40. Op. cit. p.48

tes d'air non renouvelé".[41] De même les draperies, tentures, etc... qui *"sont des embuscades d'ennemis invisibles"* sont condamnées.

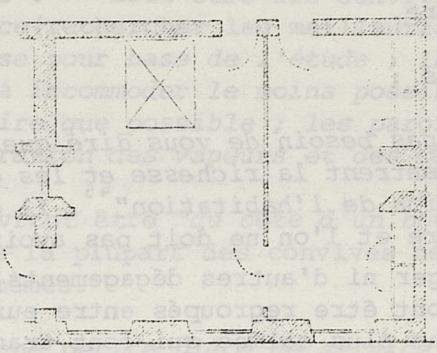

Fig. XXIII - Chambre principale et cabinet de toilette

- Les dépendances de la chambre.

. *"Près de la chambre, les usages modernes exigent le cabinet de toilette"*[42] ouvert sur la chambre et sur un dégagement de service. Il doit être chauffé. Le meuble de toilette pourra être un meuble ou installé à demeure.

La salle de bain doit être installée près des chambres et non comme auparavant dans les communs d'un hotel ou au rez de chaussée quand les chambres sont au premier.

Elle peut être *"utile ou coquette"* et *"chez les modernes (elle) est devenue un programme d'intimité plutôt féminine"*[43].

Le cabinet d'aisance peut être maintenant placé au milieu de l'appartement grâce à l'invention récente du syphon qui évite les odeurs et les *"émanations méphi - tiques, si bien qu'aujourd'hui on n'hésite pas à placer*

41. idem
42. Op. cit. p.55
43. Op. cit. p.60

un siège d'aisances dans un cabinet de toilette, chose qui aurait été taxée de folie, il y a vingt ans"[44]

L'intimité nécessaire à ces pratiques lie le cabinet d'aisance à la chambre et proscrit son ouverture sur l'antichambre.

- Les salons :

"Je n'ai pas besoin de vous dire que le salon ou les salons concentrent la richesse et les éléments de la représentation de l'habitation"[45]. Il doit être lié à l'antichambre et l'on ne doit pas avoir à traverser la salle à manger ni d'autres dégagements. Les grands salons devront être regroupés entre eux ainsi que les petits salons plus calmes qui font transition entre grand salon et chambre.

Choisir pour les salons la meilleure roientation est pour Guadet un sacrifice car *" les salons servent rarement, les chambres toujours"* et il propose de remettre entre les mains du client ce choix de *"décider ce qu'il préfère sacrifier, de l'apparat ou de l'intimité"*[46]

D'autre part, dans *"les réœptions telles qu'on les comprend maintenant, où l'on ne peut que circuler sans s'assoir, le salon devient un lieu de passage et non de séjour"*. Ceci implique des portes doubles mais pour le reste c'est tout simplement une pièce assez vaste qui permet toutes les libertés de conception.

- Les salles à manger :

. La communication avec les salons doit être recherchée.

. Elle doit se différencier de l'antichambre.

44. Op. cit. p.62
45. Op. cit. p.72
46. Op. cit. p.74

. Elle devient *"plus intime et plus confortable"*[47], le carrelage froid est remplacé par un parquet.

Il résume les qualités à rechercher pour concevoir une salle à manger : *"le bien-être des convives et la facilité du service* (rechercher les meilleures dimensions) *avec la table prise pour base de l'étude ; le chauffage disposé de façon à incommoder le moins possible ; la lumière aussi claire que possible ; les parois réfractaires à la pénétration des vapeurs et des odeurs..."*[48]

Les fenêtres devront être *"du côté d'un bout de table"* de façon à ce que la plupart des convives ne se fassent pas ombre à eux-mêmes.

L'office *"est une petite pièce de service à côté de la salle à manger"* où le maitre d'hotel découpe les viandes, prépare les entrées etc... *"L'office est en quelque sorte les coulisses de la salle à manger"*[49]
Il ne faut jamais qu'il y ait communication directe entre salle à manger et cuisine.

- Le cabinet :
C'est une pièce où l'on reçoit des amis, des clients, des fournisseurs. Elle doit être liée à l'antichambre mais aussi à un salon.

- La salle d'étude des enfants :

J. Guadet ne la décrit pas mais il est important de noter qu'elle fait désormais partie du programme quand c'est possible.

- Les cuisines :

Julien Guadet souligne que *"la tradition d'éloignement*

47. Op. cit. p.99
48. Op. cit. p.103
49. Op. cit. p.106

des cuisines était si impérieuse"[50] jusqu'au début du XIXème que les solutions les plus diverses ont été adoptées. Au début du XIXème siècle que Guadet qualifie *"d'époque si déplorable pour l'architecture privée", "les cuisines furent pratiquement sur des courettes sans air et sans lumière... En même temps, dans les hotels, une habitude anglaise imitée chez nous introduisit ou plutôt répandit l'image des cuisines installées en sous-sol, et quelquefois dans de vraies caves"*[51] Cette défiance vis à vis de la cuisine qui a conduit à la placer aux bouts de couloirs tortueux dans les appartements plus modestes, semble à l'époque de Guadet se faire moins forte.

. La cuisine doit être desservie par un escalier de service,

. elle doit être en *"communication facile avec l'antichambre"*

· elle doit être *"assez à part pour que les odeurs de cuisine ne se répandent pas dans l'appartement"*[52]

. elle doit être assez près de la salle à manger sans être contigüe,

. elle doit être bien éclairée en évitant le soleil direct,

. elle doit être revêtue de carrelage,

. le monte-plat permet d'installer la cuisine dans les sous-sols d'hotel.

Guadet prévoit, avec une fermeté qui ne peut que nous faire sourire, qu'avec l'invention de l'ascenseur et du monte-plat, l'avenir de la suisine est dans les combles.

50. Op. cit. p.116
51. Op. cit. p.117
52. Op. cit. p.118

- L'antichambre :

"L'aspect de l'antichambre est la première impression de quiconque pénètre dans l'appartement". Elle représente donc le statut de l'occupant et doit être décorée en accord avec ce statut.

Guadet est un grand admirateur de Blondel et il date *"l'habitation moderne"* du XVIIIème siècle. Est moderne pour lui l'*"indépendance dans l'habitation"*. L'idéal de Guadet serait une architecture *"Blondélienne"* qui s'adapterait aux nécessités hygièniques du XIXème siècle.

Son ouvrage, mis à part quelques remarques sur l'hygiène, aurait pu être écrit, du point de vue de sa conception des rapports entre les personnes et des rapports entre architecte et clients, au cours du XVIIIème siècle. La transformation du jeu social, l'industialisation, la transformation des types d'habitats, ne sont jamaispris en compte dans ces cours sur l'habitation. Or il a inculqué à plusieurs générations ces principes généraux, renvoyant à une demeureidéale fondée sur des rapports maitres-domestiques qui s'étaient déjà à l'époque fondamentalement transformés et qui montre une méconnaissance totale de ce qui n'était pas ses propres valeurs.

Il ne tient compte ni des différents types d'habitation (il oppose quelquefois les palais aux demeures plus modestes mais ne différencie pas les hotels, les maisons à loyers, etc...) ni des différents types de mode de vie (seules les différences de fortunes sont évoquées). Aucun exemple d'habitation moderne n'est proposé, le passé, par contre, est magnifié.

4.- Les conceptions de la vie quotidienne en présence :

Les changements apparus dans les distributions des plans traduisent les changements de mentalités. Une conception de la vie quotidienne transparaît dans le discours des architectes. Elle est également l'objet d'un genre nouveau d'ouvrages qur l'on pourrait appeler *traité de savoir-vivre dans les lieux* [53].

Entre les différents ouvrages apparaissent des contradictions quant à l'affectation des pièces, renvoyant à différentes représentations des mentalités. Les architectes appartiennent à la bourgeoisie, les traités de savoir-vivre et habiter s'adressentà un public plus large : différence de condition sociale, rôles des individus différents ? époque de transition dans les mentalités où les décalages dans les manières de vivre sont très importants ? D'autres affirmations sur la vie quotidienne font par contre l'objet d'un consensus. L'importance de la vie familiale, le développement de l'esprit de famille sont mis en avant unanimement. Cela s'exprime dans les plans par la séparation entre la partie privée et la partie publique de l'habitation. Les architectes se font les promoteurs d'un certain style de vie. En effet, les traités, ouvrages de recommandations, proposent la maison particulière, idéale pour la vie de faille. Elle est capable, elle, de respecter la personnalité de l'individu et de permettre *"l'amour du foyer"*. Ce style d'habitation, de plus est choisi pour toutes les classes sociales à travers leur différent type d'habitation : hôtel, maison bourgeoise, maison *"ordinaire"*, maison ouvrière.

53. E. Cardon. *L'art au foyer domestique*. Paris, Librairie Renouard, 1884.
J.B. Fonssagrives. *La Maison. Etude d'hygiène et de bien-être domestique*. Paris, Delagrave, 1871.
Ris-Paquot. *L'art de bâtir, meubler et entretenir sa maison ou manière de surveiller et d'être soi-même architecte entrepreneur ouvrier*. Paris, H. Laurens, s.d. (après 1874).

Cependant, la sociabilité n'est pas comprise partout de la même façon. L'utilisation du *salon et de la salle à manger* est différente selon les auteurs. Pour Guadet, le salon est pensé uniquement comme lieu de réception, donc lieu public, et n'est pas utilisé par la famille comme lieu de détente *"c'est à l'étranger, à l'hôte qu'il faut penser d'abord"*. Guadet s'interrogera néanmoins sur les pièces à privilégier d'après leur orientation : salon - salle à manger ou chambre : on sent ici l'importance de la vie familiale. Mais ce sera pourtant encore la vie publique, mondaine qui guidera les choix des architectes.

Par contre, Cardon et Fonssagrives [54] verront dans le salon le lieu privilégié de rencontre de la famille : *"... puisqu'on a un salon, il faut l'habiter, et ne pas faire comme certaines familles qui ne l'ouvrent que pour y introduire, à intervalles éloignés, la banalité officieuse ou le parlage vide. Une pièce est nécessaire où l'on se réunit en famille, où l'on cause, où l'on lit..."*[55]. Dans les grandes demeures, on trouvera salon - salle à manger d'apparat, et, salon - salle à manger de famille.

L'enfilade comme système de circulation le long des fenêtres de la façade principale, liant les pièces principales est un système de distribution unanimement choisi par les architectes pendant des siècles et que nous voyons reproduit tout au long du XIXème siècle. Cependant la réduction des espaces, les transformations de la sociabilité commencent à mettre en question son existence. Pour la première fois une critique de

54. E. Cardon. *L'art au foyer domestique*, op. cit.
Abbé J.B. Fonssagrives. *La Maison. Etude d'hygiène et de bien-être domestique*, op. cit.

55. On verra, à propos du logement ouvrier, l'insistance portée sur la salle commune, lieu de réunion de la famille qui serait propre à perpétuer son esprit, d'après architectes et philanthropes.

l'enfilade apparait dans un traité : celui de Viollet Le Duc (I863-I872)[56] :

"Il semblerait donc que le groupement des locaux d'habitation autour d'un centre, outre qu'il facilite singulièrement le service, utilise mieux les surfaces et conduit ainsi à des économies réelles. On observera que les appartements de réception en enfilade sont fort incommodes, rendent le service impossible et ne peuvent se concilier avec l'habitude, prise de nos jours, de recevoir un grand concours de monde. Ce groupement des locaux facilite encore le chauffage par les calorifères.

L'affectation de la *chambre principale* est liée à différentes conceptions du rôle de la femme. Pour Davioud Guadet, la chambre principale est celle de la femme[57] affectée de deux rôles contradictoires : elle doit pouvoir s'ouvrir sur le salon et en même temps être un lieu de retraite secrète. Cette ambiguïté souligne le passage transitoire entre la chambre de la femme, lieu public avant le XIXème siècle et qui deviendra après, lieu complètement privé.

Effectivement pour Cardon *"Dans l'usage habituel et dans les convenances les plus strictes, le chambre de Madame est un lieu sacré où nul ne pénètre et qui reste fermée même les jours de grande réception"*.

Les chambres des enfants apparaissent désormais systématiquement dans les plans. Les architectes ne font que de très courtes allusions à leur présence."*...pas plus qu'on ne se choque aujourd'hui du babil des enfants qui jouent dans une pièce voisine"* : Viollet-le-Duc signifie par cette bribe de phrase que l'idée est nouvelle. Les jeunes enfants dorment désormais à proximité des parents qui exercent sur eux leur surveillance.

56. Viollet-le-Duc, op. cit. 17ème entretien, p.290
57. Nous avons vu plus haut que Viollet-le-Duc favorise au contraire la chambre de l'homme du point de vue de la commodité, de l'accès, etc...

"Une chambre dans le voisinage de la leur enlève à une surveillance occulte ce qu'elle aurait de vexatoire si elle était plus apparente et lui laisse ce qu'elle a d'efficace"[58].

Lorsqu'ils seront plus âgés, le père prendra en charge l'éducation du jeune homme et la mère celle de la jeune fille. Ils disposent alors de chambres séparées et dans la mesure du possible d'une chambre individuelle.
Le rôle des parents comme éducateurs apparaît un peu dans les propos des architectes (principe encore nouveau dans la bourgeoisie), plus nettement dans les traités de *savoir-habiter*.

Le cabinet de toilette, la salle de bains font partie intégrante du programme de l'habitation. Mais c'est le rapport féminité - salle de bains qui est souligné dans les écrits. Le beau et le luxe, l'auto-érotisme seraient d'abord féminins à cette époque. C'est le lieu de l'intimité de la femme, le lieu où elle se prépare pour séduire. La référence première est l'hygiène. Mais le cabinet de toilette est toujours un lieu retiré.

De même *le cabinet d'aisances* ne doit pas donner sur l'antichambre. Tout ce qui concerne le corps ne supporte pas le regard d'un étranger. Les années 1870 voient la mise au point et la diffusion du siphon des cuvettes d'aisance résolvant le problème des odeurs. Il n'est donc plus justifié de le relèguer au fond de l'appartement.

L'individu est *autonome* dans ces appartements. Sans que l'insistance soit réellement portée sur le souci de préserver l'intimité de chacun, le système complexe de circulation et les bribes de discours des architectes le laissent supposer : *"indépendance des allées et venues", "sortir et rentrer sans attirer l'attention", "discrétion des entrées et sorties", "ménager la liberté et l'isolement facultatif des divers membres de la famille"*.

58. Fonssagrives. Op. cit.

Par contre, ce qui est nettemnt explicite, c'est la volonté de préserver l'intimité familiale. Ainsi la communication entre les chambres est présentée comme garante de cette intimité familiale.

Les domestiques sont toujours éloignés, mis à l'écart. Ils doivent être efficaces sans se faire remarquer, être discrets, mais sous la surveillance des maitres.

La cuisine est encore éloignée du sein de l'appartement. Mais le nombre des domestiques diminuant, on trouvera dans les recommandations de certains architectes et de *moralistes* la nécessité de la proximité entre cuisine et salle à manger.

Les étrangers pénètrent le moins possible dans l'habitations. L'*antichambre* est là pour réguler les rapports avec les visiteurs. Le cabinet de travail est proche de l'entrée, les chambres au fond de l'appartement.

"On ne fait plus montre de son logis et les gens de bon goût ne le laissent pas visiter au premier venu"[59].

La *chambre conjugale* ne semble pas encore être tout à fait entrée dans les mœurs (sinon lorsque la présence d'une seule chambre à coucher le rend nécessaire). Son rapport au travail décide de l'usage de *la chambre de l'homme*. Le cabinet de travail comme pièce spécifique est généralement supprimé. *"A moins que la profession ou les occupations n'obligent Monsieur à avoir un cabinet pour recevoir, c'est sa chambre qui s'ouvre aux relations d'affaires professionnelles ou privées; c'est chez lui aussi le plus souvent que... les invités se réfugient pour fumer.... C'est ordinairement la chambre qui est en communication directe avec le salon qu'on choisit pour la chambre de Monsieur"*[60]. Ici donc l'hom-

59. Davioud, op. cit.
60. E. Cardon. Op. cit.

me dispose de la chambre principale. Ailleurs il disposera de la chambre qui possède une issue directe sur l'extérieur pour lui assurer l'indépendance des allées et venues [61].

La décoration était, pendant la première moitié du XIXème siècle, liée à la richesse de l'habitant, à son statut social. Avec la diffusion massive des motifs moulés quand l'industrialisation en permet la reproduction, l'ornementation va perdre sa qualité de signe distinctif. Surinvestie par la petite et moyenne bourgeoisie, elle va conduire à une attitude de distinction de la part de la grande bourgeoisie.

E. Loyer [62] en rend compte, et y voit une des sources de l'eclectisme : *"La simplicité ornementale ne pouvant se supporter qu'à travers la somptuosité du matériau, le "grand goût " sera donc bientôt celui de la monumentalité et de l'austérité, face à l'exubérance du goût semi-populaire des petits bourgeois.*

On le constatera très nettement à partir de 1850 : la surcharge décorative qui était celle de la Maison Dorée dix ans plus tôt (1839) cède le pas à un goût austère, valorisant le grand appareillage de pierre par le biais de larges nus muraux et d'une ornementation discrète d'encadrement des lignes de structure (bandeaux et travées). En revanche, c'est l'originalité décorative qui est mise en avant à partir de cette époque : lorsque les procédés techniques d'une reproduction en série existent, la tendance est à souligner le caractère unique d'un décor et, conséquemment, à inventer perpétuellement de nouveaux ornements pour éviter l'engrenage de leur reproduction.

De ce point de vue, on peut considérer comme significatif le recours aux styles historiques, parce que

61. Sujet développé à propos des plans du début du XIXème siècle.
62. F. Loyer, op. cit., tome 2, p.12

celui-ci permet l'élargissemnt du champ des répertoires décoratifs et la découverte d'un très grand nombre de combinaisons nouvelles, originales, entre les éléments de ces répertoires. L'éclectisme avoue ainsi une part de ses sources sociologiques : son système d'invention ornementale est le reflet d'une subtile hiérarchie de classes - et des moyens de maintenir celle-ci, à travers les transgressions dont elle est victime sous la poussée des classes moyennes, avides de reconnaissance sociale (l'approche balzacienne du monde parisien prouve la réalité de ce dernier problème)."

L'ameublement était peu important jusqu'à la fin du XVIIIème siècle. Ce sont plutôt les murs qui sont décorés de lambris et les cheminées et les miroirs qui sont bien sûr fixes et qui signifient l'usage de la pièce. Les autres meubles se déplacent d'une pièce à l'autre et selon les moments. Selon l'expression de Henri Bresler *"le meuble devient immeuble et se fixe"*.

Anne-Martin Fugier dans *La bourgeoise* [63] décrit cette évolution mais surtout précise les éléments de mobilier que l'on trouve banalement dans la bourgeoisie au XIXème siècle ainsi que les styles décoratifs préférés. Nous la citons largement car son texte résume bien l'évolution des pratiques :

"Au XIXème siècle, l'appartement est compartimenté, chaque pièce et chaque meuble ont une destination bien définie(...)

Avec Louis-Philippe apparaissent trois éléments importants de l'ameublement bourgeois : l'armoire à glace, le tabouret de piano, le fauteuil à roulettes. On fabrique des meubles en série et les composantes du mobilier deviennent fixes pour chaque pièce. Dans la chambre à coucher, le lit conjugal, l'armoire à glace, la table de nuit, la commode. Dans la salle à manger, le buffet à corps unique surmonté d'un gradin à étagères, et la suspension, que Barbey d'Aurevilly nomme avec humour l' "araignée de Damoclès". Dans le salon,

63. Ed. Grasset et Fasquelle, 1983, pp.159-160.

enfin, fermé sauf aux heures de réception, des sièges recouverts de velours frappé ou de reps rouge à rayures, un fauteuil Voltaire rembourré, à haut dossier sinueux cambré à hauteur des reins, une chauffeuse capitonnée , un piano droit avec son tabouret à vis et une pendule sous globe. (...)

Le Second Empire voit le triomphe du capiton. L'ossature de bois des meubles disparaît totalement, même le chevet des lits. Les sièges à la mode sont le fauteuil crapaud capitonné de satin et le pouf. Des pompons, des galons, des glands, à profusion, et jusque sur la main courante des rampes d'escalier. Pour les meubles, on copie tous les styles et on les mélange. Ainsi, dans un appartement, chaque pièce peut-elle avoir son siècle : du Louis XVI dans la chambre à coucher, du gothique ou Renaissance dans la salle à manger, du Louis XIV dans la grand salon, du Louis XV ou XVI dans le petit. L'ameublement devient, jusqu'en 1900, une sorte de pot-pourri.

Les numéros d'une revue mensuelle, "La Décoration intérieure", qui paraît de 1893 à 1895, donnent une idée du capharnaüm qui règne dans les maisons. Aux salles à manger gothiques et aux chambres à coucher Louis XVI se mêlent les élements les plus exotiques : lit japonais, salle de jeu assyrienne, billard mauresque, salle de bains orientale(...)

Le style "nouille",en 1900, essaie de réagir contre les mélanges de styles, cherche à désencombrer et à donner une unité. Mais il n'aura aucun succès auprès des petits-bourgeois, qui se raccrochent au buffet Henri II et à l'armoire à glace. En revanche, les bibelots copiés ou inspirés de Guimard, Gallé ou Majorelle, ont été fabriqués en grande série et vendus à bas prix. On les trouve sur les buffets Henri II, en décoration..."

III.
L'habitation ouvrière

I. Architecture savante et logement ouvrier:

1. "Deux" architectures.

A cette époque, tous ces écrits d'architectes sur l'habitation se restreignent à l'étude de l'habitation bourgeoise.

Pourtant le débat sur la question du logement ouvrier commence: une réflexion est amorcée, les projets s'ébauchent. Un débat critique s'instaure dans différents milieux : les politiques, les philanthropes, les patrons d'industrie, les hygiènistes ... Les réalisations ne constituent encore qu'une production spécifiée très marginale et ne peuvent loger qu'une fraction réduite de la population ouvrière. Mais elles deviennent bien souvent des opérations "pilotes" et constituent un ensemble de références à partie desquelles se dessinent les solutions reprises et diffusées ultérieurement dans la production du logement social.

Mais la part des architectes prise dans le débat comme dans la production est très minime à cette période. Les traités, ouvrages dont la matière est destinée à l'enseignement de l'architecture, restent très concis sur ce chapitre, quand il est abordé - ce qui est exceptionnel.

Comme nous l'avons vu, Guadet [1] reste muet sur l'habitation ouvrière. Certains traités se contentent de

1. Guadet (J) - *Eléments et théorie de l'architecture.* Paris, Librairie de la Construction Moderne, 1902.

souligner le grand honneur qu'a cette époque, de se confronter à ce problème jugé à la fois si moral et si important.

Reynaud, dans son traité de 1863 [2], aborde en quelques pages, la question du logement ouvrier : il y suggère que le problème ne doit pas être écarté de la production générale des habitations.

"Il est à remarquer qu'il n'y a point de ligne de démarcation tranchée entre la bourgeoisie et les ouvriers des villes, et qu'on ne peut par conséquent en établir entre les habitations. Les positions, les fortunes, les fonctions sont diverses sans doute, mais elles se rattachent les unes aux autres par des nuances insensibles".

Cette position permet de ne pas rejeter l'habitation ouvrière hors du champ de l'architecture tout en évinçant le traitement effectif et spécifique de la question. Les discours sont en effet toujours très succincts. Les histoires de l'habitation de Davioud et Garnier [3] abordent ce chapitre de façon aussi laconique.

Traiter l'habitation ouvrière dans le champ de l'architecture remet en question la conception de cette discipline en tant qu'art. Se mettent alors en place deux positions fondamentalement opposées : l'une marque une césure entre l'art, la conception académique de l'architecture et une production d'une habitation qui relève de principes plus vulgaires ; l'autre modifie sa conception de l'art en la fondant sur l'utile, englobant dans son champ toute la production des habitations.

Au XIXème siècle, le quasi-silence des théoriciens de l'architecture sur l'habitation ouvrière exprime

2. Reynaud (L) - *Traité d'architecture.* Paris, Dunod, 1863.
3. Davioud (G) - *L'architecture et les habitations privées en France depuis la Renaissance jusqu'en 1830.* Paris, 1881.
Garnier (L) & Ammann (A) - *L'habitation humaine.* Paris, Hachette, 1892.

ce rejet pour ce qui n'est pas de l'architecture. Cette position est encore vivace en 1913 : des comptes-rendus de l'exposition de projets d'architecture au Salon des Artistes français l'expriment de façon réactionnaire.

"Je vois ensuite maisons ouvrières, habitations à bon marché, habitations à loyers économiques, HBM, HBM,..., Je ne voudrais pas passer pour un critique difficile à satisfaire, mais l'habitation à bon marché est-elle réellement tellement importante au point de vue artistique pour qu'on nous en envoie autant...?"

"Quant aux maisons à bon marché, elles ne devraient pas, sauf en cas de mérite exceptionnel, figurer au Salon. Ce sont d'excellents travaux d'architecture, ce ne sont pas des oeuvres d'art. D'ailleurs l'art démocratique est un non-sens, l'artiste est essentiellement un aristocrate, et l'artiste sorti du peuple tout autant qu'un autre mais comme il est sorti du peuple, il n'en fait plus partie [4]".

A cette date, cette affirmation commençait néanmoins à devenir rétrograde - elle ne mourra cependant jamais et existe encore aujourd'hui.

La réputation acquise ainsi par l'architecte conduit parfois à ne pas souhaiter son intervention. C'est la position de Félix Mangini, ingénieur constructeur d'habitations ouvrières à Lyon, qui déclare en 1880 *"que la première économie à faire dans la construction est celle des honoraires de l'architecte"*.

Peu d'architectes ont effectivement alors, pris part à la réalisation d'habitations ouvières (il est vrai elle-même peu abondante). Ils ne sont en tout cas

4. Cité par M. Dautel in *L'architecture*. 14 juin 1913. P. 190.
Dautel (M) - *Le logement social en France dans la presse destinée aux architectes, constructeurs et acquéreurs d'HBM. 1890-1914. Essai bibliographique*. Diplôme de l'EHESS 1978-79.

jamais leaders de ce débat à cette époque. Pourtant les sociétés philanthropiques feront appel à leur service de façon plus systématique à la fin du siècle. Celles-ci *"considèrent, peut-être par diplomatie, que seul l'architecte saura concilier les exigences de l'hygiène, de la morale et de la rentabilité, voire mettre un peu de "pittoresque" dans un programme si rébarbatif"*[5]

Des architectes revendiquent la part entière qu'ils ont à jouer dans la réalisation de telles habitations et se plaignent du rôle subalterne qui leur est octroyé :

"Il semble établi dans le grand public qu'en ce qui touche l'hygiène, notamment l'architecte n'est que le maitre compagnon d'un entrepreneur général qui serait docteur, médecin, hygièniste , qui donnerait les ordres que le confrère ne ferait qu'exécuter"[6]
Emerge en effet une conception toute nouvelle de l'architecture, qui redéfinit la qualité de l'architecte. Emile Trélat, ingénieur qui fonde l'Ecole Spéciale d'Architecture en 1865, y propose la création d'un cours d'hygiène, apte à délivrer un certificat de salubriste aux architectes - pendant que l'Ecole des Beaux-Arts reste, elle, profondément attachée à l'enseignement de l'esthétique.

Cet homme participe d'ailleurs au Congrès International d'Hygiène de Paris de 1878 et rapporte à propos des *"Cités ouvrières-maisons ouvrières"* [7] :

"Ce ne sont ni des colonnades, ni des portiques qu'il faut venir chercher ici, pas plus d'ailleurs que des plans de palais, aux mosaïques savantes, dont les points de poché, ingénieusement rattachés les uns aux

5. Dumont (M.J.) - *La fondation Rothschild et les premières habitations à bon marché de Paris 1900.1925* - SRA, 1984.
6. Cité par Dautel (M) Op. cit. in *L'architecte*.1er mars 1890, p.25, 26, 28.
7. Trelat (E) & Du Mesnil (O) - *Des logements et des classes nécessiteuses*. Rapport du Congrès International d'hygiène de Paris, 1878.

autres, masquent la pénurie des idées architectoniques et constituent des édifices qu'il serait impossible d'adapter aux conditions de la vie d'aujourd'hui... A ce salon, toute une pléiade d'architectes semble s'être vouée à l'étude des besoins modernes dans l'habitation" [8]

L'architecte abandonne ses études formelles et prend pied dans la réalité avec la réalisation d'habitations ouvrières. C'est ce qui ressort du Salon d'Architecture à la Société Nationale des Beaux-Arts en 1906.

L'architecte moderne de son époque, traite de programmes de maisons confortables et hygièniques, programmes auxquels on ne doit pas reprocher *"d'être trop prosaïques, de ne pas se prêter aux grandes envolées de l'art pur..."*. C'est une idée proche qu'ont de l'architecture les architectes fondant leurs projets à partir des théories fourieristes, même s'il s'agit pour eux moins d'étudier la réalité que d'ancrer un projet utopiste. Considérant avertit qu'il ne se penchera pas sur des éléments formels architecturaux, mais sur *"l'architecture considérée dans ses rapports avec les formes diverses de la société, avec la vie humaine, et pivotalement avec la Destinée humaine"*[9]. Il souligne ainsi la dichotomie de l'architecture qui apparaît à cette époque.

Il semble donc que coexistent à ce moment deux conceptions de l'architecture qui renvoient à des systèmes de valeurs étrangement imperméables l'un à l'autre. Leurs moyens de diffusion sont également différents. Les traités qui assurent l'enseignement officiel véhicule la con eption traditionnelle de l'architecture. Les revues, plus proches de la réalité, font transparaitre la nouvelle architecture. Le mémoire de M.Dautel [10]

8. Plumet (CH) cité par Dautel Op. cit. in *L'architecte* . 15 mai 1906, p. 35.37
9. Considérant (V) - *Description du Phalanstère & considérations sociales sur l'architectonique*. Paris, Guy Durier, Rééd. 1979. p. 20.
10. Dautel (M) Op. Cit.

met en évidence l'intérêt de nombreux articles de revues pour l'habitation ouvrière, les HBM. Les articles de Daly et de Detain dans la célèbre RGA [11] manifestent leur intérêt d'architectes sur cette question pointue de l'actualité.

Il ne faut pas non plus passer sous silence le rôle de diffusion des recueils de maisons ouvières qui ne sont pas toujours compilés par des architectes mais dont le succès, comme en témoignent par exemple les nombreuses éditions et rééditions du livre de Cacheux et Muller [12] laisse à penser qu'ils étaient de véritables ouvrages de référence pour les architectes.

2. Un nouveau rôle pour l'architecte.

L'architecte dont l'activité va s'attacher, plus ou moins, à la conception de l'habitat social, est alors doté d'un nouveau rôle, d'une mission véritablement sociale.

Guerrand [13] souligne que, en 1855, c'est Calland, architecte fourieriste, qui sera le premier en Europe, à émettre cette idée.

"L'architecte a une mission sociale qui entraîne avec elle toute une réforme de la vie domestique et des rapports de sociabilité, de travaux et d'affaires".

L'architecte n'est plus seulement un artiste, mais devient avant tout un constructeur et un hygiéniste dans la conception de l'habitation des ouvriers. Ce passage entre deux conceptions du rôle de l'architecte se fera de façon lente, de façon non linéaire, avec des

11. Daly (L) - Des habitations des ouvriers - Nouvelle architecture domestique à l'usage des ouvriers. *R.G.A.T.P.* tomes 5 et 6 - 1844, 1845. Detain - Etude sur les habitations ouvrières à l'exposition de 1867. *R.G.A.T.P.* Tomes 25 et 28, 1867 à 1870.
12. Muller (E) & Cacheux (E) - *Les habitations ouvrières en tous pays.* Paris, J. Dejey & Cie, 1879.
13. Guerrand (R.H.) - *Les origines du logement social en France.* Paris, Ed. Ouvrières, 1967, p. 157.

retours en arrière et restera l'objet d'un débat, poursuivi jusqu'à aujourd'hui.

La position de Viollet-Le-Duc montre comment ses engagements restaient relatifs. Son introduction à la traduction de l'ouvrage de Henry Roberts [14] de 1850, bouscule l'image alors reconnue de l'architecte.

"C'est un grand titre que d'être jugé digne d'aller à Rome ; c'est un grand mérite quand on revient que d'en rapporter les plans de quelque palais destiné à faire l'ornement de nos cités, mais celui qui trouvera ou qui propagera l'art de chasser l'humidité qui rend malsaines un si grand nombre des habitations de nos ouvriers urbains ou ruraux, celui-là se sera acquis des droits à la reconnaissance du pays et se sera préparé une source de satisfaction inépuisable".

Son enseignement appelait de futurs architectes à se confronter à la réalité. Mais on a vu aussi combien par rapport à l'habitation, les valeurs exprimées étaient celles de sa classe. Et il n'aborde pas l'habitation ouvrière dans ses Entretiens.

M.J. Dumont [15] montre qu' *"avec le Concours Rothschild* (en 1 904) *l'Habitation à Bon Marché échappe alors au petit cercle des spécialistes pour entrer dans le domaine de l'Architecture".* Elle étudie le personnage d'Augustin Rey, lauréat du Concours qui concentrera ensuite toute son activité à la propagation de ces idées, portant l'image d'un nouveau métier de l'architecte.

"En voyant à combien de questions un architecte doit de nos jours répondre, il y a des transformations profondes à faire dans son éducation. L'architecte, pour étudier la question du logement du travailleur dans ses moindres détails, doit se faire humble, devenir petit,

14. Roberts (H) - *Des habitations des classes ouvrières.* 1850.
15. Dumont (M.J.) Op. cit. p.51

ne se rebuter de rien, ne pas chercher à faire valoir uniquement ses qualités d'artiste en belles façades, en ordonnances monumentales qui n'ont rien à faire ici, car en définitive, est-ce une façade que nous habitons ? Est-ce un extérieur monumental qui doit être la préoccupation devant laquelle doivent céder avant tout les lignes d'un plan ?

S'identifier avec les ouvriers, c'est nécessaire pour comprendre le foyer que réclame l'ouvrier. Toute étude même des plus infimes détails est nécessaire."

L'architecture doit se démocratiser, servir toutes les classes de la population en concevant des habitations saines, confortables et artistiques pour tous.

L'architecte, au service du peuple, est l'idée nouvelle défendue par Cheysson : *"C'est une modification profonde à faire dans l'éducation de l'architecte et dans l'orientation de son idéal"* [16].

Si effectivement, les architectes *"traditionnels"* n'ont pas conscience de ce rôle qu'ils pourraient tenir, les hommes qui portent leur regard sur le monde ouvrier, vont, eux, utiliser l'architecture.

3. L'architecture comme enjeu.

La montée de la classe ouvrière dans la société du XIXème siècle émeut sous différentes formes les couches sociales et les fractions politiques de la population.

Ce que les écrits développent de façon unanime, ce sont les conditions catastrophiques de logement des ouvriers dans la ville : la description de l'entassement des miséreux dans des taudis totalement insalubres fait l'objet de nombreux rapports émanant d'enquêteurs sociaux, de médecins, d'hygiénistes, de sociologues, de philanthropes ... avec des préoccupations idéologiques différentes.

16. Cheysson (E) - *Le confort du logement populaire.* p. 26 , annexe in Bliault (E) - *La maison ouvrière et l'atelier familial.* Paris, 1905.

L'idée nouvelle de cette époque , c'est l'insistance accordée au rapport entre projet social, élaboré dans un discours, et projet spatial, matérialisé dans des dessins ou dans la réalité, rapport présent dans la plupart des positions [17].

Différentes solutions architecturales sont proposées : la bourgeoisie, qui se sent menacée par cette classe ouvrière amorale et "dangereuse", propose des réalisations matérielles susceptibles d'apporter un certain ordre; d'un autre bord, les réformateurs sociaux appuient leur projet de modèle de société sur la conception d'un cadre concret idéal. Ces deux exemples ne sont pas isolés.

La liaison entre une pensée politique et l'architecture est établie par ces idéologues.

Ceux-ci vont donc poser la question de l'habitation ouvrière dans sa spatialité de façon éminemment stratégique.

L'idée est que le logement dans sa matérialité permet d'avoir une prise sur les individus :
- un territoire situé et délimité dans l'espace rendrait possible le contrôle du groupe domestique qui l'occupe;
- la forme des lieux devrait régir les rapports entre les membres du groupe;
- enfin, l'introduction d'équipements de confort et de dispositifs d'hygiène permettrait d'atteindre le rapport de chacun à son propre corps.

A un projet socio-politique correspond l'élaboration d'une réponse architecturale résultant d'une combinatoire particulière de ces trois niveaux.

En effet les discours sont caractérisés par cette linéarité : un principe génère un espace, qui à son tour engendre des pratiques. Ce schéma sera le guide des écrits sur la question du logement ouvrier.

17. Positions dont nous ne reprendrons pas ici l'analyse. Le livre de R.H. GUERRAND, *Les origines du logement social en France*, Ed. Ouvrières Paris, 1967, les traite très finement. Engels n'adoptera pas cette idée dans *La question du logement (1872-1877)*, il proposera d'abord une réforme politique et sociale de laquelle viendra ensuite un changement matériel des conditions de vie.

Dans la continuité de ce travail, nous exposerons ici les débats sur l'intérieur de l'habitation, sur la distribution comme *dispositif* susceptible de produire des effets sur les pratiques, issu d'une ou de pensée(s) volontaristes en ce qui concerne le logement ouvrier.

Il est bien évident qu'il ne s'agit plus, comme dans l'habitation bourgeoise, de mettre au point un dispositif susceptible de soutenir des valeurs qui font l'objet d'un consensus au sein d'une même classe, mais bien de tenter l'imposition d'un modèle issu de la pensée bourgeoise :

"La classe ouvrière a mieux à faire que de lutter avec la bourgeoisie : c'est de prendre exemple sur elle dans la pratique de la vie, c'est de s'assimiler ses habitudes d'ordre, de régularité, de discipline, de prévoyance ..." [18]

ou issu d'une construction idéologique telle que par exemple les socialistes-utopistes tentent de l'imposer à une classe de la population qui représente un enjeu politique.

Ce travail ne peut donc partir d'une analyse du même type que celle proposée pour l'habitation des classes dominantes. Les thèmes développés par la pensée de l'époque seront exposés comme cadre théorique, à partir duquel des dispositifs spatiaux ont été proposés et justifiés. Mais ce ne sont pas les pratiques, les valeurs de la classe ouvrière à un moment donné et dans leur évolution, que nous pouvons tenter d'appréhender par une telle analyse. Seul le choix des dispositifs spatiaux, plus différencié avec le temps, issu d'un regard sociologique sur la vie de la classe populaire, permettra d'apporter quelques éléments sur la connaissance des usages.

Les plans des habitations sont choisis parce qu'ils ont suscité un débat particulier, devenant ainsi des références pour la production plus banale, et/ou des modèles.

18. P. LEROY-BEAULIEU, *De l'état moral et intellectuel des populations ouvrières et de son influence sur le taux des salaires*, 1868, cité par R.H. GUERRAND, Op. cit., p. 262

II. Les thèmes du débat

Nous exposerons ici plus particulièrement les thèmes qui sont présentés comme des enjeux sociaux soutenus par des dispositifs spatiaux.

1.- Famille et habitation

Les travaux de Le Play sur la famille, d'une part[19], d'autre part sur les ouvriers[20], contribuent à fonder l'idée de la famille comme cellule de base de la société et comme modèle à suivre par la classe ouvrière. La lutte contre le paupérisme passe par un retour à la vie et aux vertus familiales.

Le lieu de cette famille est le logement :

"L'union indissoluble entre la famille et son foyer est la pratique qui exerce la plus salutaire influence sur la moralité et le bien-être de la famille ouvrière"

Le lien famille-habitation sera inscrit dans tous les textes moralisateurs de cette époque. Le taudis provoque la dissolution de la famille :

"Le plaisir et les joies de la famille semblent, pour ainsi dire, déplacées dans ces misérables taudis où rien n'est susceptible de plaire et de retenir"[21]

La question est évidemment plus de retenir dans un lieu fermé et cerné, le père, la mère et les enfants ouvriers, qui vivaient alors davantage dans les lieux publics de la ville. Cette famille dissolue et instable, telle qu'elle est présentée à l'époque par Le Play, en opposition à la famille-souche enracinée dans sa mai-

19. LE PLAY. *La réforme sociale en France*, Paris, Plon, 1864

20. LE PLAY. *Les ouvriers européens*, Paris, Imprimerie Impériale, 1855. *Les ouvriers des deux mondes, études sur les travaux, la vie domestique et la condition morale des populations ouvrières*, Paris, Société d'Economie Sociale, 1858-62.

21. LE PLAY, cité par R.H. GUERRAND, Op. cit. p.259

son [22], est un mythe. Michèle Perrot [23] souligne en effet que la famille ouvrière était alors une réalité et qu'il s'agissait plutôt de lui assigner un territoire cernable afin d'exercer un contrôle plus efficace sur les individus.

"Il convient de ne pas confondre sens de la famille et sens du logement. Le premier souvent très vif dans les milieux populaires du XIXème siècle, ne s'inscrit pas nécessairement dans l'espace de l'intérieur. La famille est un réseau de personnes, une organisation économique, une forme de solidarité distendue, déterritorialisée (...) La famille est sans doute une des premières et des plus vivaces formes de sociabilité populaire, ce n'est pas une création bourgeoise. A la limite, c'est plutôt l'absolue coïncidence entre famille et intérieur, la séparation du public et du privé qui le seraient."

L'habitation unifamiliale devient un modèle pour réaliser cette coïncidence. L'intérêt pour l'habitat ouvrier a donc été suscité, entre autres, par les travaux de Le Play, qui sous-tendaient cette solution, que les autorités parisiennes reprendront devant l'émotion provoquée par les mouvements ouvriers.

D'autres modèles ont été proposés par les utopistes. La base de leur conception sociale est moins la famille que l'individu placé dans un réseau où les inter-relations sont privilégiées. Ces théories dessineront un tout autre projet architectural, fondé sur la collectivisation des espaces.

22. *In extenso, n°2, p. 183*

23. M. PERROT. Les ouvriers, l'habitat et la ville au XIXème siècle, in *La question du logement et le mouvement ouvrier français*, Ed. de la Villette, 1981.

. Individuel ou collectif ?

Le débat sur le choix d'un habitat individuel ou d'un habitat collectif pour la classe ouvrière traversera tout le XIXème siècle, et même au delà [24].

Dans l'idée de produire un logement qui soutienne l'esprit de famille, le choix idéologique de la maison individuelle l'emportera. En théorie, il permet à la famille de retrouver une cohésion à partir d'un support spatial. Il permet également d'éviter les rencontres entre ouvriers et d'éviter ainsi la circulation et la propagation de revendications politiques.

Les réalisations phalanstériennes resteront totalement marginales, et ne se diffuseront pas en tant que telles, elles contribueront néanmoins à suggérer l'idée de formes particulières d'habitat collectif.

Pourtant, les quelques réalisations pilotes de maisons collectives urbaines seront critiquées et même rejetées par les ouvriers, qui y verront un moyen de surveillance, de contrôle sur les individus, et qui les qualifieront de "casernes". L'analogie avec l'architecture pénitenciaire est alors mise en avant.

Malgré toutes ces hésitations et controverses, l'habitat collectif deviendra le type d'habitat qui se diffusera largement en milieu urbain. Les réalisations de maisons individuelles s'implanteront plutôt en milieu périurbain et rural.

. Isoler

Mais là encore, il s'agit de contrôler la sociabilité, les rapports sociaux qui doivent se ramener au sein de l'habitation, donc être limités. La conception des espaces de desserte des logements d'une maison collective est donc soigneusement étudiée, afin d'éviter toute occasion de rencontre entre locataires.

"Comme conception générale, il faut que l'immeuble soit desservi par plusieurs escaliers, de manière à sup-

24. Nous le rappelons ici brièvement.

primer ces couloirs longs, malsains et obscurs, qui établissent entre les habitants du même étage une dangereuse promiscuité; que chaque palier ne donne accès qu'à deux ou trois appartements; que les escaliers largement éclairés et balayés par les vents qui en chassent les miasmes, semblent le prolongement de la voie publique et laissent à chaque locataire l'illusion du chez soi individuel." [25]

2. Groupe et salle commune

Un véritable débat s'instaure d'abord entre les idéologues, puis entre les architectes, quant au choix des dispositifs spatiaux à proposer pour la maison ouvrière. Il évolue et s'affine dans le temps : les premières réalisations ont été véritablement expérimentales et à ce titre, sujettes à des observations de type sociologique, qui serviront parfois à modifier les habitations conçues postérieurement.

Les discussions portant sur la salle commune sont exemplaires à ce sujet. La salle commune a été proposée comme dispositif visant à soutenir l'esprit communautaire de la famille, à renforcer l'esprit de famille, en même temps elle doit permettre une surveillance mutuelle des individus entre eux. Telle est la thèse exprimée par Detain en 1868 [26].

"Cette disposition (réunissant dans une même pièce la salle à manger et la cuisine) répond plus complètement que toute autre aux exigences domestiques des modestes ménages"

et qui sera reprise dans l'ouvrage de Lucas [27] :

25. E. CHEYSSON. *L'hygiène du logement populaire.* Premier congrès International d'assainissement et de salubrité de l'habitation. Paris, 1-8 Nov. 1904. Paris, Julien Rousset, 1905 p. 250
C'est un thème repris par de nombreux écrits antérieurs et postérieurs.

26. DETAIN, in *RGA, tome 26, 1868, n°65*

27. C. LUCAS. *Les habitations à bon marché en France et à l'étranger,* Paris, Librairie de la Construction Moderne, 1899, édition revue par W. Darvillé, 1913.

"Dans ces habitations, vous retrouverez la salle commune, et j'attire votre attention sur ce point essentiel : la salle commune *doit être le* principe de l'habitation à bon marché; *la salle commune, où la surveillance de la mère, même occupée aux soins du ménage et de la cuisine, s'exerce sans cesse sur l'enfant en bas âge; la salle commune, avec sa grande baie, salle parfaitement aérée, où peut s'installer un métier, ce qui permettrait dans nombre de cas à l'ouvrier de travailler en dehors de l'usine et des grandes agglomérations bien souvent meurtrières; la salle commune enfin, où tout doit se passer au grand jour, où il faut que l'on soit honnête. C'est là en effet que doivent figurer les portraits des ancêtres ... La salle commune doit être la* base, aussi bien morale que matérielle, *en dehors de laquelle il n'y a qu'utopie dans la création de la maison de l'homme qui travaille."*

La salle commune est le lieu où la mère peut assurer la surveillance des enfants, mais aussi du mari, ce qui est moins explicite dans les textes, tout en assurant son travail domestique. L'homme peut y travailler. C'est aussi le lieu de l'histoire collective de la famille : la salle des portraits des ancêtres.

Toutes ces idées rencontreront en écho la nécessaire réduction des espaces. Le regroupement des fonctions dans un seul lieu est lié à la pénurie.

Auusi cette disposition sera-t-elle l'objet d'un choix très répandu dans les plans des habitations ouvrières.

Pourtant, si ce choix perdure pour la partie la plus défavorisée de la classe ouvrière, la volonté de différencier les espaces afin de répondre aux pratiques qui se répandent dans les milieux ouvriers, émerge dans les commentaires, avant d'apparaître dans les plans. Ce sont ces observations sociologiques faites par E. Desplanques à qui C. Lucas [28] reconnaît la bonne connaissance des milieux ouvriers de 1890, puisqu'il aurait vécu de nombreuses années parmi eux.

"Une remarque est à faire sur la distribution adoptée pour chaque logement. Elle dénote une modification dans

28. C. LUCAS, Op. cit. p.138

les coutumes de l'ouvrier et cette évolution doit être mise en lumière afin d'éviter aux constructeurs de maisons à bon marché des déboires pour la location.

Autrefois et, à vrai dire, il y a six ans à peine, la cuisine devait être très grande. Cette pièce avait plusieurs destinations; elle servait de cuisine, de salle à manger et de chambre à coucher. Le fourneau de cuisine placé en renfoncement, entre les water-closets et un cabinet noir, était dissimulé par un rideau quand l'heure du coucher avait sonné. Aujourd'hui, il n'en va plus de même. Dans la même surface, l'ouvrier adopte de préférence une pièce de modeste dimension avec alcôve, une petite cuisine, mais toujours avec le water-closet et le cabinet noir, puis l'antichambre. On fait la popote, on mange assis comme on peut dans la cuisine. Dans la chambre, on dissimule le lit par un rideau : la pièce devient une salle à manger où l'on ne mange pas, c'est en quelque sorte un salon. La véritable tendance se trouve donc dans le besoin d'avoir un endroit bien propre pour causer à l'aise. Ce qui vient corroborer cette observation, c'est l'examen des magasins d'ameublement à bon marché. Le mobilier des chambres à coucher est d'une simplicité notoire, alors que celui des salles à manger frise presque le luxe. Certes, nous avons vu sans enthousiasme ce changement d'habitudes s'opérer dans la vie de l'ouvrier de Paris et des grandes villes, et nous avons dit et répété toute la place que nous voudrions voir tenir à la salle commune, à la fois cuisine, salle à manger, salle de travail ou de réunion, dans le logement à bon marché."

Pourtant, si une certaine attention sociologique se fait jour dans le discours architectural, les traités de savoir-vivre s'insurgent, eux, contre les pratiques populaires, imitées des pratiques bourgeoises, la demande d'espaces distribués comme ceux de l'appartement bourgeois (mais évidemment de taille plus réduite) est critiquée.

La place que l'on donne aux couloirs, au vestibule, et même quelquefois au salon encombré de meubles, de

bibelots, désignés comme "superfluités" - l'idée de "bonne" manière d'habiter est ici présente -, diminue la surface des pièces essentielles : ainsi, les mouvements nécessaires à l'accomplissement des tâches domestiques (effectuées dans l'aide de domestiques dans ces couches sociales) sont mal commodes, les jeux des enfants sont gênés :

"Il faudrait pouvoir faire comprendre la plus réelle utilité de distinctions moins mesquines, de divisions moins morcelées, d'une entente de la vie plus large, plus logique et plus saine, et, en conséquence, s'attacher, dans les habitations de famille à ressources réduites, à revenir davantage à la salle commune, *en groupant en une seule pièce vestibule, couloirs et salle à manger ou même salon."* [29]

A ce moment, au début du XXème siècle, ce n'est plus la fonction de surveillance mutuelle des individus que doit assurer la salle commune. C'est plutôt la début de la pensée fonctionnaliste, visant à une rationalisation des gestes, à une efficacité des manières de faire ou d'être. Dans cette véritable "esthétique" du minimum, du dépouillé, la salle commune reprend valeur de modèle.

Ce modèle est rendu prestigieux par son rattachement à la "tradition". Il est présenté comme émanant de l'habitation ancienne. Ce ne sont que des caprices de la mode qui l'auraient fait tomber en désuétude. Aussi cette disposition ne se trouve-t-elle plus que *"dans des habitations luxueuses ou désireuses de reprendre cette saine tradition"* [30] . Associer la salle commune populaire à une prestation de luxe semble bien être un paradoxe, à moins que ce ne soit une subtile habileté...

29. G. ROUX. *L'habitation*, Paris, A. Colin, 1912, p. 60-61.
30. G. ROUX, Op. cit. p.58

3. - Une place pour chacun

L'habitation est prévue pour les membres de la famille exclusivement : les étrangers en sont éloignés. La pratique courante de la sous-location d'une ou plusieurs pièces à l'intérieur du logement sera proscrite par les règlements des groupes d'habitations ouvrières.

J. Donzelot [31] note cet objectif que doit favoriser l'agencement interne :

"Concevoir un logement assez petit pour qu'aucun "étranger" ne puisse y habiter et néanmoins assez grand pour que les parents puissent disposer d'un espace séparé des enfants, qu'ils aient la faculté de les surveiller dans leurs occupations sans être observés dans leurs ébats. La pratique qui consistait à prendre un ou plusieurs "logés" était très fréquente dans les couches populaires : liée à l'ancienne organisation familiale de la production qui hébergeait les apprentis et quelquefois les compagnons, liée aussi à la cherté des loyers, cette habitude faisait de l'espace familial simultanément un espace social, relais dans des circuits de parcours plutôt qu'enclave de surveillance et de paix aux yeux des observateurs comme Blanqui et Reybaud . L'architecte Harou Romain, spécialisé à la fois dans des édifices pénitentiaires et les logements sociaux, dénonce dans cette volonté apparente d'économie la cause du manque d'hygiène et de l'immoralité des couches populaires, puisqu'elle aboutit à concentrer dans la même pièce les enfants, garçons et filles réunis, et parfois les parents. Pour y remédier, les cités ouvrières de Mulhouse interdisent toute sous-location et, en Belgique, Ducpétiaux préconise la séparation d'une pièce à l'intérieur du logis avec entrée indépendante. Exit l'étranger, reste à redistribuer l'espace familial entre parents et enfants."

Cette redistribution s'effectue avec l'imposition

3 1. J. DONZELOT. *La police des familles*, Paris, Ed. de Minuit, 1977

d'un ordre entre les individus à l'intérieur de la famille [32] . L'indignation soulevée par la promiscuité, le rapprochement des corps dans la petitesse du logement populaire a été en effet une idée-force dans toutes les enquêtes sociales de l'époque.

Des règles de distance ou de rapprochement entre les personnes sont énoncées. La séparation des âges, séparation entre les parents et les enfants, la séparation des sexes, séparation entre les filles et les garçons, sont les deux grands principes qui visent à instituer un ordre moral et sexuel.

Les écrits préconisent à cet effet que l'appartement soit *"proportionné à l'effectif de la famille, de manière à séparer les sexes"* [33] . Il convient donc d'affecter une chambre aux parents, une chambre aux enfants de sexe féminin, une chambre aux enfants de sexe masculin. La chambre des parents doit pouvoir être close, afin d'écarter les enfants de la vue et du bruit occasionnés par leurs ébats. La chambre des enfants doit se trouver néanmoins dans un voisinage immédiat de la leur, afin que les parents puissent effectuer une surveillance "efficace" sur leur progéniture. Bien souvent les trois pièces nécessaires à ce schéma ne se trouvent pas dans l'habitation ouvrière. Les architectes ont alors recours à d'autres systèmes spatiaux afin de respecter au plus près cette règle : le recours à l'alcôve, à des chambres divisibles par des mi-cloisons ou rideaux, à des hamacs, tentent de pallier la pénurie des espaces et d'éviter le recours au lit commun. Faire naître dans cette classe sociale le sentiment de pudeur si éloigné des formes anciennes d'agrégation des corps, est un leitmotiv des philanthropes du XIXème siècle, repris par les concepteurs du logement ouvrier.

Le jour voit les activités de chacun se regrouper dans la salle commune. Le débat sur ce dispositif nous

32. Cette question est développée dans le travail de L. MURARD et P. ZYLBERMAN, Le petit travailleur infatigable ou le prolétaire régénéré. Villes-usines, habitat et intimités au XIXème siècle, in *Recherches* n°25, 1976.

33. E. CHEYSSON, op. cit. p.250

a montré cet espace comme le lieu privilégié de la famille prise alors dans son entité. La femme vaque aux tâches domestiques en surveillant les enfants aux jeux et l'homme au travail. Pourtant cette disposition va s'affiner.

Le souci d'affecter un espace spécifique à l'homme est exprimé par une délégation ouvrière à l'Exposition Universelle de 1867. Les ouvriers revendiquent ici le droit à des activités de loisirs et demandent à ne plus simplement être considérés comme travailleurs; le logement ne doit pas être réduit au lieu de reproduction de la force de travail, il doit être un lieu d'épanouissement de l'individu.

"Dans les maisons ouvrières, nous n'avons vu aucune amélioration sensible, pour le travailleur, sur ce que l'on a fait à différentes époques; c'est-à-dire que la disposition du local est habitable, mais nous y trouvons que, si l'on s'occupe du bien-être matériel de l'ouvrier, il y a aussi le côté intellectuel qu'on semble négliger.

Beaucoup d'ouvriers aiment à s'occuper de physique, de chimie, de mécanique, de peinture, de littérature, un plus grand nombre s'occupent de leur industrie; eh bien, dans aucun de ces logements nous n'avons trouvé une petite pièce spécialement destinée à l'ouvrier *pour ses études ou pour ses travaux de loisirs. Il suit de là que les ouvriers ne développent pas leurs facultés intellectuelles, par l'impossibilité où ils sont de travailler chez eux, car il serait dangereux de laisser sous la main de l'épouse et des enfants des substances malfaisantes, des instruments très fragiles ou des outils tranchants, et cependant cette idée que nous émettons ici, de ménager dans les habitations un cabinet d'étude pour l'ouvrier est, selon nous, à considérer, parce qu'il en résulterait une grande amélioration morale pour la classe ouvrière."*[84]

34. Rapport adressé à la commission d'encouragement par la délégation des peintres en bâtiment. Dans *Rapports des délégations ouvrières, Exposition Universelle de 1867 à Paris.* Paris, A. Morel. On peut cependant souligner la timidité de cette revendication; les loisirs y sont présentés comme des études, des travaux le plus souvent liés à l'industrie. L'ouvrier est un "bon" travailleur, qui poursuit chez lui sa formation technique.

La rigueur imposée à la conception de l'habitation ouvrière éliminera d'emblée un tel espace supplémentaire, qui n'entre certes pas dans une définition de la stricte nécessité.

Pourtant, le choix de séparer la cuisine de la pièce de réunion de la famille, choix qui se fera jour peu à peu, suggère la reconnaissance d'une plus grande indépendance, d'une plus grande autonomie des membres de la famille. Il renvoie également à toute une conception des rôles masculin et féminin, ainsi qu'à une vision de l'enfance qui évolue.

La femme reléguée dans "sa" cuisine aux tâches domestiques n'est plus qu'une ménagère. Tandis que dans la salle à manger, salle de réunion, le père vaque à des "distractions" intellectuelles, écrit, et les enfants font leurs devoirs. Tel est un modèle de vie familiale que vont décrire quelques architectes. L'homme a ici le "droit" d'acquérir une certaine culture, les enfants s'instruisent. La présence des enfants au logis est soulignée presque systématiquement dans les écrits. Leurs jeux prennent place dans la salle de réunion ou dans les antichambres .

Les antichambres ne sont pourtant pas une constante des plans d'habitations ouvrières. *"L'antichambre n'est pas obligatoire"* stipuleront les Instructions relatives à l'aménagement des groupes d'habitations à bon marché.[35] *"L'antichambre peut en effet être considérée comme un luxe, quoiqu'elle ne soit pas à proprement parler superflue."*[36]

L'antichambre, lorsqu'elle existe, ne garde alors des qualificatifs de cette pièce bourgeoise que le terme : ses dimensions se réduisent tant qu'elle devient couloir de desserte ou sas d'entrée.

Mais cet espace de desserte est bien présenté dans le but d'assurer une certaine autonomie des membres de la famille. C'est une revendication qui reste, en cette

3 5. Cité par M.J. DUMONT. *La fondation Rothschild et les premières habitations à bon marché de Paris, 1900-1925.* Paris, S.R.A. 1984 en annexes.

3 6. L. FERRAND. *L'habitation ouvrière à bon marché*, Paris, V. Lecoffre, 1911, p.87

fin du XIXème siècle, assez marginale dans les textes des concepteurs de l'habitation ouvrière :

"J'ai attaché beaucoup d'importance à cette antichambre ... Elle permet l'habitation simultanée, indépendante des pièces" [37] .

La volonté de ne plus avoir des pièces qui se commandent deviendra peu à peu une préoccupation des concepteurs du logement ouvrier.

4. - Hygiène et inculcation

L'hygiène est le grand mot d'ordre du XIXème siècle, associant hygiène physique et hygiène morale : l'hygiène physique est le signe d'une honorabilité, il n'y a point de moralité sans la propreté corporelle. Outre le moyen de lutter contre le risque de propagation des épidémies aux autres classes de la population, et la possibilité de s'assurer une main d'oeuvre résistante et en bonne santé, l'hygiène représente avant tout l'accession à la moralité.

Cette idée de l'hygiène sera un guide dans les formes urbaines, les formes architecturales, et pénétrera dans les sphères intimes de l'habitation.

Le confort et l'hygiène des habitations fonctionne aussi comme "disciplines douces". C'est la thèse que défend François Béguin [38] dans Politiques de l'Habitat, à propos des premiers programmes d'habitations populaires en Angleterre :

"Tout laisse en effet penser que ces habitations expérimentales fonctionnèrent comme de véritables laboratoires de psychologie, où l'on apprit entre autres que pour contrôler le comportement d'un individu, le plus efficace des leviers n'était pas nécessairement extérieur à lui, autrement dit, qu'à partir du moment où l'on avait une prise sur certaines séquences de

37. A. VAILLANT. *Magasins et logements de la société civile coopérative de consommation du XVIIIe arrondissement de Paris*. Paris, Imprimerie Nouvelle, 1890, p.20

38. F. BEGUIN. *Politiques de l'Habitat (1800-1850)*. Paris, CORDA, 1977

son mode de satisfaction corporel, cet individu pouvait fort bien devenir le meilleur surveillant de lui-même."

L'éducation par l'hygiène et l'éducation de l'hygiène seront prises en charge par les programmes des habitations ouvrières. Les prestations liées à l'hygiène et au confort sont toutes subjectives quand il s'agit de l'habitation ouvrière. Ce qui est souligné de façon générale, c'est l'importance de l'eau qui doit pouvoir être distribuée avec largesse et abondance - bien que ces notions restent toutes relatives face à la question de l'économie.

"Et d'abord la question primordiale : l'eau. Sans eau, pas de propreté; sans propreté, pas d'hygiène, pas de santé, pas de dignité et Jules Simon allait jusqu'à dire, pas de vertu."[39]

Mais les équipements liés à l'hygiène corporelle vont plutôt faire l'objet d'un débat que d'un consensus. L'idée commune est que l'on doit favoriser, donc faciliter les soins de propreté. Alors même que les habitations des classes plus favorisées de la population de cette époque, ne bénéficient pas encore toujours de cabinets de toilette, et encore plus rarement de salles de bains, les habitations ouvrières ne sont pas non plus, et a fortiori, équipées de tels dispositifs. Bien souvent, c'est le silence, dans les discours comme dans les plans, sur la question de la toilette. L'architecte Bliault [40] fait figure de marginal lorsqu'il propose en 1905 dans un modèle de maison ouvrière ce qu'il appelle "un armement sanitaire et confortable": il y dispose une cuisine qui sert aussi de salle de bains, un lavabo-toilette qui équipe la chambre des filles, et un bain-douche. Ce qui est plus répandu, c'est la réalisation de bains-douches collectifs proposés comme équipements d'un ensemble d'habitations collectives à bon marché. Ce n'est certes pas le modèle de la la toilette intime qui est suggéré par ce dispositif,

39. E. CHEYSSON, op. cit. p. 251

40. M.E. BLIAULT. *La maison ouvrière et l'atelier familial*, Paris, 1905

mais bien une pratique nécessaire à la santé. La baignoire comme la douche sont des équipements de luxe : c'est ce qu'affirme Louis Ferrand en 1911 [41] :

"On a émis souvent l'idée qu'il y aurait lieu d'installer dans toutes ces maisons une salle de bains; dans dans ce but, et afin de ne pas augmenter la surface de l'habitation, on a eu recours à toutes sortes de combinaisons plus ou moins heureuses; on a été jusqu'à poser une baignoire dans le plancher de la cuisine, ses bords affleurant le carrelage de telle sorte qu'en temps ordinaire on puisse la recouvrir d'un couvercle s'adaptant exactement au sol de la pièce. A notre avis, la baignoire, pas plus que l'appareil de douches, ne sont indispensables pour assurer les soins de propreté chez ceux qui sont disposés à les prendre; il suffit pour cela de recourir à l'usage si simple et si économique du tub en zinc, il se transporte aisément de chambre en chambre, se vide sans difficultés et, accroché par une de ses anses à une cloison, tient peu de place quand il n'est pas en usage. Placé au moment opportun près d'une table à toilette et utilisé de concert avec une cuvette et un broc d'eau tiède ou froide selon les cas, il suffit amplement aux ablutions les plus complètes et les plus satisfaisantes du point de vue de l'hygiène. Si seulement on parvenait à en rendre l'usage plus familier et journalier à tous les Français, on réaliserait un progrès très considérable. Enfin, les baignoires, les douches avec leurs complications de chauffe-bains, de robinets-mélangeurs, etc, etc... sont des appareils de luxe qui ont leur place dans des maisons où l'espace n'est pas strictement limité, et où il y a abondance de superflu. Contentons-nous de donner à tous nos ouvriers le nécessaire , il y en a encore trop qui leur manque pour qu'on leur

41. L. FERRAND. Op. cit. p.88

impose des dépenses qui ne soient pas absolument indispensables." [42]

Cette longue et fine description de tous les gestes à accomplir pour la toilette se propose comme modèle visant à une éducation de la vie quotidienne qui se doit d'être rationalisée. L'hygiène est un devoir.

Les w.c. se généralisent à l'intérieur des habitations ouvrières depuis les premières réalisations. Michèle Perrot rapporte que *"lorsque le compagnon Maréchal élabore un projet de consctructions ouvrières, il n'ose pas prévoir de w.c. particuliers.* "Le peuple ne demande pas à avoir de cabinets chez lui", *dit-il. On sent que c'est là un luxe inimaginable"* [43] .

Quand cette disposition est adoptée par les premiers concepteurs, elle est présentée comme un choix stratégique : éviter des w.c. communs à plusieurs logements, c'est éviter les occasions de rencontres entre locataires.

Mais émerge l'idée que ablutions et déjections sont des actes qui nécessitent un certain isolement, même pour les ouvriers ...

"Il est surtout regrettable que chaque logement ne contienne pas dans son intérieur un cabinet d'aisance, un évier pour l'écoulement des eaux, et que la plupart des locataires aient à traverser les corridors communs pour toutes ces nécessités de la vie que nos voisins

42 L. ALEXANDER, J. BOULET, F. CHOAY et P. GRESSET, *Logement social et modélisation De la politique des modèles à la participation*, ARDU, 1979, p. 23

Les auteurs de cette recherche ont fort à propos rapproché de cette citation une phrase de A. Levasseur datée de 1923, et notent : *"la définition de ce nécessaire n'est plus la même pour le second* (Levasseur) *qui, par "logement ouvrier" entend non seulement* "des logements hygiéniques mais confortables, munis du chauffage central et de salles de bains" *et demande* "qu'on cesse de considérer la salle de bains comme un luxe; la propreté corporelle est indispensable à la santé; elle donne en même temps plus de dignité et de conscience au travailleur"".

43. M. PERROT, Op. cit. p.29

ont le bon esprit et la pudeur de n'accomplir que dans le for intérieur." [44]

Elle deviendra au début du XXème siècle une évidence, un choix implicite qui ne nécessite plus de justification, parce qu'il est entré dans les moeurs. Le règlement sanitaire du 22 juin 1904 pour la Ville de Paris rendra d'ailleurs obligatoire l'attribution d'un w.c. à chaque logement.

5. - Salubrité et efficacité

De nombreuses études du XIXème siècle émanant de la vague hygiéniste ont tenté de mettre en évidence la corrélation qui existait entre mauvaise santé du travailleur et mauvaises conditions de logement [45]. Des travaux se sont alors appliqués à définir des règles à prétention scientifique, qui donnent le cubage d'air des espaces d'habitation en fonction de leur occupation, leur fonction ..., le renouvellement de cet air par la ventilation ou l'aération, le niveau d'éclairement en rapportant la surface des vitrages à la surface des pièces, en précisant les normes d'éclairage ...

L'habitation est déductible de ces données et devient donc un espace quantifiable, "scientifiquement" établi. De telles instructions ont bien sûr permis d'éviter la conception d'espaces trop réduits - elles ont amené, dans ce sens, une certaine qualité - dans un secteur où l'économie est un facteur prédominant. Néanmoins émergent ici les prémices de l'idée d'une habitation comparable à une machine, idée dont la théorie architecturale s'emparera quelques décennies plus tard.

44. CH. GOURLIER. *Des voies publiques et des habitations particulières à Paris*, Paris, B. Bance, 1852, p.31

45. Thèse dont A. COTTEREAU a démontré récemment le caractère idéologique, les conditions de travail de l'ouvrier étant sans aucun doute la cause première des maladies populaires.

La cuisine du logement ouvrier sera un terrain privilégié d'application de ces principes de salubrité. Lorsque les traités d'architecture décrivent l'habitation bourgeoise, la place du discours sur la cuisine est écartée de la matière principale, de la même façon que dans les plans, la cuisine est reléguée au fond de l'appartement.

Quand il s'agit de l'habitation ouvrière, la cuisine est présentée comme une pièce très importante. Les "Instructions générales relatives à l'aménagement des groupes d'habitations à bon marché" [46], dans le chapitre consacré au logement, aborderont dès le premier paragraphe la question de la cuisine.

"La cuisine étant la partie la plus complexe et la plus délicate de l'habitation à bon marché, la commission appelle l'attention des architectes sur les soins particuliers à donner à son aménagement, et fixe ci-après les points principaux de ces installations."

Suit une description détaillée des équipements. La cuisine devient un lieu "fonctionnel", tandis que les tâches domestiques se mécanisent. Espace autrefois sale, dénigré, rejeté - et qui continuera à garder ce statut tant que les domestiques assureront le service -, il convient désormais d'en maîtriser les usages si l'on veut respecter les principes d'ordre, de propreté et d'hygiène. La cuisine, incluse au début dans la salle commune, tend à devenir une pièce spécifique. Elle nécessite un traitement particulier qui devient un véritable enjeu par elle-même, mais aussi pour le reste de l'habitation. La cuisine ne peut et ne doit pas être coquette, la cuisine est un endroit où se fait le désordre, de la cuisine émanent vapeurs et odeurs. Son aménagement va néanmoins avoir pour but de la rendre adéquate à une idée de la salubrité, son indépendance permettra d'assurer cependant les qualités aux autres pièces d'habitation.

Ce sera le choix de A. Vaillant, dans son projet de logements ouvriers, en 1887. Sa conception de la cuisine y est étonnament "moderne".

46. Op. cit. p.346

"La cuisine est un laboratoire, un atelier de ménage, un magasin, le lieu de rangement d'une infinité de choses qu'on n'aime pas mettre dans les autres localités de l'appartement."

Le traitement de la cuisine, qui deviendra un espace valorisé architecturalement, est une question qui sera abordée surtout par les utopistes au XIXème siècle. Il convient pour eux de débarrasser le service domestique *"de ce qu'il a de sale, de répugnant, de hideux souvent"* [47] grâce aux progrès, aux inventions techniques.

Jules Verne [48] proposera une disposition idéale de cette pièce : *"les cuisines, offices ou dépendances, seront, contrairement à l'usage ordinaire, placés à l'étage supérieur, et en communication directe avec la terrasse, qui en deviendra ainsi la large annexe en plein air."*

Air et lumière, dont bénéficie ainsi la cuisine, sont des qualités nouvelles requises pour cet espace. Ces propositions restent néanmoins théoriques et demeureront utopiques par rapport à la pénurie de moyens.

47. V. CONSIDERANT, cité par F. CHOAY . *L'urbanisme, utopies et réalités, une anthologie*, Paris, Ed. du Seuil, 1965, p.116

48. Cité par F. CHOAY, Op. cit. p.147

III. Les dispositifs spatiaux . Quelques réalisations exemplaires:

Les réalisations qui sont présentées ici ne font pas partie dela production banale du logement populaire. L'immeuble spéculatif prévaut largement au XIXème siècle. Mais elles sont choisies comme exemplaires parce qu'elles ont suscité des débats. La Cité de Mulhouse deviendra un modèle, une référence dans la réalisation des cités ouvrières, le familistère de Guise donnera des éléments spécifiques qui seront repris dans la réalisation de groupes d'habitations collectives.

L'immeuble de A. Vaillant montre l'élaboration d'un discours conjointement à un projet architectural. On peut donc considérer cette période comme un temps d'expérimentation. Toutes les réalisations du début du XXème siècle - les immeubles construits par les fondations philanthropiques, les premières HBM ...- se nourriront de ces réflexions et continueront à la fois à alimenter le débat.

L'adoption de quatre plans-types par l'Office d'Habitations de la Ville de Paris, plans analysés dans ce chapitre, semble marquer, en quelque sorte, le déclin de ce type de recherches . Désormais, c'est une politique de modélisation qui prévaut et qualifie la production future du logement social.

1.- Un groupe d'habitations individuelles modèle : la Cité de Mulhouse, 1853-1870

Cette cité patronale construite à Mulhouse[49] peut être considérée comme une véritable opération-pilote dans le domaine de l'habitation ouvrière. Elle a profité de nombreux débats préalables à sa réalisation et

49. Elle a été étudiée dans la recherche de S. Jonas, P. Heckner et J.M. Knorr, *La cité de Mulhouse (1853-1870) : un modèle d'habitat économique et social du XIXème siècle*, ARIAS, rapport de recherche, 1981.

au cours des différentes phases de sa construction; elle a elle-même acquis une large réputation par l'intermédiaire de publications. Le choix des formes architecturales est justifié.

. Ainsi, l'adoption d'un habitat unifamilial, fait par les industriels de Mulhouse, s'oppose aux formes collectives d'habitat comme "lieux de sédition collective ou lieux amoraux de rapprochement et de confusion des sexes" et prend argument dans la résistance des ouvriers à se laisser enfermer dans des "casernes".

. La "mise au point" de la distribution a été faite à partir d'études préalables approfondies : les modèles de maisons anglaises, les expériences belges et parisiennes et les logements ouvriers déjà construits par des industriels du département ont servi de référence et ont permis la construction de plusieurs types de maisons. Les maisons ont été classées en classes et catégories selon des critères renvoyant aux grands slogans de l'époque : critères techniques constructifs, d'hygiène et de confort domestique.

Si cette classification concerne le mode de groupement des logements (groupées par quatre, adossées en bande entre cour et jardin) et le nombre des niveaux des maisons (à rez-de-chaussée, à étage mansardées, à deux étages), un sous-classement sera établi selon des critères d'orientation ou d'organisation interne de la maison (cave, cellier, pièce de mansarde, alcôve, etc.)

Les maisons-types ainsi définies présentent encore des variantes qui concernent la distribution : chambre à coucher avec ou sans alcôve, disposition différente des chambres à l'étage, nombre de pièces, W.C. à l'extérieur ou à l'intérieur, entrée principale, etc ...

Les dispositifs ont varié avec les tranches des constructions. Le premier projet de Muller proposait des espaces peu spécifiés : une grande salle en rez-de-chaussée nommée "cuisine et poêle", qui avait la fonction de la salle commune avec un lit.

La maison présentée ici, organisée selon le fameux carré mulhousien, montre quatre plans, dont trois sont différents. Le jeu des différenciations réside bien sûr

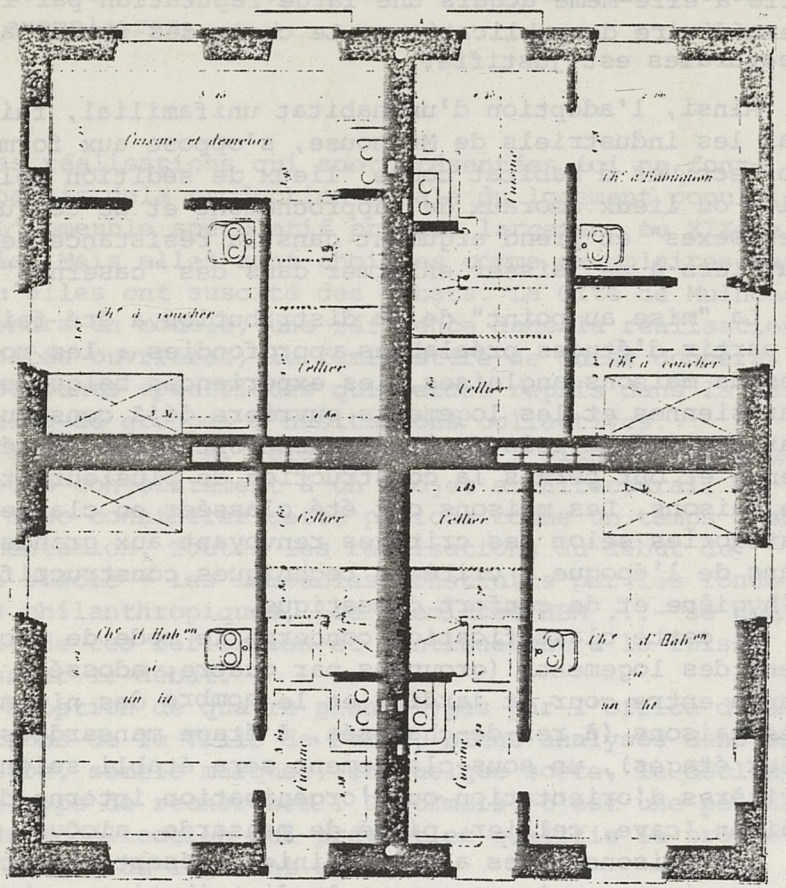

Fig. XXIV - Maison-type avec cellier de la Cité de Mulhouse; 1854.

Plan du Rez-de-Chaussée.

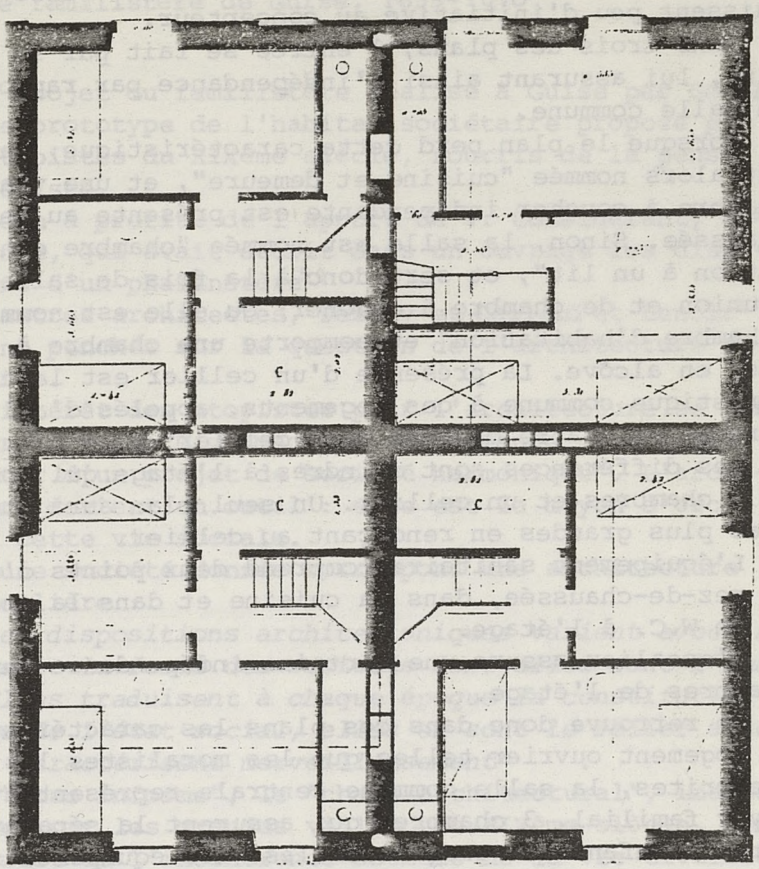

Maison-type avec cellier de la Cité de Mulhouse. 1854.

Plan du premier étage.

dans de fines subtilités : les dimensions de l'ensemble ainsi que les espaces à y inscrire restent fixes et laissent peu d'initiative au concepteur.

Dans trois des plans, l'entrée se fait par la cuisine, lui assurant ainsi l'indépendance par rapport à la salle commune.

Lorsque le plan perd cette caractéristique, la salle est alors nommée "cuisine et demeure", et une vraie chambre à coucher indépendante est présente au rez-de-chaussée. Sinon, la salle est nommée "chambre d'habitation à un lit", et sert donc à la fois de salle de réunion et de chambre à coucher; ou elle est nommée "chambre d'habitation" et comporte une chambre à coucher en alcôve. La présence d'un cellier est la caractéristique commune à ces logements, appelés d'ailleurs "groupe de quatre maisons avec cellier".

Les différences sont moindres à l'étage qui comporte 2 chambres et un cellier. Un seul plan aura 2 chambres plus grandes en renonçant au cellier.

L'équipement sanitaire comprend deux points d'eau au rez-de-chaussée, dans la cuisine et dans la chambre et un W.C. à l'étage.

L'escalier assure une certaine indépendance aux chambres de l'étage.

On retrouve donc dans ces plans les caractéristiques du logement ouvrier telles que les moralistes les ont prescrites, la salle commune centrale représentant le foyer familial, 3 chambres qui assurent la séparation parents/enfants et garçons/filles. Les équipements d'hygiène sont plutôt en nombre important par rapport au contexte.

On peut y lire une réflexion sur la distribution du logement "minimum" avant qu'elle ne soit vraiment théorisée. Aussi ces habitations serviront-elles de référence, de modèle à de nombreuses réalisations postérieures, qui n'atteindront pas toujours ce niveau de prestations.

2.- L'exemple de l'architecture sociétaire : le familistère de Guise, 1859-1870

Le projet du familistère réalisé à Guise par Godin est le prototype de l'habitat sociétaire proposé par les utopistes du XIXème siècle, nourris de la pensée fouriériste.

Godin a profité de l'apport de V. Considérant, architecte, qui avait décrit dans un ouvrage les dispositions d'un phalanstère[50].

D'autres architectes, Dezamy et Calland et Lenoir[51] se sont penchés sur la question de l'architecture sociétaire.

L'intérêt des utopistes pour l'architecture se fonde sur la volonté d'imaginer la "demeure de l'homme" à partir d'un projet de "société harmonique". L'architecture devient un outil : elle est le moyen d'organiser cette vie sociale.

A une société donnée correspond une architecture particulière :

"Les dispositions architectoniques varient avec la nature et la forme des sociétés dont elles sont l'image. Elles traduisent à chaque époque la constitution intime de l'état social, elles en sont le relief exact et la caractérisent merveilleusement".

L'"amas informe", le "chaos architectural", images données par les grandes villes du XIXème siècle, sont le reflet de l'incohérence sociale de la vie civilisée.

Dans la même logique, la distribution des logements dépend *"des moeurs, des habitudes, de la vie intellectuelle, corrélatives à leur socialité propre."* Considérant souligne que l'on peut apprécier ces *"rapports corrélatifs"* :

"Ne trouve-t-on pas son sens corrélatif à la salle à manger, à la cuisine, au salon, à la chambre à coucher du civilisé ... Enfin, tous les jours, ne nous

50. V. Considérant. *Description du Phalanstère et considérations sociales sur l'architectonique*, Paris, Guy Durier, rééd. 1979, p.36

51. Calland et Lenoir. *Institution du Palais de Famille*, 1855

arrive-t-il pas de tirer de l'aspect d'un appartement des conclusions approximatives sur le caractère personnel de celui qui l'habite ..?"[52]

Si la relation existe dans ce sens, la réciproque permet donc d'imaginer conjointement une "nouvelle" société et une "nouvelle " architecture.

Le projet de ces fouriéristes s'attache à mettre en lumière et à respecter ce qui serait un homme "naturel" Considérant parle de Destinée, d'Attractions de l'homme comme de données naturelles. Godin parle de besoins. Il a ainsi défini précisément l'organisation de la vie quotidienne des individus dans son familistère construit à Guise.

. Collectivisation

La vie quotidienne des habitants est prise en charge sous tous ses aspects : le familistère, lié de plus à l'usine de Godin, abritera donc de nombreux services. Il est voulu comme une unité de vie autonome. Les "bâtiments d'économie domestique", les "bâtiments d'industrie domestique" comprennent des commerces, des ateliers, mais aussi restaurant et cafés. On peut noter également la présence d'un lavoir, d'une lingerie, d'une piscine. Des activités culturelles prennent place dans le théâtre, qui devra être animé pour et par les ouvriers eux-mêmes, dans les écoles pour les enfants. La Nourrisserie et le Bambinat accueillent les plus petits. Des lieux de réunion sont prévus dans l'espace collectif. Dans le Palais des Familles, V. Calland interprète la distinction empruntée à l'organisation des hôtels aristocratiques, entre appartements de société et appartements privés : les premiers seront les parties communes, tandis que les seconds seront réservés au groupe familial.

C'est la cour du familistère de Guise qui sera le lieu de sociabilité prévu par Godin, lieu de réunion au vu et au su de tous comme l'analyse A. Brauman. Sa recherche montre, entre autres, que la cour est l'expression architecturale de l'idéal de fraternité

52. V. Considérant, Op. cit. p.50

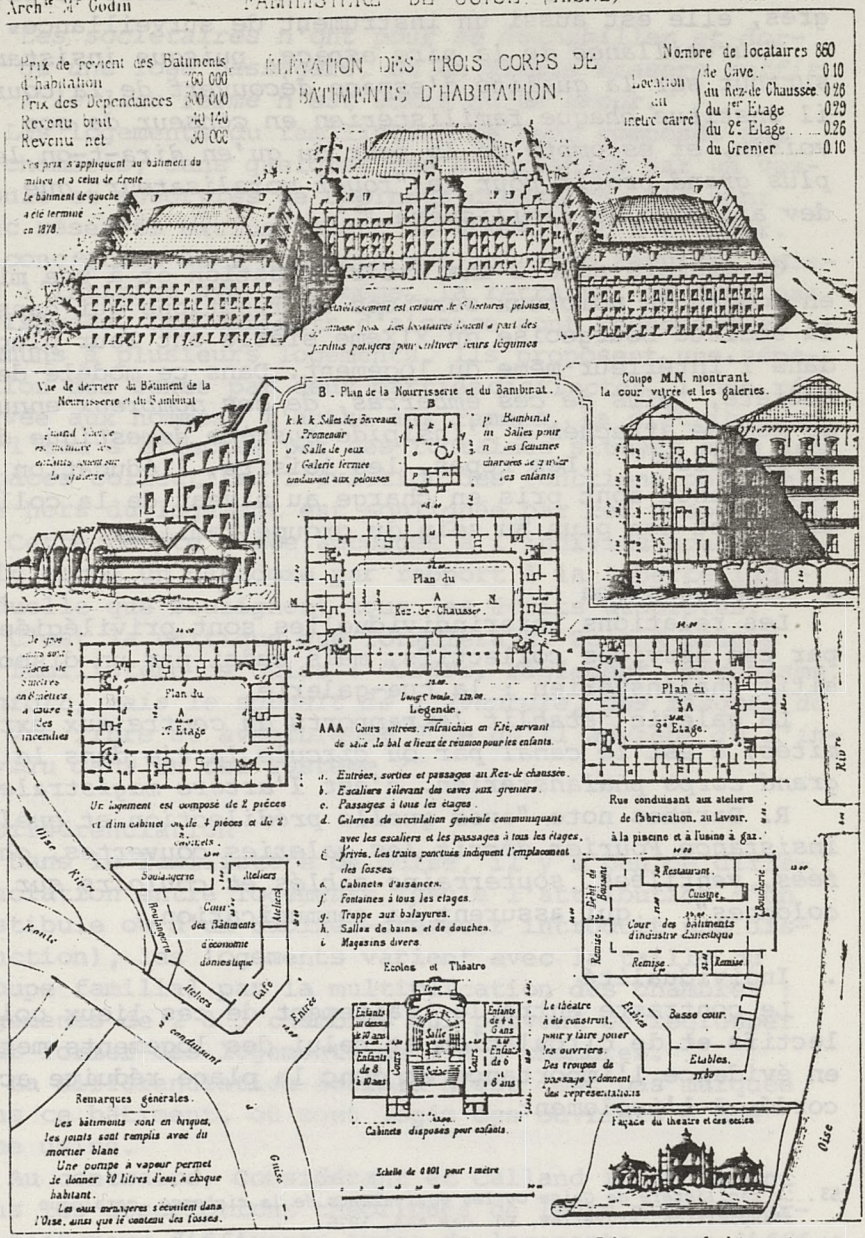

Fig. XXV - Familistère de Guise - Godin architecte.

ouvrière défendu par Godin : outre un symbole de progrès, elle est aussi un instrument de surveillance.

"Surveillance de la pire espèce, puisque insistant surtout sur la qualité d'espace découvert de la cour, il institue chaque familistérien en censeur de son voisin, et escompte de la peur du qu'en dira-t-on le plus grand profit pour ce "foyer moralisateur" que devait être le familistère."[53]

On assiste donc à une extériorisation et à une mise en commun de nombreux services et fonctions qui dans la société bourgeoise du XIXème siècle ont leur place dans l'intérieur même du logement. Dans ce modèle de société, *"plus de ces embarras, de ces nombreux ennuis de ménage attachés à l'insipide système domestique de la famille"*[54] .Les repas, les loisirs, l'éducation des enfants sont pris en charge au niveau de la collectivité et non plus au sein du groupe familial.

. Communication

Les relations interindividuelles sont privilégiées par ces services collectifs, mais aussi par un dispositif phalanstérien : la rue-galerie.

La galerie *"établit les rapports du centre aux extrêmités, c'est le canal par où circule la vie dans le grand corps phalanstérien, c'est l'artère magistrale."*[55]

R. Barthes note *"avec quelle prédilection et quelle insistance Fourier décrit les galeries couvertes, chauffées, ventilées, souterrains sablés et couloirs sur colonnes"* qui assurent la communication.

. Individualité

Le contraste entre le traitement de ces lieux collectifs et de circulation et celui des logements met en évidence l'importance et donc la place réduite accordée à l'isolement.

53. *Le familistère de Guise ou les équivalents de la richesse*, catalogue d'exposition, Bruxelles, Ed. des AAA, 1976.
54. V. Considérant, Op. cit. p.67
55. Idem, p. 66

"Les sociétaires n'ont pour se déshabiller et dormir qu'une loge passagère, où un simple brasero suffit (...) le lieu fermé n'est admis qu'en amour."[56]

Les logements du familistère ne sont composés que de chambres, dans quelques cas distribuées par un vestibule et assorties de cabinets-dressoirs. Ils sont donc réservés exclusivement au sommeil et à l'amour. La conception de l'intimité est ici très réduite, puisque l'intimité avec soi-même, la retraite, ne sont pas envisagées. Les cabinets d'aisance sont regroupés et communs à plusieurs logements. Ils proposent une séparation des sexes par deux parties distinctes, l'une réservée aux hommes, l'autre aux femmes. La distribution de l'eau s'effectue par des fontaines situées dans les espaces collectifs. L'éviction des fonctions corporelles hors du logement est soulignée par ces dispositifs.

Cette petite place accordée à l'individu nous apparaît comme un paradoxe par rapport à la liberté individuelle que soulignent tous les écrits utopistes.

C'est la critique que formulera E. Zola à propos du familistère de Guise : *"Ordre, règlement, mécanisme, confort, mais le souhait de l'aventure, des risques de la vie libre et aventureuse ? Ce qu'il advient de l'individu dans un tel système ?"*

. Différenciation

Dans le familistère de Guise, il y a peu de différenciation entre logements (seule l'attribution d'un vestibule ou d'un cabinet-dressoir introduit une distinction), les logements varient avec la taille du groupe familial par la multiplication des chambres : logements de 2 à 3 chambres qui peuvent se regrouper pour former des logements de 3 à 5 chambres.

La différenciation sociale n'est donc pas marquée dans ce bâtiment, où sont logés des ouvriers d'une même usine.

Au contraire, Considérant et Calland introduiront dans les descriptions théoriques de leurs modèles architecturaux différents types de logements pour différentes classes sociales.

56. R. Barthes. *Sade, Fourier, Loyola*, Ed. du Seuil, 1971

A.- COUR INTERIEURE pavée en ciment ; les petits carrés qui figurent dans la partie du centre sont faits pour éclairer le sous-sol ; ceux du pourtour servent à la ventilation générale de la cour.
B.- ESCALIERS, allant du sous-sol au grenier.
C.- GALERIES DE CIRCULATION ET PASSAGES d'une cour à l'autre à tous les étages, communiquant avec les escaliers.
D.- GROUPE DE LOGEMENTS DE DEUX CHAMBRES CHACUN, pouvant faire des logements de quatre chambres.
a) Vestibule des deux logements.
b) Cabinet-dressoir pour le logement de gauche c et d.
De) Cabinet-dressoir pour le logement de droite 1 et g.
E.- DEUX LOGEMENTS : l'un de trois chambre h,i,j, l'autre de deux chambres k,l, pouvant faire ensemble un logement de cinq chambres.
F.- DEUX LOGEMENTS : l'un de deux chambres m, n, l'autre d'une chambre o, pouvant faire ensemble un logement de trois pièces.
G.- LOGEMENT de deux chambres, sans vestibule.
H.- FONTAINES placees au-dessus d'une partie faite en ciment, entre les poutrelles en fer, et surbaissés de manière à ce que l'eau, tombant sur le carrelage, coule dans le bassin et le tuyau de descente placés sous le robinet.
I.- CABINET D'AISANCES INODORES, bien éclairés le jour par de grandes croisées, et la nuit par le gaz.
p. Vestibule, côté des dames.
q. Vestibule, côté des hommes.
r, s. Sièges à cuvettes inodores.
t, u. Cuvettes inodores, à fleur d'une aire de ciment ; ces cuvettes servent aussi de tuyaux de descente pour les eaux ménagères.
Un robient donne de l'eau à volonté dans ces cabinets.
v. Urinoir au rez-de-chaussée seulement.
J.- CABINETS ET TRAPPES AUX BALAYURES à tous les étages ; un large conduit permet aux balayures de descentre dans le sous-sol, d'où elles sont enlevées, tous les jours, par des gens de service.

57. *Le familistère de Guise ou les équivalents de la richesse*, op. cit., p.78

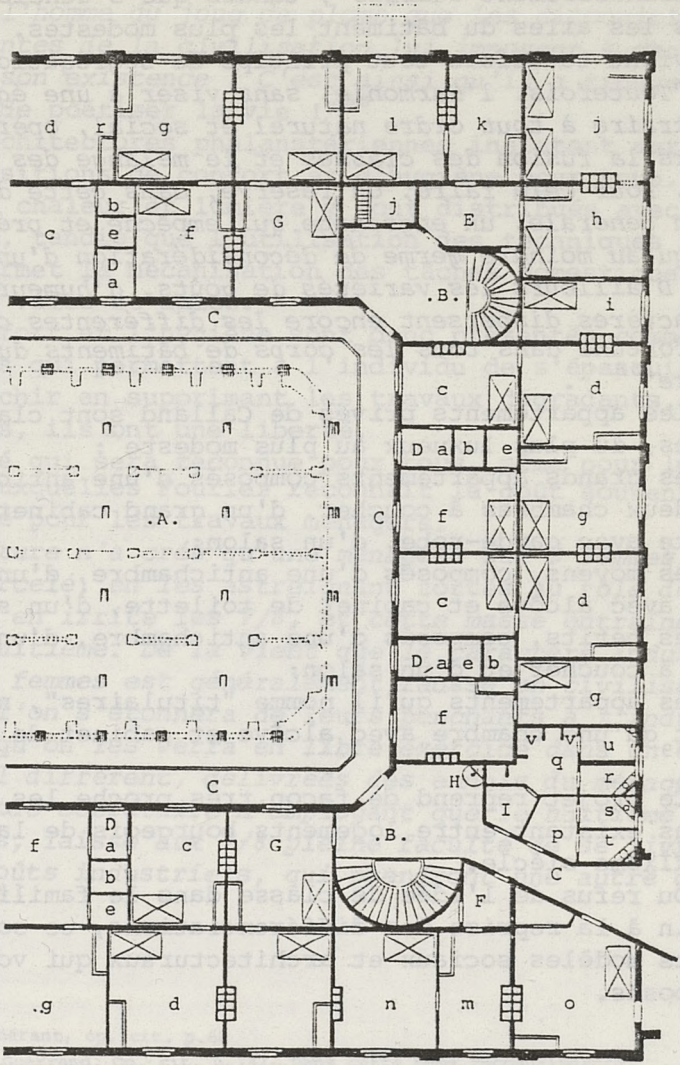

Fig. XXVI - Plan des logements et des communs de la partie centrale du familistère.[57]

Considérant propose de placer au centre de son palais *"les appartements chers, très richement ornés et princièrement établis"*, tandis que s'échelonnent dans les ailes du bâtiment, les plus modestes. Mais il prévient toutefois tout principe de ségrégation sociale.

"Toutefois, l'Harmonie, sans viser à une égalité contraire à tout ordre naturel et social, opère toujours la fusion des classes et le mélange des inégalités. Pour cela faire, on réserve, dans cette distribution générale, un engrenage qui empêche et prévient jusqu'au moindre germe de déconsidération d'un quartier ... D'ailleurs les variétés de goûts, d'humeurs et de caractères dispersent encore les différentes classes de fortune dans tous les corps de bâtiments du Phalanstère"[58].

Les appartements privés de Calland sont classés par types, du plus luxueux au plus modeste :
- les grands appartements composés d'une antichambre, de deux chambres à coucher, d'un grand cabinet de toilette avec garde-robe, d'un salon;
- les moyens, composés d'une antichambre, d'une chambre avec alcôve et cabinet de toilette, d'un salon;
- les petits, composés d'une antichambre, d'une chambre à coucher et d'un salon;
- les appartements qu'il nomme "titulaires", ne comprenant qu'une chambre avec alcôve et cabinet de toilette.[59]

Ce projet reprend de façon très proche les distinctions existant entre logements bourgeois de la société du XIXème siècle.

Du refus de l'idée de classe dans le familistère de Godin à la reprise des différenciations, ce sont différents modèles sociaux et architecturaux qui vont être proposés.

58. V. Considérant, Op. cit. p.64

59. Cité par Guerrand, Op. cit. p.153

. "Poétisation"

Fourier prend en considération les questions matérielles et domestiques : c'est ainsi qu'il *"a pu affranchir l'homme du joug de plomb que les dispositions abrutissantes de la civilisation lui imposent à chaque heure de son existence ! C'est ainsi qu'il a trouvé le moyen de* poétiser la vie !"[60]

Les architectures phalanstériennes insistent sur les dispositions de confort et d'hygiène pour tous. Eau, air, chaleur et lumière y sont distribués avec abondance, tandis que l'utilisation des techniques nouvelles permet la mécanisation des tâches domestiques, autrefois viles et sales.

Le confort et l'hygiène sont donc présentés comme les moyens qui permettent à l'individu de s'épanouir, de s'enrichir en supprimant les travaux dégradants. En ce sens, ils sont une liberté.

Liberté qui sera reconnue pour tous, même pour les femmes, auxquelles Fourier reconnaît le goût souvent peu marqué pour les travaux ménagers.

"La nature n'a créé qu'une ménagère sur 8 femmes, l'état morcelé, en les astreignant toutes au rôle de ménagère, en irrite les 7/8, et cette masse entraîne l'autre huitième. De là vient que le caractère industriel des femmes est généralement faussé en civilisation, et l'on s'étonnera de leurs penchants à l'industrie lorsqu'on les verra en libre exercice dans un ordre social différent, délivrées des ennuis du ménage qui, en mode sociétaire n'employant que le huitième des femmes, laisse aux 7/8 pleine faculté de se livrer à leurs goûts industriels, qui prendront une autre direction."[61]

60. V. Considérant, op. cit. p.68

61. Cité par Guerrand, Op. cit. p.142. Dans cette même reconnaissance, A. Brauman, op. cit., note que les femmes du familistère bénéficiaient d'un nouveau statut, puisqu'elles participaient à la gestion et à l'organisation de la vie du familistère et rapporte que : *"en signe d'affranchissement, plusieurs d'entre elles pratiquent l'union libre et le port des cheveux courts"* et vont ainsi contribuer à répandre la réputation d'immoralisme du familistère.

Ces dispositifs d'hygiène et de confort se sont accompagnés au familistère de modes d'emploi à l'usage des locataires. Il s'agissait aussi bien sûr d'en assurer le contrôle pour un "bon" usage, mais aussi d'éduquer cette population aux règles de la "bonne" hygiène. Cette façon de s'immiscer dans les détails les plus intimes de la vie des individus suppose ici que jouir de la liberté, grand principe fouriériste, passe par un apprentissage.

L'influence de cette architecture dans le domaine de l'habitat social sera reconnaissable quand les ensembles d'habitations proposeront aux habitants des équipements collectifs de même nature que ceux proposés à Guise (crèche, lavoir, bains). Le principe de la cour comme dispositif de surveillance est une idée qui sera reprise également dans des projets de logements sociaux. Mais la communauté, les contacts sociaux suggérés dans un tel projet seront toujours évoqués avec effroi par les réalisateurs des opérations "traditionnelles".

3. - Un immeuble collectif en milieu urbain : Logements de la Société civile coopérative de consommation du XVIIIe arrondissement de Paris, construit par A. Vaillant, 14 rue Jean Robert, 1887.

En milieu urbain, le choix de réaliser des habitations collectives prend le pas sur la solution de l'individuel. Le plan du logement le plus courant comprend une salle commune, avec soit un coin réservé à la cuisine, soit une cuisine séparée, cette salle desservant une ou deux chambres à coucher; les W.C. sont à l'intérieur du logement ou communs à plusieurs logements.

Ce projet de A. Vaillant peut être présenté comme exemplaire puisque cet architecte a édité en 1890 une

notice [62] où il justifie le *dispositif* choisi. L'emploi du terme "dispositif", défini comme *"un arrangement adopté comme un système de solutions"*, révèle la conception volontariste de l'organisation de l'espace décidée par cet architecte.

L'étude des habitations procède à partir d'une connaissance de la manière de vivre des futurs locataires et d'une *"recherche de l'amélioration du logis à bon marché, au double point de vue de l'hygiène réalisable et de l'aide donnée à la femme de ménage."* Vaillant souligne l'influence bénéfique que peut avoir une habitation qui serait saine, commode et gaie, sur une famille modeste. Ces logements ne sont pas destinés aux plus miséreux. L'architecte remarque qu'ils sont d'une "assez grande surface". Mais il suggère que la réduction des espaces ne modifierait pas le dispositif d'ensemble.

Vaillant va donc exposer les raisons du choix de chaque lieu.

. *L'antichambre* par laquelle on pénètre dans le logement et qui dessert toutes les pièces, est une disposition nouvelle dans l'habitation ouvrière. Le terme même d'antichambre est emprunté à l'habitation bourgeoise. Et Vaillant la décrit plutôt comme "une sorte d'antichambre". Ses justifications sont nombreuses : elle assure le rôle de tampon thermique avec le palier, elle peut servir de débarras, de lieu de jeu pour les enfants, elle permet l'indépendance des autres pièces, elle facilite la ventilation et l'aération. C'est un espace "servant" qui permet aux pièces principales de l'habitation de rester propres et ordonnées.

. L'installation d'une *cuisine* indépendante est expliquée également par des principes "d'ordre, de propreté et d'hygiène". La cuisine est un lieu d'entassement d'objets du ménage, de désordre, de production de vapeur d'eau et d'odeurs. Elle doit être isolée. Cette

62. A. Vaillant. *Magasins et logements de la société civile coopérative de consommation du XVIIIe arrondissement de Paris*, Paris, Imprimerie Nouvelle, 1890.

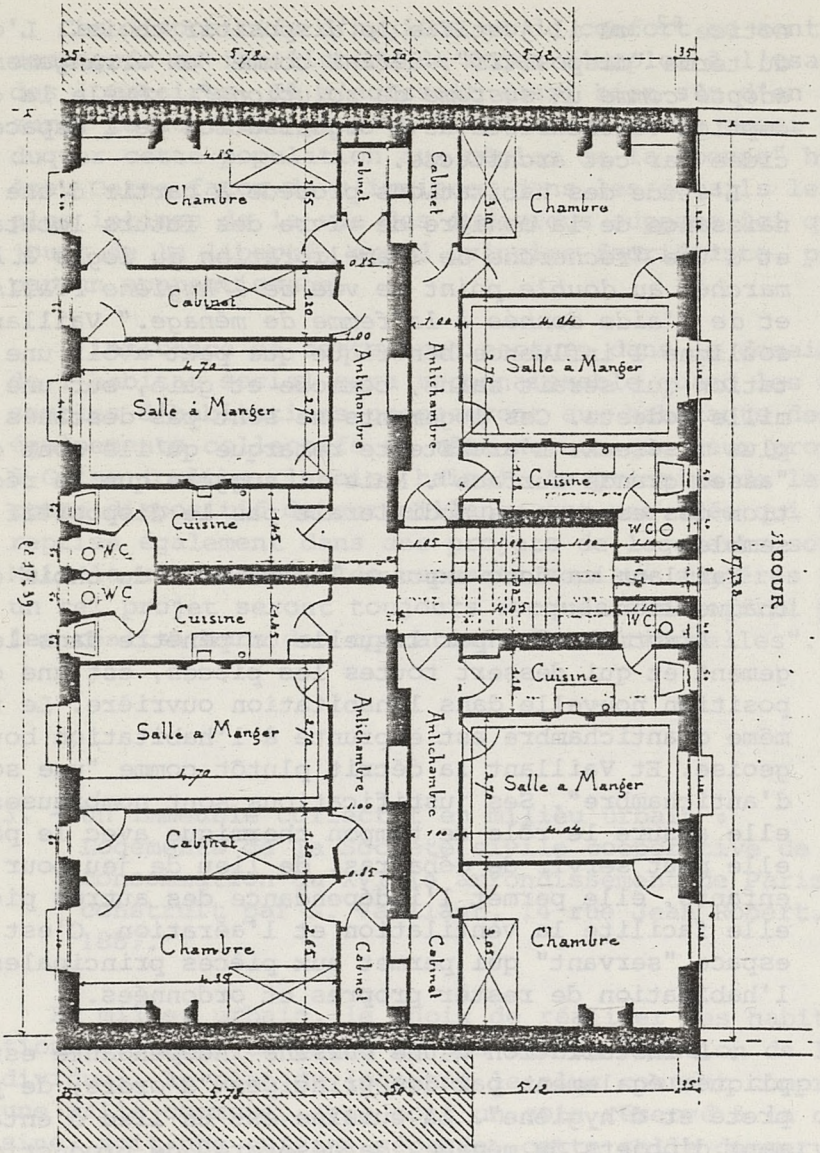

Fig. XXVII - 14, rue Jean-Robert Vaillant, architecte, 1887.

Plan du premier étage.

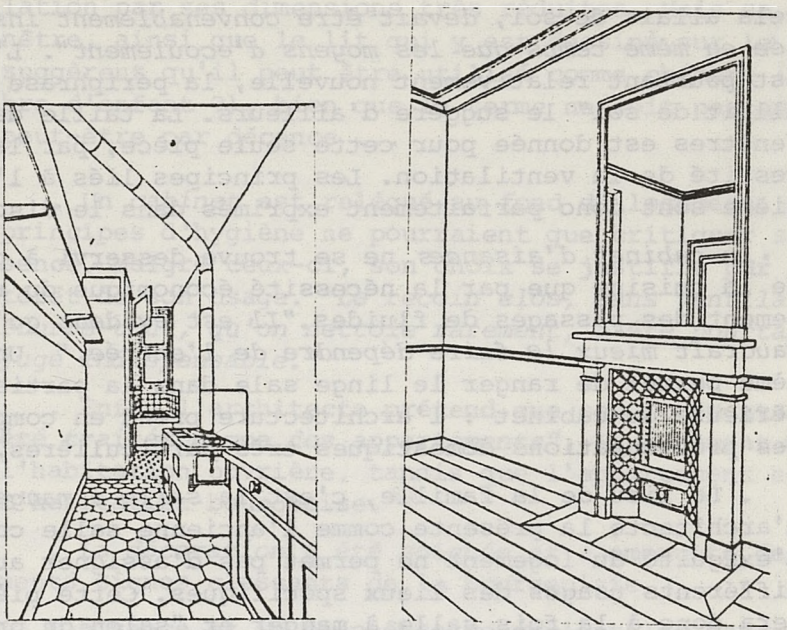

Cuisine et Salle à Manger.

mise à distance de la cuisine, espace du sale, est un modèle emprunté à la bourgeoisie.

Sont décrits également les équipements de la cuisine. Le gaz donne chaleur et lumière instantanées. *"L'eau, cela allait de soi, devait être convenablement installée en même temps que les moyens d'écoulement"*. L'idée est pourtant relativement nouvelle, la périphrase "cela allait de soi" le suggère d'ailleurs. La taille des fenêtres est donnée pour cette seule pièce, par la nécessité de la ventilation. Les principes liés à l'hygiène sont donc parfaitement exprimés dans le discours.

• *Le cabinet d'aisances* ne se trouve desservi à partir de la cuisine que par la nécessité économique du regroupement des passages de fluides. *"Il est évident qu'il vaudrait mieux le faire dépendre de l'entrée."* Un système permet de ranger le linge sale dans la partie supérieure du cabinet : l'architecture prend en compte des préoccupations domestiques très particulières.

. Le lieu de la famille, c'est la *salle à manger*. L'architecte la présente comme l'ancienne salle commune. L'exiguité du logement ne permet pas d'assigner aux différents usages des lieux spécifiques. Cette pièce sera donc à la fois salle à manger et "salon du prolétaire". C'est l'espace de la famille, l'espace de représentation, l'espace de réception. C'est donc un lieu propre qui doit être séparé de la cuisine. Le clivage propre/sale est parfaitement mis en scène, en même temps que le partage des rôles. L'attachement méticuleux avec lequel l'architecte décrit tous les dispositifs qui vont contribuer à maintenir propres les lieux, est annoncé comme une aide à la ménagère. Vaillant décrit la femme, qui souvent travaille à l'extérieur, comme une ménagère qui s'attache à rendre net et coquet son intérieur.

L'invention d'une solution ingénieuse permet au fourneau de cuisson des aliments de la cuisine de chauffer en même temps la salle à manger.

. Les *chambres* ne suscitent pas de discours. Le cabinet placé entre la salle à manger et la chambre principale, dans les logements sur rue, justifie son appellation par ses dimensions très réduites. Mais sa fenêtre, ainsi que le lit qui y est dessiné sur le plan suggèrent qu'il peut être utilisé comme chambre (chambre d'enfant ?), bien que le terme ne soit pas employé, peut-être par décence ...

. Un *cabinet* est relégué au fond du logement. Les principes d'hygiène ne pourraient que critiquer sa présence. Malgré ceux-ci, son choix se justifie par l'intérêt de son usage. *"Le recoin clos, sans ventilation fourre-tout, qu'on nettoie rarement, a été pourtant jugé indispensable."*

. Enfin l'architecte prétend que ses logements *"ont été traités comme des appartements"*. Le logement est l'habitation ouvrière, tandis que l'appartement est l'habitation bourgeoise.[63]

. La *décoration* a été soignée et a emprunté des éléments signes classants de la bourgeoisie.

L'aisance et le bien-être se veulent les caractéristiques de ce logement, afin de le rendre aimable. *"Aimer son chez-soi, aimer sa famille sont deux sentiments qui vont de pair"*. Ce thème est encore une fois énoncé.

63. Nous reprenons dans le chapitre suivant l'analyse de cette différence de terminologie, analyse proposée par M.J. Dumont.

4. - Modélisation : les quatre types d'appartements définis par l'office d'habitations de la Ville de Paris, 1919-1923

Après l'époque d'expérimentations en matière de réalisation d'habitations ouvrières, qu'illustrent les exemples précédents, après la richesse des débats suscités par les dispositifs de ces logements, l'adoption par l'Office de ces plans-types correspond à l'abandon simultané de toute recherche théorique sur la distribution. Les discours s'arrêtent. La préoccupation se situe alors plus au niveau de la rentabilité, de l'efficacité.

"Il s'agissait de perfectionner l'outil de production (dessin-projet) et de contrôle des travaux, à partir des plans-types d'appartements et de variantes d'un type d'immeuble."[64]

Le concept de type est utilisé pour mettre en correspondance un plan de logement et une couche sociale. On convient alors qu'à l'intérieur de la classe ouvrière existent des populations différentes auxquelles correspondent des dispositifs particuliers.

Le débat sur la salle commune est ainsi clos par Cheysson dès 1904, lorsqu'il tranche sans prendre parti :

"Les spécialistes se demandent s'il vaut mieux une salle commune pour préparer et consommer les repas, ou deux pièces distinctes : la cuisine et la salle à manger. Chacun de ces systèmes a ses amis et ses adversaires, également convaincus, et qui ne manquent, ni les uns ni les autres, de bons arguments à l'appui de leurs thèses contradictoires. Questions de moeurs et de traditions locales. Dans certaines provinces, les populations sont fortement attachées à la première solution et l'on apporterait, si l'on s'en écartait, un trouble profond à leurs habitudes séculaires. A Paris, au contraire, l'expérience démontre qu'en général les familles ouvrières aisées préfèrent la séparation des deux

64. J.F. Chiffard et Y. Roujon. *Le charme discret des HBM. Elaboration du type 1900-1914. Les HBM de l'Office 1919-1937.* Diplôme 1975, p.70

pièces, ce qui semble en effet plus conforme à l'hygiène et plus favorable à la bonne tenue du logement."[65]

Le choix des dispositifs spatiaux veut se conformer aux modes de vie des habitants. On voit alors dans la salle commune la reproduction de la grande salle de l'habitat rural qui conviendrait aux ouvriers émigrants des campagnes.

Le logement du type Henri Becque reprend cette disposition. Il est plus particulièrement destiné à reloger les populations des taudis. L'idée qu'il faut éduquer ces gens est néanmoins toujours présente; c'est-à-dire qu'une famille ne peut passer d'un taudis directement à un logement reprenant la distribution bourgeoise, elle ne connaît pas le "bon" usage de celui-ci. Le détournement de l'usage initialement prévu dans un lieu est inadmissible. Le plan le plus fruste permet donc une adaptation, une éducation par l'espace.

La salle commune, salle à manger et cuisine, commande les chambres et une douche. Les W.C. s'ouvrent sur l'entrée. Le confort est sommaire : il y a une seule chambre avec cheminée, il n'y a pas de rangement. Les débarras sont souvent présentés comme suspects : leur utilisation est difficilement contrôlable.

Le logement de type normal introduit la séparation entre la cuisine et la salle à manger, l'indépendance des pièces desservies par l'entrée, et le débarras. La douche ouvre cette fois sur la cuisine, la rendant donc plus intime, et a des dimensions légèrement supérieures. A travers ces différences, apparaît la notion de "standing".

Le plan suivant est dénommé "*appartement de type intermédiaire*". Le passage du terme "logement" à celui d'"appartement" est significatif de qualités supplémentaires. M.J. Dumont[66] propose une analyse de cette différence de terminologie :

65. E. Cheysson, Op. cit. p.251

66. M.J. Dumont. *La fondation Rothschild et les premières habitations à bon marché de Paris, 1900-1925*, S.R.A., Paris, 1984.

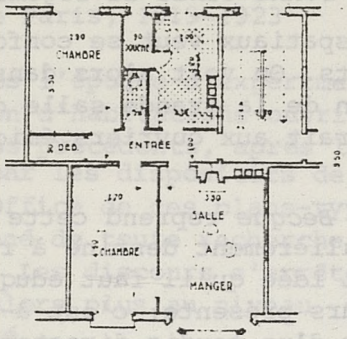

Logement de type normal

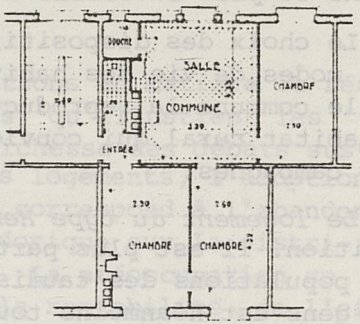

Logement de type H.Becque

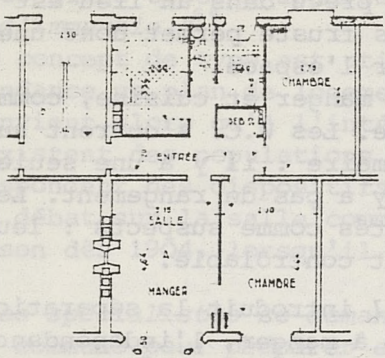

Appartements de type intermédiaire

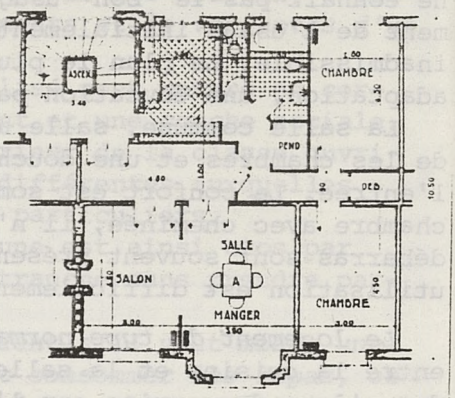

Appartements à loyers moyens

Fig. XXVIII - Les quatre types d'appartements définis par l'Office d'habitations de la Ville de Paris.

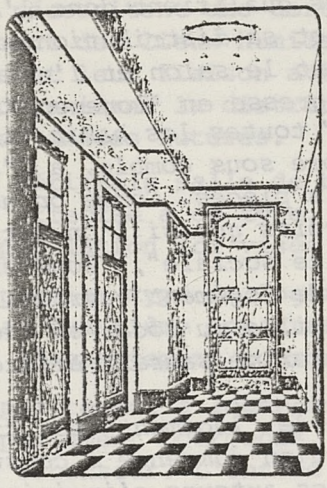

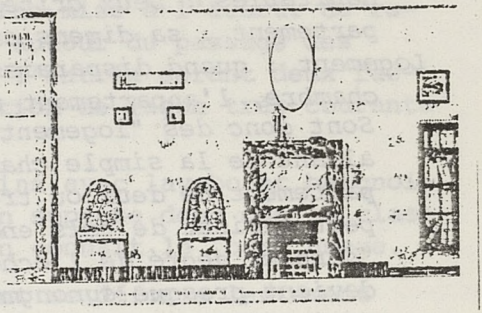

Détails intérieurs.

"Appartement : désigne exclusivement l'appartement bourgeois, c'est-à-dire la suite "complète" des pièces nécessaires au mode de vie bourgeois. Pour l'un ce sera : antichambre, salle à manger, chambre à coucher, cuisine, W.C., avec cave et chambre sous comble. Pour l'autre, le salon aussi sera indispensable. Pour un troisième, il n'y aura pas d'appartement à moins de cinq pièces habitables ! Deux critères qualifient donc l'appartement : sa dimension et sa distribution.

Logement : quand disparaissent le salon et l'antichambre, l'appartement régresse en "logement". Sont donc des "logements" toutes les habitations allant de la simple chambre sous comble, à l'appartement de deux ou trois pièces. Comme on ne peut habiter de tels endroits que si l'on est au "dernier degré de l'échelle sociale", "logement" devient presque synonyme de logement ouvrier, et ceci quelle que soit la taille du local en question. L'"appartement ouvrier"ne saurait exister en 1900.

La connotation péjorative de "logement" est très nette vers 1880-90, lorsqu'on commence à construire les premières H.B.M. Les auteurs s'ingénient donc à en atténuer la sévérité en parlant, par exemple, de "petits logements complets" (Cacheux), de logements "traités comme des appartements". Pour sortir de l'embarras, les philanthropes lancent alors le "home" (1900-1910). Le home, lieu de l'intimité familiale, telle qu'on l'imagine exister en Angleterre, désignera le logement ouvrier idéal, comme l'exprime parfaitement un commentateur à propos du Concours Rothschild :

"Son "home" en prendra un cachet personnel, attrayant et flatteur. Il sera vite dénommé "appartement" par l'amour-propre du locataire qui, sans s'en douter, aura ainsi franchi un des plus importants échelons de la hiérarchie sociale."

Parallèlement, logement commence à être employé dans les statistiques officielles comme terme

générique pour désigner toutes les habitations urbaines. C'est cette acception qui finit par prévaloir après guerre."

Cet appartement agrandit la salle à manger, espace de représentation. Elle isole aussi une partie "humide" de l'habitation, regroupant cuisine, W.C. et salle de bains qui s'ouvrent sur un petit dégagement : ces pièces nécessitent une certaine mise à l'écart. Ce regroupement des lieux humides autour du passage des fluides et leur liaison avec l'entrée seront deux facteurs organisant la distribution de façon très courante dans les années futures.

Une véritable salle de bains avec lavabo et baignoire est affectée à ce type. On suppose donc que la classe de population ici visée en connaît le "bon" usage.

Le premier type de logement se déforme lentement jusqu'au quatrième appartement, vers un modèle plus proche de l'appartement bourgeois de l'époque.

L'appartement à loyers moyens reprend les signes de cet appartement bourgeois. La desserte en est assurée par un ascenseur. L'entrée de service ouvre sur la cuisine, tandis qu'une porte à double battant permet l'entrée sur un vestibule, qui n'est plus un couloir, mais plutôt une pièce que l'on pourrait nommer antichambre. La présence d'un salon ouvert largement sur la salle à manger montre que l'on a quitté la classe ouvrière, pour s'adresser à une couche moyenne. L'ensemble vestibule, salon, salle à manger forme la partie de représentation : *"le vestibule que l'on peut clore est réservé à la réception"*. Les chambres, bien sûr indépendantes, sont regroupées dans une partie plus intime, au fond de l'appartement. La séparation jour/nuit est ici consacrée. Au débarras s'ajoute une autre pièce de rangement qui porte la dénomination plus "connotée" de penderie. La cuisine, les W.C., la salle de bains, sont regroupés et s'ouvrent sur un dégagement. La salle de bains est équipée de façon plus complète : à la baignoire et au lavabo s'ajoute un bidet, qui devient un objet classant.

Toutes les différenciations sociales sont dépeintes à travers les prestations de ces logements.

"Dans ces conditions, l'emménagement dans un autre appartement devient le symbole de l'ascension sociale et le nouveau logement, la vitrine du mode de vie de ses occupants"[67].

67. J. Taricat et M. Villars. *Le logement à bon marché. Chronique. Paris 1850-1930.* Paris, Ed. Apogée, 1982, p.42

Les prémisses du mouvement moderne.

Toute cette période où se manifestent les débuts d'un intérêt pour le logement populaire, est caractérisée par un certain volontarisme. Assigner à la famille ouvrière un territoire en lui proposant une habitation en sera le premier jalon. Il s'agira ensuite d'enraciner cette famille dans ce lieu. Dans ce sens, une certaine attention est portée aux souhaits de l'ouvrier. Mais les vertus d'un lieu qui se veut éducatif, seront toujours mises en avant par les théoriciens et les concepteurs jusqu'à devenir prépondérantes.

La phase finale de cette évolution sera l'adoption de plans-types, de modèles d'habitat qui sont l'aboutissement de recherches architecturales sur un individu-type dans un espace normalisé et minimum ; ces recherches coïncident avec le principe d'autorité qu'est l'économie de la construction.

Ces mouvements sont exprimés tant au niveau des débats qu'au niveau des réponses formelles.

Les discours sur le mobilier et la décoration intérieure iront dans ce sens. D'abord il convient de donner à l'ouvrier le goût du "home", le goût de son chez soi. Et à ce titre, le logement doit être agréable à vivre. C'est l'idée qui ressort des discours de la fin du siècle. A la stricte nécessité à laquelle se référaient les premières réalisations, s'ajoute alors le souci de donner quelques notes d'"élégance" à l'habitation. On a vu que A. Vaillant a soigné la décoration de ces logements. Il les décrit comme "des folies".[68]

Une certaine satisfaction transparaît dans les discours, à noter le goût des ouvriers qui se développe, pour le mobilier.

68. Vaillant. - Op. cit. p.44

"Depuis quelques années, l'ouvrier sérieux fuit généralement les garnis, il aspire à vivre dans des meubles qui soient bien à lui. Il y a là une tendance heureuse qu'il faut favoriser, car elle est, en même temps qu'une garantie de paix sociale, la preuve d'une amélioration morale et l'affirmation évidente d'un besoin de tranquillité que ressent une certaine catégorie de travailleurs" [69].

Dans le même temps, les règles de l'hygiène qui visent à une chasse aux microbes tapis dans tous les coins, recoins, aspérités, et tissus, bannissent la prolifération de l'ameublement des intérieurs ouvriers.

D'autre part, le goût pour ce qui est jugé comme du faux-luxe, pour une surcharge d'objets, de motifs..., dans les classes ouvrières est dénoncé.

Les revêtements de mur et de sol doivent donc être lisses, faciles à entretenir : la peinture est préférée au papier peint, les tapis sont bannis, les carreaux de grès céramique sont proposés dans les habitations. Le plancher est accordé à la "pièce d'apparat". Certains programmes proposent d'offrir à l'habitant un grand nombre de mobilier "immeuble", fixé au logement. C'est un moyen d'être sûr de la conformité des équipements.

S'intéressant au décor de la maison, les théories de Jean Lahor et du Dr Cazalis vont répandre l'idée de *"créer un art pour le peuple"*, idée qui aura un grand retentissement parmi les concepteurs de logements sociaux. Il s'agit de *"refaire le goût artistique"* de l'ouvrier.

"Cependant il faut bien que nous nous occupions de sa maison, et du décor et du mobilier de sa maison, puisqu'il est incapable de s'en occuper lui-même, de les créer ou recréer" [70].

69. Lucas. - Op. cit. p.81
70. Lahor (J.).- *Les habitations à bon marché et un Art nouveau pour le peuple.* Paris, Larousse. p.50

Ce qui est préché, c'est le goût pour le blanc, le lisse, le transparent (principes qui toucheront aussi le logement bourgeois).

C'est un renversement des conceptions académiques de l'architecture. Guadet avait montré sa méfiance à l'égard des règles données par l'hygiène : *"Vous rencontrerez des hygiènistes qui voudraient que nos façades n'eussent aucune saillie parce que ces saillies retiennent les poussières. Une façade toute nue en matériaux émaillés plutôt qu'en pierre, tel est leur rêve. A l'intérieur suppression de toute moulure, tous les angles en gorge arrondie, l'application à nos demeures de ce qu'on fait pour une salle d'opérations dans un hôpital. Ils oublient trop que la tristesse et l'ennui sont choses antihygièniques, que la maison doit être aimable si faire se peut et que le "sanatorium" ne peut pas être le concept unique de l'habitation."* [71]

En effet le même type d'argumentation se transpose dans le débat sur les façades. Il s'agit à la fois d'éviter un aspect triste, pauvre qui serait humiliant pour l'habitant. *"On s'attachera à donner à la construction un aspect riant et pittoresque ; la beauté pittoresque étant la seul qui ne soit pas coûteuse, on n'en peut pas priver le pauvre"*. [72]

Mais l'immeuble doit exprimer sa destination sociale. En ce sens, tout effet d'ornementation n'est pas justifié. *"On regrette aussi de voir, sur les façades extérieures, quelques moulures en plâtre,* apparence de luxe *peu dispendieuse en elle-même, mais dont il aurait mieux valu sous tous les rapports se dispenser"*. [73]

L'ornementation plaquée sur l'édifice, telle qu'elle est utilisée dans l'immeuble bourgeois est bannie. La recherche s'attache plus aux lignes, aux proportions. Le choix de fenêtres de taille et forme variées, qui

71. Guadet (J.).- Op. cit.
72. Cité par Dumont. Op. cit. p. 32
73. Gourlier. Op. cit. p. 31. C'est nous qui soulignons.

expriment la différenciation des fonctions des espaces qu'elles éclairent, sera un moyen de composer des façades.

M.J. Dumont remarque que les Fondations ont subi le reproche d'avoir élaboré des façades qui par leur décoration rompaient avec *"cette règle tacite qui attribuait à chaque groupe social une ornementation compatible avec sa place dans la société".* [74]

L'épuration formelle, soutenue par la recherche de l'économie, deviendra la seule *"esthétique"* possible du logement social.

Enfin, les programmes d'habitation aboutiront à une modélisation du logement. La nécessité d'études sociologiques préalables pour le logement est présente dans le débat. Vaillant [75] propose un *"examen de celui à qui la chose serait destiné"* et du *"mode de vie intérieure."* Cheysson [76] recommande à l'architecte d'étudier les moeurs. C'est aussi cette nécessité du travail de l'architecte qui est soulignée à propos du Concours de la Fondation Rotschild.

"... ses connaissances ne lui suffiront peut-être pas, il aura à approfondir une longue étude préparatoire de la classe d'hommes pour laquelle il est appelé à travailler ; il devra s'initier à leur psychologie, connaître et peser leurs aspirations et leurs besoins qui paraissent parfois excessifs ou singuliers à des esprits superficiels. Pour arriver à un bon résultat, qu'il ne se contente pas d'adopter quelques thèmes courants et faciles, mais qu'il aille voir de ses yeux la vie actuelle de nos quartiers ouvriers. Qu'il interroge lui-même les pères de famille et les ménagères ; qu'il se renseigne aussi auprès de certaines personnes si savantes sur ce sujet, hommes et femmes de toutes ou sans confessions habitués depuis de longues années

74. Dumont. Op. cit. p.122
75. Vaillant Op. cit.
76. Cheysson Op. cit.

déjà à la fréquentation des populations peu aisées et qui l'ayant déjà précédé dans ce genre de recherches, pourront, par leurs propres expérience sociales, lui être d'un précieux concours". [77]

Pourtant l'hygiène va imposer très tôt des règles de distribution, d'équipements du logement qui s'érigeront en normes. Les programmes d'architecture des habitations sont une suite de données quantifiables liées à la salubrité, à l'aération, au chauffage, à la distribution de l'eau, du gaz puis de l' électricité, à l'éclairage, à l'enlèvement des ordures et aux dépenses de l'immeuble.

Ferrand [78] souligne que du point de vue de l'hygiène les habitations à bon marché doivent être des modèles. Ces prestations sont imposées, parce que jugées indispensables. Cette *"définition organique"* du logement [79] part de l'introduction du concept de besoin dans la conception de l'habitation.

Ce qui fut la base de la conception de l'habitat sociétaire des fouriéristes, est présenté comme le problème de l'architecte:
"Etant donné l'homme avec ses besoins, ses goûts et ses penchants natifs, déterminer les conditions du système social de construction le mieux approprié à sa nature". [80]

L'étude de Godin sur la localisation des besoins humains dans la boîte crânienne lui servira à établir les principes généraux de l'organisation du familistère. *"Les Besoins de Conservation et d'Entretien de la Vie, dont la Nature nous a fait une première loi en nous donnant les Organes et Facultés propres à ses*

77. Gayet (A) cité par Dautel Op. cit. in *Les concours publics d'architecture.*
78. Ferrand Op. cit. p. 70
79. Terminologie employée par Murard (L) & Zylberman (P) - Le petit travailleur infatigable ou le prolétaire régénéré. Villes-usines, habitat et intimités au XIXème siècle. In *Recherches* n° 25, 1976 p. 222
80. Considérant (V) Op. cit. p. 85

besoins sont ceux de : Section Occipitale : la Création. Section Sphénoïdale : la Nourriture, le Logement, le Vêtement, la Lumière, l'Espace libre, l'Air pur" [81].

L'idée d'une habitation *"convenante"* à l'organisme humain sera reprise de façon très systématique par les architectes du mouvement moderne dans leurs recherches sur l'habitat minimum. Cette idée deviendra le principe même de l'art. Et c'est l'intérêt porté par l'architecture au logement ouvrier, bousculant la spécificité traditionnelle du travail architectural, qui a contribué à faire naître cette idée.

"L'art est répandu partout dans la nature, et il peut être aussi expressif dans l'humble chaumière que dans l'habitation somptueuse et dans le palais, le luxe, au contraire, est souvent une mauvaise condition de son développement. Dans la maison de l'ouvrier, dans la maison à bon marché, l'art doit être exprimé par une harmonie parfaite entre les besoins de l'habitant et la façon dont ces besoins ont été traduits par le constructeur" [82].

L'art ne s'attache plus au luxe, mais à l'expression des besoins. Les besoins vont être érigés en fondements, en bases à prétention scientifique par la théorie de l'architecture voulant réduire l'individu à un type. Pour que cet individu utilise avec efficacité ces dispositions du logement, son éducation est à faire. Les lieux sont éducateurs: telle est l'idée qui émerge. *"Les murs ne se bornent pas à écouter ; ils parlent, et je ne sais guère de plus éloquent langage. Une doctrine fort à la mode est celle qui fait dépendre en partie notre caractère et notre tournure d'esprit des pays où nous naissons, du monde où nous grandissons ; c'est la théorie des milieux. Le théorie des lieux ne me semble pas moins vraie. Plus restreints que les*

81. Godin. Solutions sociales 1871
82. Plumet (CH.) cité par Lucas Op. cit. p. 220

milieux, nous touchant de plus près, les lieux sont souvent pour nous de véritables éducateurs".[83]

S'ils sont éducateurs, ils doivent être éducatifs. Et ils sont proposés comme moyens d'apprendre à habiter, comme moyens de normaliser. C'est le mythe qui transparaît dans les débats et réalisations de cette période concernant le logement ouvrier.

83. Legouve (E) cité par Lucas Op. cit. p. 79. *C'est nous qui soulignons.*

Deuxième partie

Les interactions au sein du groupe domestique Leurs effets sur la distribution

Tous les chapitres antérieurs montrent de façon plus ou moins explicite, le processus d'interaction entre habitation et structure familiale. Tout changement sur un terrain modifie l'autre. Ce processus de feed-back, en boucle, interdit qu'on prenne position fermement sur une causalité linéaire. En effet, si pour les producteurs de modèles, l'on peut, sans risquer trop de se tromper, avancer l'hypothèse d'une sociogenèse ou d'une psychogenèse de ces transformations (une évolution des mentalités, des codes relationnels et des seuils de sensibilités ayant conduit ces personnes à souhaiter une organisation de l'habitation en accord avec ces changements), par contre, pour ceux qui empruntent ce modèle à un autre groupe social on ne peut plus dissocier finement si le changement des interactions familiales et des sensibilités est premier ou si les dispositifs spatiaux, associés à l'effet de ces évolutions diffusées lentement dans la société, ont joué un rôle déterminant pour installer de nouveaux usages, l'espace jouant ici son rôle d'étayage.

Cependant, quel que soit le modèle d'évolution privilégié, trois variables, qui s'associent à celles déjà analysées plus haut, jouent un rôle déterminant dans l'évolution de l'habitation. Les deux premières sont évidentes : ce sont celles liées à la structuration des relations homme/femme et celle des relations parents/enfants. Toute la littérature l'atteste et les plans nous le confirment. La variable moins attendue relève de l'immense importance de la place des domestiques dans l'évolution de la distribution : ne plus les voir, ne plus les sentir et donc les isoler dans des limites précises et dissocier les cheminements, impliquait une transformation "lourde" des dispositifs spatiaux, de même que, plus tard, s'organiser pour s'en passer.

I.
Les rapports maîtres/domestiques

Au XVIIIème, les domestiques sont présents de façon ostentatoire dans les antichambres des appartements de parade : leur nombre signifie le rang du propriétaire. Mais s'ils sont exposés dans ce cas comme "signes extérieurs de la condition sociale", ils doivent d'autre part rester cachés et ne plus se mêler aux maîtres comme ils avaient pu l'être aux siècles précédents. Des barrières matérielles deviennent nécessaires pour remplacer les anciennes barrières morales (le principe révolutionnaire, énoncé en 1789, d'égalité entre les hommes, loin d'être admis, émerge cependant). Ils ne doivent jamais apparaître dans la principale enfilade : les antichambres ne sont jamais situées sur cette perspective. Les pièces de service (cuisines et dépendances) sont mises à l'écart du corps principal de logis, afin d'éloigner bruit, vue et odeurs,des maîtres de maison. Quand ils sont présents au service des maîtres dans les autres parties de l'hôtel, ils doivent rester invisibles; à cet effet, de nombreux dégagements sont prévus, spécifiquement pour le service domestique; dans les appartements de commodité, les domestiques restent dans les garde-robes, d'où ils sont appelés par la sonnette, et dorment dans des chambres en entresol.

La protection par rapport aux domestiques mais aussi par rapport aux étrangers (susceptibles de venir en visite) est soulignée. Une vie de société plus intime, une vie de famille, une vie individuelle doivent être désormais préservées.

Robin Evans [1] étudiant la maison de Sir Roger Pratt édifiée entre 1650-1663 montre l'émergence de nouvelles règles dans l'aménagement intérieur qui correspondent au réordonnancement inscrit dans l'espace des rapports maîtres/domestiques, en France comme en Angleterre :

"Chacune des pièces possédait une porte donnant sur le passage ou dans le hall. Dans ses Carnets, Pratt soutenait que "la voie commune traversant par le milieu la maison dans toute sa longueur "empêcherait" les offices (c'est à dire les pièces de service) de se déranger mutuellement par une circulation incessante"; *elle permettrait également que dans le reste de la maison* "les domestiques ordinaires puissent ne jamais apparaître publiquement lors des déplacements commandés par leurs fonctions". *Selon lui, donc, le passage était destiné aux domestiques : pour qu'ils ne se rencontrent pas dans leurs allées et venues, et, surtout, qu'ils ne se trouvent pas sur le chemin des "gentlemen" et des "ladies". Cette minutie tatillonne n'était neuve en rien; la nouveauté résidait en l'emploi délibéré de l'architecture pour se débarrasser d'un tel soin - mesure liée pour partie à l'antagonisme entre riches et pauvres en un âge de turbulences, mais augurant aussi ce qui dans les années à venir allait rendre la vie familiale si paisible."*

Pour mieux comprendre leur place et leur rôle social il est nécessaire de rappeler, comme le montrent les historiens des mentalités et notamment J.L. Flandrin [2] qu'ils jouaient deux rôles distincts vis à vis de leurs maîtres :

- les servir à la fois chez eux et dans leurs activités professionnelles. Leurs tâches étaient donc à la fois domestiques et productives.

- participer à les classer mais aussi à respecter leur devoir.

1.R.Evans . *Figures, portes, passages* .
URBI V ,P.Mardaga Ed., 1982.
2. J.L.Flandrin. *Familles, parenté, maison , sexualité dans l'ancienne société* .Librairie Hachette , 1976.

En effet à l'aspect ostentatoire s'ajoutait, dans l'ancienne aristocratie, le clientelisme : *"Un grand avait des devoirs envers ses clients : il fallait prendre comme servante la fille de la fermière, comme secrétaire le filleul d'un parent, etc... On ne commençait pas par se demander si l'on en avait besoin ou non, mais si l'on voulait venir en aide ou non à ses clients et, peut-être, si l'on en avait les moyens. Plus on était haut dans la hiérarchie sociale, plus on avait de clients, et plus on était censé avoir des moyens pour leur venir en aide. On pouvait d'autant moins échapper à cette logique que la puissance d'un grand se comptait aussi et surtout au nombre et à la fidélité de ses clients".*

Les domestiques étaient d'autre part tenus d'habiter la maison de leurs maîtres et de ne pas se marier. Se marier signifiait quitter son état de domestique. Les avoir à "portée de la main", mais sans qu'ils soient systématiquement témoins de tout ce qui se passe, va devenir une règle qui organise les lieux : ils se tiennent dans les antichambres, empruntent les couloirs qui doublent l'enfilade des pièces principales, dorment de préférence dans une aile de l'habitation différente appelée "les communs" (eux-mêmes font partie des "gens du commun"). Cette dissociation va s'accentuer avec le temps et semble aussi très liée à la classe sociale à laquelle appartiennent les domestiques. Il s'agira pour les aristocrates du XVIIIème siècle de ne pas être gênés par la présence constante de gens qui participent au maintien de leur rang mais qui ne sont pas leurs égaux [3], et pour les bourgeois du XIXème de s'accommoder de la présence de personnes inférieures et aux mœurs intimes différentes des leurs. Les seuils de sensibilités et les pratiques d'hygiène qui en découlent n'évoluent pas au même rythme dans toutes les

3. N.Elias écrit à ce propos: *"L'Encyclopédie (de D'Alembert et Diderot) spécifie dans son article sur les "domestiques" que l'esclavage étant aboli en France , il faudrait considérer les domestiques non comme des esclaves mais comme des"hommes libres".*
La Société de Cour ,Calmann Levy , 1974 , p.25.

classes sociales et les domestiques issus du peuple symbolisent à cette époque la saleté : ils le sont par leur origine et par leur fonction de détenteurs des déchets. Alain Corbin montre bien à propos des odeurs, cette liaison symbolique dont l'importance va croître jusqu'à devenir au XIXème siècle presque une obsession :

"Le pire, c'est la cuisine. Les domestiques y séjournent dans cette odeur d'évier qui offusquera longtemps la sensibilité bourgeoise. A la fin du siècle, les odeurs complexes de l'endroit continueront d'alimenter une inépuisable doléance. Les trémies d'aération des cabinets voisins, les boîtes à ordures sans couvercles enfournées sous l'évier, le linge fraîchement lavé qui diffuse une odeur de lessive encore moite mêlent leurs effluves à ceux de la bonne malpropre pour former un amalgame très tôt symbolique des odeurs résiduelles du peuple au sein de la demeure bourgeoise".

Leur rôle déterminant dans l'espace domestique, autant en ce qui concerne l'intimité des maîtres que leur rôle d'intercesseur entre membres de la famille (voir les comédies de Molière où les soubrettes partagent les secrets des demoiselles et interviennent dans leurs destins) va se trouver réduit au XIXème siècle à des tâches purement ménagères et l'exclusion spatiale va soutenir ce changement de rôle.

Lion Murard et Patrick Zylberman l'analysent dans *Le petit travailleur infatigable* [4] :

"Dans l'espace domestique d'avant les intimités, une bien curieuse inversion des pouvoirs rendait les domestiques maîtres des odeurs intimes, dépositaires de la pudeur et des pudeurs, autant que gardiens ou dissipateurs du savoir-vivre. Dans un espace dont le fonctionnement était ordonné : selon leurs positions, leurs affectations, leurs déplacements, leurs statuts

4. *Recherches* n° 25, 1976, pp. 254-255.

et leurs fonctions selon leurs articulations réciproques les corps - et l'honneur, voire le salut des âmes - étaient à la merci de leurs menus et minutieux services. Sur les domestiques reposaient donc les communications des personnes de la famille, l'ordonnance des tâches domestiques, et même les localisations des fonctions et des ustensiles ménagers".

Ils vont être au XIXème siècle relégués dans les cuisines au fond des appartements et chargés quasi exclusivement des tâches d'entretien.

De plus , dans les maisons à loyer qui se multiplient à cette époque , les domestiques vont quitter , le soir , l'habitation de la famille , pour rejoindre l'étage des combles qui leur est désormais réservé: ils sont donc rejetés de l'espace familial et regroupés entre eux dans ce que l'on appelle aujourd'hui des "chambres de bonne". Ces chambres ne sont pas chauffées et le cabinet d'aisance est la seule installation d'hygiène. Les chambres sont en général de trés petite taille (cf. le plan suivant) .Ces logements sont le signe d'une dégradation du statut de domestique , aisi que des rapports maitres-domestiques , comme F.Loyer[5] le souligne à propos de la chambre de bonne *"dont l'aménagement sommaire dans un comble mal isolé reflète la dégradation du statut de serviteur dans la société bourgeoise . Cette prolétarisation , ..., développera d'ailleurs un univers social particulier à l'intérieur du microcosme qu'est l'étage des domestiques - marqué par un véritable "apartheid" (et par l'importance inverse de la vie communautaire pour ces petits groupes d'isolés)"*

La stricte séparation est un signe de"standing" , la présence de circulations séparées , les escaliers de service et les portes de service sont des signes du luxe de l'appartement .

5. F.Loyer.*Paris XIXème siècle , APUR , 1981.*

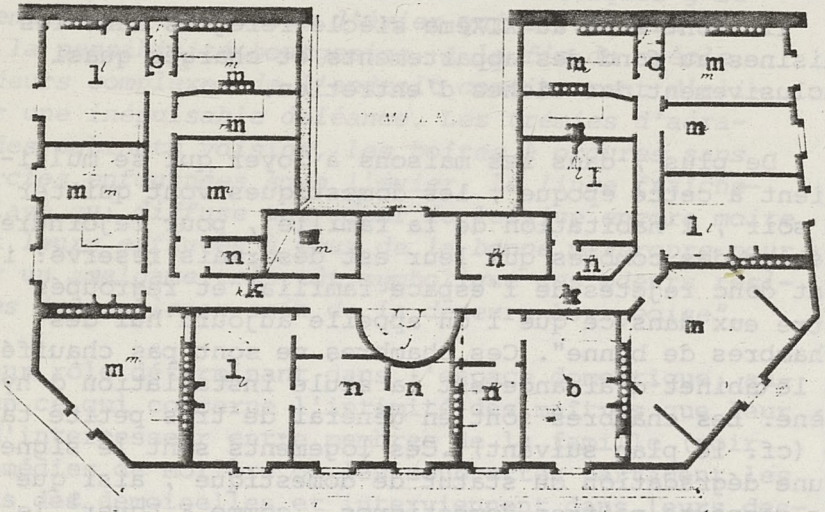

Légende : k: couloir l: chambres de garçons
m: chambres de domestiques
n: cabinets , débarras
o: cabinets d'aisances

Fig. XXIX - Plan des combles du 88 rue de Rivoli
Rolland , architecte .

Viollet-Le-Duc[6] justifie de façon fort adroite la différence d'attitude entre état aristocratique et état démocratique à propos des domestiques , et la nécessité à son époque , de"barrières matérielles" remplaçant les barrières morales : *"L'etat aristocratique d'une société établit entre les maitres et subordonnés des rapports intimes et , pour ainsi dire, familiers, qui se perdent dans les sociétés démocratiques . L'architecture privée porte l'empreinte de ces changements dans les mœurs . Losque les classes sont séparées, dans une société, par des distances impossibles à franchir, celles qui occupent les hauts échelons, bien certaines que ni le mérite personnel, ni l'intrigue , ni la violence ne pourront les en faire descendre, n'élévent pas entre elles et les classes inférieures des barrières inutiles , et même il s'établit bien vite, en raison du besoin de sociabilité, des rapports intimes du bas en haut de l'échelle.*

Dans les châteaux comme dans les hôtels , la vie du puissant était à découvert; on ne trouvait ni étrange ni mauvais que les familiers, fussent-ils d'une classe inférieure eussent leurs entrées partout . C'était une existence en commun qui ne pouvait pas avoir d'inconvénients, parcequ'il n'y avait pas à craindre que les petits oubliassent jamais la distance sociale qui les séparait du maître .

Il n'en est pas ainsi dans une société démocratique ; c'est alors par une série de barrières matérielles que le maître peut se soustraire aux visées et empiétements des inférieurs .Ces modifications profondes dans les mœurs se traduisent , dans l'architecture privée, en une foule de précautions de détail, prises en vue d'assurer l'indépendance des maîtres, de cacher sa vie intime aux regards de ses subordonnés qu'aucun lien moral n'attache à la famille ; peu dévoués , s'ils ne sont hostiles ou envieux .

6. E. Viollet-Le-Duc.*Entretiens sur l'architecture, n°17* Paris , Morel , 1863-1872.

Il résulte de ces observations que l'architecture privée , dans une société aristocratique , affecte une largeur et une simplicité de dispositions, qui seraient intolérables dans une société démocratique , où chaque service doit être , matériellement, d'autant plus distinct et défini que les droits sont égaux entre ceux qui commandent et ceux qui servent "

II.
Parents - enfants

1) Le silence sur la place des enfants :

Dans les traités, que ce soit dans les écrits ou dans les plans, jusqu'à la fin du XVIIIème siècle, l'enfant et sa place n'apparaissent jamais en tant que tel. Cette absence, si elle peut nous étonner (à une époque où les architectes réfléchissent pour créer au sein de l'habitation un espace spécifique de loisir pour enfant, puisque la chambre d'enfant ne semble plus faire problème, ni quant à son existence, ni quant à son organisation ou à sa position) ne fait que confirmer les travaux des historiens. Philippe Ariès a montré dans *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*[7] que l'enfance représentée n'était autre qu'une réduction de l'adulte, symptôme que cette société ne concevait pas ce moment de la vie comme spécifique. L'attachement n'avait pas les mêmes formes qu'aujourd'hui et le "mignotage", c'est-à-dire les caresses liées à l'attirance pour le corps des bébés et des enfants semble un phénomène nouveau de la fin du XVIIème siècle.

L'enfance va alors se constituer comme période particulière de la vie d'homme mais la prise en compte de cette évolution ne va pas être immédiate dans l'habitation.

Il n'y a pas de parole sur les enfants dans les cours de D'Aviler et ceux de Blondel. Le Camus de Mézières en 1780 en parle au même titre que les domestiques : ils sont logés avec les domestiques puis après

7. op. cit.

comme eux dans des chambres en entresol. Mais cet architecte souligne l'attention qui doit être porté au décor agréable, propre, riant et enjoué des chambres d'enfants.

"Nous distinguerons 2 appartements, celui des garçons et celui des demoiselles.

Il est vrai que jusqu'à un certain âge, qui est celui de 5 ans, tous les enfants sont ensemble avec une gouvernante et une domestique ...

Ce logement est le même pour les deux sexes, jusqu'à un certain âge; les garçons le quittent, lorsqu'on leur donne un précepteur, l'appartement doit être semblable à celui du second secrétaire ou bibliothécaire; il doit tenir à l'appartement des jeunes gens, ainsi qu'une autre pièce pour un laquais.

Ce que nous avons à observer en général, et l'objet sur lequel on ne fait pas assez attention, c'est que l'appartement des enfans ne peut être trop gai; les couleurs qu'on y emploie doivent être agréable, ces choses influent plus qu'on ne pense sur l'humeur habituelle : un aspect favorable, un bon air, beaucoup de propreté, sont nécessaires à la santé, et décident souvent le caractère de la jeunesse, développent ces idées riantes, et occasionnent cet enjouement qui fait dans la suite les charmes de la société".

Si on peut penser que ces pratiques existent, il ne faut pas oublier que ces textes sont d'abord prescriptifs. Ils visent à la diffusion de nouvelles pratiques qui sont encore celles de rares privilégiés. C'est une description idéale, mais on voit pointer ici des préoccupations en particulier à propos de la santé et de la formation du caractère de l'enfant qui vont se diffuser dans une grande partie de la société française au XIXème siècle.

Cette insistance du Camus de Mézières montre que cette attitude et ces conduites vis à vis des enfants émergent. En fait, il semble qu'à cette époque les enfants commencent à être exclus de la chambre à coucher de la mère s'ils sont jeunes et présents au domicile

sans avoir encore d'espace strictement dévolu. Ils dorment encore dans les antichambres ou les garde-robes avec les domestiques, dans la salle commune dans les milieux moins favorisés.

D'autre part, la présence des enfants dans la maison familiale n'est pas régulière. On peut dire qu'elle est intermitente car, tout petits ils sont souvent en nourrice, plus tard en apprentissage, en internat ou au Couvent pour les plus favorisés. Dans les classes défavorisées, il n'était pas question alors de leur faire une place spécifique :

"La très grande majorité des ménages urbains, au XVIIème et XVIIIème siècles (à Coutances, Aix, Marseille, Lyon), *ne disposaient que d'une ou deux pièces pour leur logement et leur activité professionnelle. Dans de telles conditions matérielles, il fallait, ou bien se débarrasser des enfants - c'est-à-dire ne pas mener ce que nous appelons une vie de famille - ou bien vivre avec eux dans une insupportable promiscuité. Généralement, on mettait les plus jeunes en nourrice et les adolescents en apprentissage, tandis que ceux d'âge intermédiaire - qui pouvaient être nombreux lorsque par hasard peu d'entre eux étaient morts en nourrice - passaient la journée à l'école ou dans la rue, et ne rentrait chez leurs parents que pour dormir"*[8].

Jusqu'au début du XVIIIème siècle donc, quelles que soient les "classes" sociales, l'attachement aux enfants n'avait donc pas les formes qu'il a aujourd'hui. Franklin dans "La vie privée d'autrefois"[9] note que *"Moralistes et médecins unissaient leurs efforts pour persuader les mères insouciantes ou frivoles"*, en particulier de ne pas les placer en nourrice et de les allaiter.

8. J.L. Flandrin. *Familles.* Op. cit. pp.94-95.

9. A. Franklin. *La vie privée d'autrefois. L'enfant.* Paris, Plon, 1896.

Le ton habituel des relations parents/enfants est celui de la sévérité. Ils devaient d'abord se soumettre, être respectueux, et ils avaient des devoirs. Les traités de civilité insistent sur le rôle des enfants qui doivent servir à table, desservir, découper les viandes, etc...

La fin du XVIIIème siècle voit s'établir un style de rapport fort différent, où l'attachement, l'attendrissement, l'écoute de l'enfant se constituent en modèle relationnel privilégié. Le père et la mère sont concernés par ce changement. Citons encore Franklin, qui ne se prive pas d'ailleurs, de juger cette "faiblesse coupable" avec son regard d'homme de la fin du XIXème siècle : *"Sous le règne de Louis XVI, l'autorité paternelle s'est encore amoindrie. Dès cette époque, la rigidité, la sévérité parfois exagérées qui présidaient à l'ancienne vie de famille sont remplacées, dans toutes les classes de la société, par une indulgence coupable, une faiblesse sans borne, une familiarité fort exagérée aussi, qui rend l'enfant l'égal de son père, en fait un compagnon, un camarade à qui il devient bien difficile de faire accepter les réprimandes et de donner des ordres"* [10]

L'enfant prend sa place comme personne et il faut lui faire une place. Les traités éducatifs vont alors insister sur l'espace propice à son développement physique et surtout moral.

Les interdits religieux liés au corps, les seuils de pudeur qui progressent, expliquent en grande partie la montée d'une interrogation importante dans ces traités d'éducation et de savoir-vivre sur la place de l'enfant et de l'adolescent qu'il faut protéger des autres (en ne le tentant pas par une promiscuité corporelle dangereuse) et de lui-même (il faut pouvoir le surveiller).

10. Op. cit. pp. 224-225.

Norbert Elias[11] montre justement comment les deux phénomènes cités (la transformation de l'idée de l'enfance par différenciation avec l'âge adulte et la progression des seuils de pudeur) vont contribuer à transformer lentement les conduites éducatives et à rendre nécessaire l'existence d'un lieu spécifique à l'enfant.

"Beaucoup de conflits entre adultes et enfants et plus spécialement entre parents peu préparés à leur fonction de conditionneurs et leurs fils et filles, s'expliquent par cette progression du seuil de la pudeur et l'accroissement de la distance séparant l'adulte de l'enfant : les causes de cet écart se situent en grande partie dans les structures mêmes de la société civilisée. Il faut un certain temps et un nouvel effort de réflexion pour que la société, ou, plus exactement, d'abord un cercle limité de pédagogues professionnels, se rende compte de cette situation. Alors seulement s'ouvre ce qu'on a appelé parfois le "siècle de l'enfant" : la conviction que l'accroissement de la distance entre les adultes et les enfants entraîne pour ces derniers un comportement différent, pénètre alors avec un flot de conseils et de préceptes pédagogiques dans l'intimité de la famille. Mais pendant la période précédant cette phase, c'est l'attitude sévère et exigeante en matière de morale et de tabous qui marque aussi les rapports avec les enfants. On n'oserait affirmer qu'elle a disparu de nos jours.

Les exemples du comportement dans la chambre à coucher nous montrent en quelque sorte, dans un secteur nettement limité, combien de temps s'écoule avant que ces tendances se précisent dans le domaine de l'éducation séculière".

L'évolution de ces trois variables : progression des seuils de pudeur, présence/absence de l'enfant dans l'habitation familiale, conception de l'enfance comme

11. Norbert Elias. *La civilisation des moeurs.* Paris, Calmann Levy, 1973, p. 274.

âge spécifique nécessitant un dispositif éducatif particulier, nous semble expliquer en grande partie la nécessité, qui se fera jour peu à peu, d'un espace qualifié, spécifié. Aussi ne partageons-nous pas l'affirmation de Roger Perrinjaquet et Roger Rotman : *"Plus tard l'affinement des mœurs et l'accroissement du mobilier dans les familles les plus aisées entérina une fonctionnalisation progressive de l'espace intérieur, qui se traduisit par la dénomination de "chambre d'enfants" ... mais une telle dénomination n'implique pas pour autant que le clivage enfant/adulte soit, à l'époque, aussi marqué qu'il l'est aujourd'hui".* [12]

2) La chambre d'enfant comme dispositif :

Si un faisceau de variables explique l'emergence lente d'un espace spécifique des enfants dans l'habitation un autre faisceau de variables explique comment cette chambre d'enfant a soutenu, étayé le processus de reconnaissance de l'identité de l'enfant, de son statut particulier, de la spécificité de son rythme de vie, voire de ses "besoins spécifiques" (comme l'écrit Le Camus de Mézières cité plus haut). Lui donner un espace propre conduit à le considérer comme différent. Trois types de dissociations sont là à l'œuvre : il n'est pas un adulte, il n'est pas un parent, il se distingue des domestiques, et il est traité différemment selon qu'il est du sexe masculin et féminin. Il quitte donc la couche des parents, il n'entretiendra plus de rapports d'intimité avec les domestiques et les lieux où ils se tiennent, le décor dans lequel il vivra tiendra compte de son rôle et de son statut futur d'homme ou de femme. Cette situation de reconnaissance sera cependant associée à une attention accrue portée à son "développement moral" et la chambre sera "surveillable" : proche de celle des parents et claire.

12. La genèse de la chambre d'enfant . *Architecture d'Aujourd'hui*

Sur le plan d'un Hôtel privé de la seconde moitié du XIXème siècle présenté par C.Daly[13], construit par l'architecte Delarue , nous voyons une organisation des lieux qui montre à la fois l'attention accrue accordée à l'enfance et à la jeunesse , mais aussi la nécessité de veiller sur elle , si ce n'est d'avoir l'œil sur elle : la "chambre de Mademoiselle" est entourée de celle de "Madame" , de "Monsieur" , de la gouvernante. Il faut , pour l'atteindre, longer un couloir où se succèdent la porte de la chambre de sa mère, celle du cabinet de travail de son père , celle de la chambre de son père et enfin , face à sapropre chambre s'ouvre celle de la gouvernante . Cependant cette surveillance se double d'un intérêt pour le confort et le bien-être de cette demoiselle : le cabinet de toilette qui relie sa chambre à celle de sa mère , le fait que sa chambre ouvre sur l' espace privilégié du jardin, le boudoir et le cabinet attenant à sa chambre , montrent un respect, une attention à sa personne remarquables. Quand l'on se souvient du fait que l'une des caractèristiques de la conception des hôtels réside dans le dialogue direct entre architecte et client, on ne peut que conclure que la pensée sur l'enfance et la jeunesse s'exprime là , puisque les contraintes financières ne réduisent pas les possibilités de choix . (Fig. XXX).

13. C.Daly . *L'Architecture privéeau XIXème siécle sous Napoléon III. Nouvelles maisonsde Paris et des environs* .
Paris, Morel et c°, 1864.

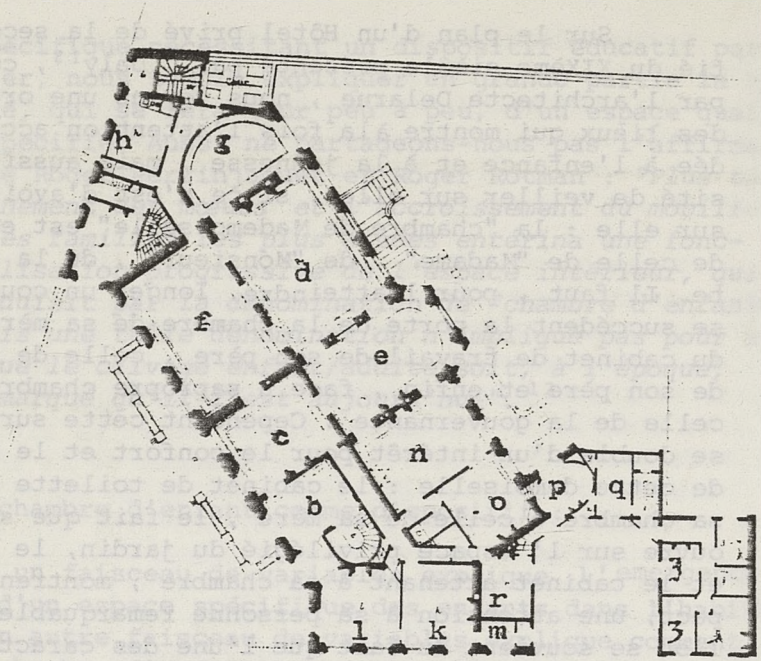

Légende.

b - Vestibule
c - Salon d'attente
d - Grand Salon
e - Petit Salon
f - Grande Salle à Manger
g - Petite Salle à Manger
k - Chambre de Monsieur
l - Cabinet de Travail
m - Cabinet de Toilette
n - Chambre de Madame
o - Chambre de Mademoiselle
p - Boudoir
q - Cabinet
r - Chambre de la Gouvernante
3.3 - Chambres de domestiques

Fig. XXX - Hôtel privé , angles rue de Courcelles et rue de Montceaux, architecte Delarue . Recueil de C.Daly .

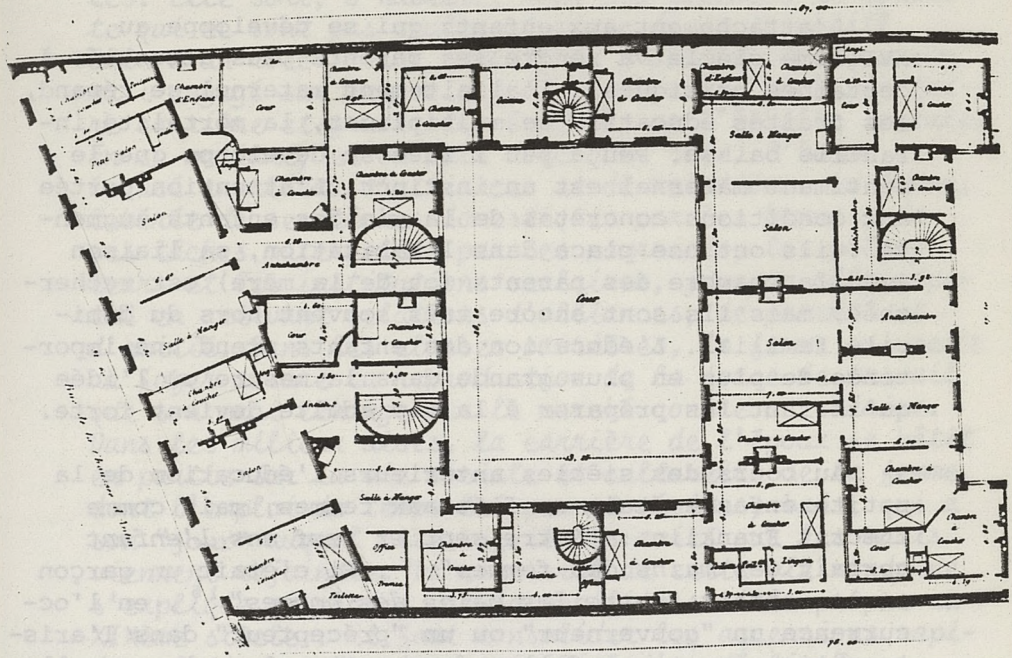

Sur ce plan d'une maison à loyer plus modeste, nous voyons des chambres d'enfants désignées comme telles liées à une chambre à coucher ou entre deux chambres à coucher . Elles sont de petite taille ou de forme irrégulière et l'une d'elle n'a pas de fenêtre .

Fig. XXXI - 21 rue de la Chaussée d' Antin , P.Mesnard, architecte , *Maisons les plus remarquables de Paris* , A.Levy, Ed., 1870.

3) Sentiment et rôle maternel.

L'attachement aux enfants qui se développe au XVIIIème siècle va rendre les parents plus attentifs à certaines pratiques : l'allaitement maternel se répand, les traités éducatifs se multiplient, la mortalité infantile baisse. Peu à peu l'idée se développe que le sentiment maternel est un instinct. L'attention portée aux conditions concrètes de la vie des enfants augmente : ils ont une place dans l'habitation, sa liaison avec la chambre des parents (ou de la mère) est recherchée, mais ils sont encore très souvent hors du domicile familial. L'éducation des enfants prend une importance de plus en plus grande dans la mesure où l'idée qu'il faut les préparer à la vie adulte devient forte.

Au cours des siècles antérieurs l'éducation de la petite enfance était confiée aux femmes, mais comme l'écrit Franklin : *"Entre sept et neuf ans l'enfant sortait des mains des femmes"* [14] . Si c'était un garçon on le mettait *"entre les mains des hommes"* [15] , en l'occurrence un "gouverneur" ou un "précepteur" dans l'aristocratie, quant aux filles dans cette même classe, elles allaient au Couvent se préparer au mariage. Dans ces classes privilégiées, les mères n'étaient pas chargées de l'entretien matériel des enfants. Le rôle de mère était éducatif et affectif mais il n'était pas exclusif. Jusqu'à la fin du XIXème siècle (et après dans certains milieux) en effet, leur rôle social était prépondérant puisque, comme le montrent de nombreuses études, résumées par Martine Ségalen [16] , elles participaient à maintenir sinon à renforcer le rang de leur époux :

"Les études récentes ont tendance à réduire le rôle de la bourgeoise du XIXème siècle à celui de mère. La

14. Franklin, op. cit., p. 160.
15. Idem.
16. Martine Ségalen, *Sociologie de la famille*, Paris, A. Colin, collection U., 1981.

femme organise aussi la vie mondaine, et cela est d'autant plus vrai que l'on s'élève dans les classes sociales. Elle sort, s'habille, fait des dépenses de toilette qui ne sont pas seulement signe de sa frivolité. Elle a un rôle social important, d'autant plus que son mari engagé sur une voie professionnelle, souhaite faire carrière et gravir les échelons de l'échelle sociale. En se mariant, et on sait avec quel soin, l'homme a épousé un réseau d'alliances et de relations. La femme, libérée de ses tâches domestiques par les bonnes, de ses tâches maternelles par les nourrices, les précepteurs et les institutions scolaires, joue un rôle capital en activant relations d'alliances, de parenté et d'amitié. Dans les classes ouvrières, la femme qui reste au foyer assure la reproduction de la force de travail que son mari échange sur le marché contre un salaire. Dans les milieux aisés, la carrière de l'époux se bâtit en partie sur la vie sociale et culturelle de la femme, dont l'emploi du temps lui permet visites, bals, qui a son "jour" auquel elle reçoit ses amies que les maris viennent rejoindre. La nécessité de cette vie mondaine s'explique en partie par la mobilité sociale propre au XIXème siècle : il faut consolider les ascensions rapides, lutter contre la possibilité d'un déclin."

Paradoxalement, c'est au début du XIXème siècle (alors qu'apparaît le lit conjugal et donc la chambre conjugale unique qui remplace les chambres séparées de l'aristocratie de cour de l'Ancien Régime) que le rôle féminin se lie de plus en plus à la maternité. Martine Ségalen remarque :

"Sublimée dans la maternité, la femme se trouve reléguée au second rang au sein du couple conjugal. L'idéalisation romantique du personnage de la mère la rend intouchable. Théodore Zeldin écrit à propos des femmes dans son Histoire des passions françaises : Le culte de la pureté les rendait inaccessibles; on ne pouvait donc dans de telles circonstances rechercher le plaisir sexuel avec celles qui étaient dédiées à la maternité".

III.
Place de l'homme, place de la femme

Un des exemples les plus frappants de la corrélation entre structure spatiale et structure sociale est celui de la diversité des positions dans l'espace de l'habitation selon la structure des relations familiales. Il est plus facile de le démontrer à propos de cultures qui ne sont pas la nôtre, la distance et la comparaison nous permettant en effet de percevoir comment l'espace étaye une conception spécifique des interactions hommes-femmes, ainsi qu'une conception spécifique des rôles et des statuts différenciés [17]. D'autre part, toutes les significations qui définissent les notions de couple et de mariage pour nous aujourd'hui nous conduisent à lier des conduites qui à d'autres moments dans l'histoire étaient dissociés. Regarder comment l'espace de l'homme et celui de la femme se structuraient à plusieurs périodes et dans plusieurs groupes sociaux va permettre à la fois de comprendre la conception des rapports homme/femme telle qu'elle est spatialisée et aussi comment cette conception a évolué. Que voyons-nous sur les plans d'habitation des groupes sociaux qui avaient les moyens de vivre en accord avec leurs valeurs, leurs idéologies ?

Que ce soit sur les plans de la Maison de Monsieur Tubeuf (en 1647) [18] ou sur ceux d'un hôtel particulier de la fin du XVIIème siècle (par exemple l'Hôtel de La

17. L'exemple de l'analyse de la société Bororo par C. Levi-Strauss dans "*Tristes Tropiques*" est resté un modèle du genre .
18. Voir p. 48 de *Architecture domestique et mentalités* Collection In extenso, n° 2, 1984.

Vrillière donné comme exemple par J.F. Blondel)[19], nous voyons mis en scène l'autonomie et l'équivalence des espaces masculins et féminins. Ils sont dissociés de façon à permettre à l'homme et à la femme une vie indépendante; ils sont identiques, ce qui suppose une pensée égalitaire (au moins au niveau du statut). Norbert Elias[20] met en évidence cette liaison entre conception des rapports homme/femme dans la société de cour et organisation de l'habitation :

"Nous avons vu qu'il y a dans chacune des deux ailes d'un "hôtel particulier", faisant suite aux corps de bâtiment situés devant les "basses-cours", deux "appartements privés", l'un pour le maître, l'autre pour la maîtresse de maison. L'un se trouve à gauche, l'autre à droite de la grande cour. Les deux appartements sont presque identiques. Les chambres à coucher se font exactement face. Mais elles sont séparées par toute la largeur de la cour. Cependant, les habitants ne peuvent communiquer par les fenêtres, car elles donnent - pour épargner aux habitants le bruit des carrosses circulant dans la cour, selon l'avis de l'Encyclopédie - sur le jardin d'agrément. Le maître et la maîtresse de maison disposent, à côté de leur chambre à coucher, d'un cabinet où ils peuvent recevoir, après leur toilette, des visiteurs, ainsi que d'une antichambre et évidemment d'une garde-robe.

On ne pourrait mieux caractériser la position de l'homme et de la femme dans cette société qu'en attirant l'attention du lecteur sur la séparation absolue de leur appartement respectif, l'un et l'autre étant, par ailleurs, aménagés d'une manière absolument identique. Nous avons affaire ici à une forme de la vie conjugale et familiale dont les théories sociologiques n'ont pas suffisamment tenu compte jusqu'ici.

... (Cette société) évolue dans un champ si vaste que l'homme et la femme peuvent fréquenter des cercles différents. C'est une des raisons - mais pas la seule !

19. Idem, p. 60

20. *La société de cour*. Op. cit., pp. 26-27.

- pour laquelle la marge d'indépendance d'une personne mariée est plus grande que celle d'une personne vivant dans un milieu plus étroit.

D'un autre côté, les convenances, les conventions, les exigences de la représentation entraînent un certain nombre de contacts entre les époux. Ce minimum de contacts exigé par la société impose des limites à l'indépendance de l'un et de l'autre. L'exemple suivant nous montre dans quel domaine se situent les exigences qu'un grand seigneur doit formuler à l'égard de sa femme. Se rendant tard dans la matinée dans l'appartement de celle-ci et la trouvant encore au lit, il lui fait faire la commission suivante par la femme de chambre, ... "Dites-lui que pendant huit jours nous portons le deuil de Mme de Saucourt et qu'elle doit rendre visite à ma mère qui est souffrante. Je m'en vais à Versailles. Je serai de retour demain ou après-demain".

Les devoirs envers la société - dont fait partie la visite à la belle-mère malade, - autrement dit, et plus largement, le souci du prestige et de l'honneur de la "maison", sont les fondements d'une communauté dépourvue de liens personnels, où, en l'absence d'affection réciproque, les époux profitent largement de la marge de liberté que la société leur accorde".

Ces appartements distincts et indépendants sont donc bien une expression du mariage "d'intérêt" de "convenance" et préserve l'autonomie de chacun des membres du couple.

Norbert Elias souligne plus loin [21] que dans les demeures des riches bourgeois se retrouve la même liaison entre conceptions des relations et spatialité : *"On a beaucoup rapproché* (par rapport au modèle aristocratique) *les appartements de Monsieur et de Madame, dont la proximité est le symbole et un des fondements de l'étroitesse relative du mariage bourgeois, mesuré aux vastes espaces dans lesquels se déroule la vie conjugale de l'aristocratie de cour".*

21. Op. cit. p. 36.

A la fin du XVIIIème siècle Le Camus de Mézières [22] attribue à chaque membre du couple des pièces spécifiques : le maître de maison doit pouvoir s'isoler dans son cabinet où il traitera aussi de ses affaires, tandis que les "penchants" de la femme trouveront à s'exprimer dans son boudoir. Le boudoir est une "invention" du XVIIIème siècle qui correspond à une nouvelle perception de la vie des femmes. C'est un dispositif inventé quand l'image de la femme est liée à une vision hédoniste : *"Le boudoir est regardé comme le séjour de la volupté. C'est là que* (la femme) *semble méditer ses projets, ou se livrer à ses penchants... Ces idées tiennent à nos mœurs ... Cette retraite délicieuse ne doit occasionner que des émotions douces, porter la sérénité dans l'âme, la volupté dans tous les sens"* [23].

Le boudoir disparaîtra au XIXème siècle quand cette représentation de la féminité sera transformée. D'abord le nom de cette pièce changera puis elle disparaîtra. La Comtesse de Brady [24] tente en 1844 d'expliquer sa naissance et participe, à sa façon, à la transformation de son nom (le boudoir étant pour elle une pièce destinée à bouder, qu'il faut donc condamner) :

"Les reines, les princesses, les grandes dames, eurent pendant longtemps des oratoires, où un grand luxe de peinture était admis... Cet usage, dis-je, d'une chambre de prières faisant partie de l'appartement des femmes, cessa; car il dut leur rester beaucoup moins de temps pour se recueillir quand il leur fallut faire les honneurs d'un salon, donner des concerts, des bals, aller aux spectacles et dans le monde : ce nouveau genre de vie les détermina aussi à transporter dans un lieu où elles pussent recevoir

22. Le Camus de Mézières .*Le génie de l'architecture et l'analogie de cet art avec nos sensations* , 1780.
23. Le Camus de Mézières. Op. cit.
24. *Du savoir-vivre en France au XIXème siècle.* Berger Levrault, 1844.

leurs visites, les objets d'art qui renfermaient leurs oratoires, et ces objets, en changeant de destination, changèrent de nature; ils devinrent des pièces d'ameublement. La chambre ornée prit le nom de cabinet, et ce nom lui est encore conservé par les gens de bon goût, tandis que les tapissiers, les femmes de chambre, et les nouveaux initiés à la magnificence ainsi que les hommes de livrée qui montrent les maisons royales ne manquent jamais de désigner cette pièce sous le nom de boudoir".

Au XVIIIème siècle les espaces spécifiquement masculins sont les cabinets de travail attenant à la chambre du maître de maison et les espaces spécifiquement féminins sont la chambre associée à son boudoir. La cuisine ne semble pas plus liée à l'homme qu'à la femme puisque c'est le domaine des domestiques. La femme n'est encore ni une "ménagère", ni "une femme au foyer" telle que le XIXème siècle le concevra, ni même une maîtresse de maison du moins dans l'aristocratie : *"La dame de cour n'est pas une maîtresse de maison ! L'éloignement de la cuisine hors de son cercle d'influence nous en fournit la meilleure preuve"*[25]

Au XIXeme siecle, les plans d'habitations et les commentaires des auteurs de traités nous montrent une transformation très importante desstatuts réciproques de l'homme et de la femme. Les pièces de sociabilité spécifiques sont masculines : fumoir ou salle de billard. La chambre principale n'est plus celle de la femme (quand elle est encore particulière) et elle tend de plus en plus à devenir chambre conjugale partagée. La femme reçoit dans le salon ou dans la chambre mais c'est une pratique controversée puisque la chambre commence à être perçue comme l'espace de l'intimité inviolable.

Le rôle maternel et conjugal tend à définir la femme plus que sa propre individualité. Sa chambre sera, qu'elle soit conjugale ou non, liée à celle de ses enfants surtout si ce sont des filles.

25. Norbert Elias. *La Société de Cour.* Op. cit. p. 23.

La diminution puis la disparition des domestiques met les femmes de la bourgeoisie dans la même situation que celles qui sont moins favorisées : elles deviennent aussi des ménagères et la rationalisation des tâches ménagères et des espaces qui y correspondent va devenir d'actualité.

La femme n'a au XIXème siècle d'existence qu'en fonction de son mari. C'est le mariage qui lui donne une position sociale. Mais surtout, comme le souligne Adeline Daumard[26] l'attitude effacée des femmes du XIXème siècle contraste avec l'image des femmes du XVIIIème : "*... la chasteté de leur maintien et leur absence de coquetterie si différente des femmes de Vienne étonnaient un Autrichien... De fait, l'allure compassée des femmes de la bonne société...contrastent avec les dessins du XVIIIème siècle, qui peignent une société où la grâce n'était pas timidité et où la distinction féminine s'alliait à l'aisance et à l'assurance*".

Les femmes vont surtout voir leur rôle éducatif auprès des enfants se spécifier. Il touche autant la transmission des savoirs culturels que les croyances religieuses. De plus, le rôle de collaboratrice du mari va aussi, surtout dans la petite et moyenne bourgeoisie, se banaliser. De la même façon, soutenir son époux en vue de s'élever socialement est un but très partagé. La "*vedette*" de ce genre de mariage est donc l'homme et l'exemple le plus frappant de cette idée "*mise en place*" est la maison proposée par Viollet Le Duc dans *Histoire d'une maison*[27] où tous les espaces réservés à l'homme sont plus grands, mieux désservis. Il possède la meilleure vue depuis une loggia liée à sa chambre, peut recevoir ses relations de travail dans un cabinet qui lui est personnel et ses amis dans un fumoir ou dans la salle de billard.

26. *Les bourgeois de Paris au XIXème siécle* op.cit. p. 186.

27. Ce programme est analysé plus haut.

IV.
Propreté et morale : une liaison paradoxale

1.- Le corps, la nudité, la propreté

Au Moyen-Age, la nudité n'était pas perçue comme particulièrement troublante. Les parents et les enfants se montraient nus, se déshabillaient entièrement pour dormir (souvent ensemble) et de nombreux témoignages ainsi que des tableaux nous montrent la mixité des bains publics [1] . Philippe Perrot note à ce propos : " *Ainsi le Moyen Age cultivait-t-il l'ablution complète et répétée . Surtout depuis que les croisés rapportèrent d'Orient sinon l'usage , du moins le goût accru des bains en étuve . Lieux mixtes de promiscuité ravie où les corps soignés , épilés, parfumés par la main diligente du barbier ou de son valet , s'entremêlaient hardiment dans la vapeur et l'eau chaude .*"

Cette attitude vis à vis du corps a évolué en même temps que les niveaux de pudeurs. N. Elias en donne une analyse [3] :

"*Cette ingénuité* (en matière de nudité) *ne disparait que progressivement au XVIème et plus rapidement aux XVIIème, XVIIIème et XIXème siècles, d'abord dans les couches supérieures, plus lentement dans le peuple.*

1 . *Cf.* Les documents et gravures reproduits dans l'ouvrage du Docteur Cabanès : *Mœurs intimes du passé. La vie au bain.* Paris, Albin Michel, 1926, ainsi que dans l'ouvrage de P. Négrier : *Les bains à travers les âges.* Paris, Librairie de la Construction Moderne, 1925, et dans le livre de Lawrence Wright : *Clean and decent. The history of the Bathroom and the W.C.* London, Routledge & Kegan Paul, rééd. 1984 (1ère éd. 1960).

2. Ph.Perrot. *Le travail des apparences ; ou les transformations du corps féminin XVIII-XIXème siécle .* Paris, Ed. du Seuil, 1984.

3 . Op. cit., pp. 268-269.

Jusqu'à cette époque, le mode de vie, le contact plus étroit entre individus, conféraient à la vue du corps nu, au moins dans l'ambiance appropriée, quelque chose de naturel et d'évident qui ne se retrouve pas dans la première phase de l'ère moderne... Les hommes adoptaient face au corps - de même que face à ses fonctions - une attitude plus naturelle, on pourrait dire plus enfantine; les mœurs de la chambre à coucher le prouvent autant que les habitudes aux bains.

La toilette de nuit spécialisée apparut à peu près à la même époque que la fourchette et le mouchoir; comme les autres "instruments de civilisation", elle se fraya lentement son chemin à travers l'Europe. Elle est au même titre que la fourchette et le mouchoir un symbole de la transformation décisive qui s'est opérée à ce moment dans l'homme. Sa sensibilité à l'égard de tout ce qui touche au corps allait en augmentant. *La pudeur s'étendit à des domaines qui jusque-là n'en étaient pas affectés . On assistait à la répétition d'un processus psychique dont l'histoire compte de nombreux exemples, à la progression du seuil de la pudeur, à une période de répression pulsionnelle dont la Bible se fait déjà le témoin quand elle dit : "Et ils connurent qu'ils étaient nus et ils eurent honte...". L'ingénuité avec laquelle on exhibe son corps nu disparaît comme le naturel avec lequel on accomplit ses besoins aux yeux des autres"* [4] .

2.- L'eau, les bains

Une attitude paradoxale dans l'évolution de l'image de l'eau apparaît quand on essaie de percevoir les raisons de la grande vogue des bains, de la propreté au Moyen Age, de son déclin autour du XVIème siècle, même dans les classes dominantes,et ensuite de sa magnification au XIXème siècle. En effet, c'est, semble-t-il dans la liaison propreté/morale qu'il faut chercher les raisons à la fois de l'attrait et de la ré-

4 . C'est nous qui soulignons.

pulsion exercée par l'eau et les bains.

Si en effet l'usage des bains a disparu comme norme de comportement habituel au XVIème siècle pour des raisons morales c'est pour des raisons du même ordre que la propreté corporelle est devenue une métaphore de la respectabilité au XIXème siècle. Ce *retournement* paradoxal ne se comprend que si l'on se reporte aux significations de l'eau et des dispositifs liés (au cours de ces périodes) à la propreté.

Avant la Renaissance, l'usage des bains (publics en général) était courant. Le peuple comme les nobles prenaient des bains dans des cuves en bois. Il existait aussi des baignoires en laiton, en argent ou en bronze dans les riches demeures.

Les étuves ou bains publics étaient très fréquentés mais plusieurs éléments jouèrent un rôle qui contribua à les faire tomber dans l'oubli. La recrudescence des maladies vénériennes qui se transmettaient particulièrement au bain, du moins le croyait-on, fût déterminante et ce, d'autant plus que [5], nous dit le Docteur Cabanès *"Les médecins, qui avaient à cœur de voir tomber les bains publics, dans lesquels leurs rivaux, les barbiers-chirurgiens, régnaient en maitres, contribuèrent à répandre les plus méchants bruits".*

Louis Savot, médecin, auteur d'un traité intitulé *L'Architecture Française* en 1624 en donne une autre raison :

"Les étuves et les bains, écrit-il, *ne sont pas nécessaires en France, comme aux provinces où l'on y est accoutumé, et encore moins aujourd'hui, en quelque pays que ce soit, qu'anciennement. D'autant que les choses non accoustumées doivent toujours estre suspectes à nostre santé, et que nous nous en pouvons plus commodément passer que les anciens, à cause de l'usage du linge que nous avons, qui nous sert aujourd'hui à*

5 . Docteur Cabanès, op. cit., *p.249*

tenir le corps net, plus commodément que ne le pouvoient faire les estuves et bains aux anciens, qui estoient privés de l'usage et commodité du linge".

Ce linge auquel il est fait allusion est le *"linge de corps"* que l'on commence alors à porter sous les vêtements. Il apparaissait donc justifié à Savot comme aux personnes de ce temps, de prendre des bains seulement si l'on portait des vêtements de laine ou de fourrure à même la peau comme les *"anciens"*. Le linge de corps remplacerait donc l'usage des bains.

Mais il semble que la liaison bains/lieux de débauche[6] a joué un plus grand rôle à une époque où les recommandations religieuses contribuaient à créer une nouvelle pudeur (ne pas être vu nu, ne pas se voir nu). Cette double détermination va avoir raison de ces pratiques. Comme le souligne Ph. Perrot :*"Cette eau pourtant le christianisme ne l'a jamais encouragée - pensons à la crasse monastique - et une certaine méfiance s'est même attachée à son usage . Par les pratiques qu'elle entraine , ne rappelle-t-elle pas le rite islamique? Par le plaisir qu'elle procure , ne réveille-t-elle pas le sensualisme païen des thermes antiques ? Au reste , dès le XVIème siècle , l'anathème de l'église et de ses prêcheurs s'abat sur les étuves et leurs clients . Dans l'eau, par l'eau, autour de l'eau se déploient trop d'attitudes obscènes , se trament trop de conduites licencieuses. Pas de propreté sans eau , certes , mais pas d'eau sans nudité . Or sur l'innocence médiévale , la pudeur moderne gagne du terrain. La honte frôle les corps dévêtus qui se rétractent et se recouvrent . En outre le baigneur débauché s'expose au péril vénérien qui , lui aussi , rode désormais auprés des cuves fumantes"*

6 . Docteur Cabanès écrit à ce propos : *"Ce sont certainement les prostituées qui, en s'emparant, pour ainsi dire, des bains publics, où elles allaient laver leur souillure journalière, ont éloigné successivement de ces bains les mères de familles et les preudes femmes, auxquelles répugnaient le voisinage de ces meschines de la prostitution"* (p. 252).

7. Ph. Perrot. op. cit. p.14

Ne pas se laver va donc signifier la pureté morale, se laver signifier que l'on est souillé, impur. Le clergé, les prédicateurs, les médecins ont donc contribué à faire disparaître les bains publics en tant que lieu de rencontre et de débauche, mais aussi l'habitude de se laver.

La tolérance concernant les odeurs corporelles était très grande. L'idée que l'odeur corporelle était liée à une dégradation n'apparaît et ne se répand qu'au XIXème siècle.

Quelques bains publics vont continuer à exister au XVIIème et XVIIIème siècles, mais ils seront, soit conçus comme des établissements de soins (et ils étaient réputés soigner certaines maladies), soit comme lieu de rencontre (une sorte de variante des *maisons de débauche* de l'époque.) Cependant, cette désaffection des bains publics explique-t-elle à elle seule la perte de l'habitude de se laver ? Le manque de dispositifs (publics et évidemment privés, puisqu'à cette époque là seuls de rares châteaux ou hôtels particuliers disposaient d'un *équipement* de cette sorte) peut-il expliquer la tolérance à la saleté et aux odeurs ? La peur de l'eau et les rites et les superstitions qui, dans la plupart des régions de France y sont liées nous semblent plus déterminantes. Yvonne Verdier [8], travaillant de nos jours, sur une communauté de Côte d'Or habitant le village de Minot montre la survivance de croyances et de superstitions qui éclairent d'un autre jour ces comportements. La saleté était perçue comme protectrice et le passage dans l'eau susceptible de provoquer la mort. Il s'agissait donc de l'éviter le plus possible et quand c'était impossible essayer de détourner le danger par des pratiques strictement ritualisées.

La saleté perçue comme protectrice est une croyance populaire qui commence à être combattue par les méde-

8 . Y. Verdier. *Façons de dire, façon de faire.* Paris, N.R.F., Gallimard, 1979.

cins au XVIIIème siècle. Françoise Loux et Marie-France Morel développent cette idée[9] :

"Les médecins reprochent sans arrêt aux nourrices de ne pas changer assez souvent les vêtements et les couches des enfants... Loin d'être négligence et absence de prévention cette attitude repose chez les mères de la campagne sur la valorisation d'une certaine forme de saleté : elle a un rôle de protection de la peau; elle préserve des abcès et des humeurs malsaines... La saleté a également une signification symbolique. Ainsi faire la lessive est une activité dangereuse, qu'on ne peut accomplir impunément lors des fêtes religieuses...".

Le Docteur Cabanès[10] décrit tout au long d'un chapitre l'attitude des Rois et des aristocrates vis à vis des bains. Deux faits sont marquants : ils se baignent quand leur médecin le leur ordonne d'une part, et d'autre part, les salons ou cabinets de bains luxueusement installés à une époque sont souvent transformés en appartement à une autre ,sans être remplacés, ce qui montre que leur usage n'en était pas courant, qu'ils étaient loin d'être le dispositif adéquat lié à une pratique régulière. Quand elle l'est, les auteurs du temps le soulignent comme une originalité.

L'attitude de cette période est bien résumée par cette page du Docteur Cabanès : *"La grand-mère d'un écrivain de la Restauration, qui avait vécu sa jeunesse sous le règne de Louis XV et les premières années du règne de Louis XVI, avouait que, jusqu'à cinquante ans, elle n'avait pas pris de bains, considérant que c'était pêché mortel de plonger son corps nu dans l'eau"*, il ajoute en note : *"Bon nombre de personnages de l'ancien régime ne se targuaient pas plus de propreté que la grande dame dont il est question". "Notre ami le Comte Elzear de Sabran, rapporte le Comte de Reiset*

9 . L'enfance et les savoirs,sur le corps.
Ethnologie française, 1976, VI, 3-4, pp. 309-324.
10. Op. cit., pp. 281 à 308.

(Modes et usages au temps de Marie-Antoinette, tome I, p. 53), sous le rapport de la propreté s'ingéniait à suivre les usages du Roi (Louis XIV, qui ne se lavait jamais et se contentait de se décrasser le visage à l'aide de coton imprégné d'esprit de vin). Un jour, il disait, avec une innocence et une persuasion parfaites : "C'est très drôle qu'on se lave si souvent les mains, tandis qu'on ne se lave jamais les pieds"[11] Donc, même ceux qui en avaient les moyens, à une époque où, bien sûr, l'eau courante n'était pas installée partout, ni aussi commodément qu'aujourd'hui, ne recourraient pas à cette pratique des bains car les normes de propreté ne les y contraignaient nullement. D'autre part, comme le souligne Ph. Perrot, "*...la contrainte est également devenue matérielle : les villes, trop subitement grossies par l'afflux des paysans pauvres, ne parviennent plus à pourvoir leurs habitants des mêmes rations d'eau. Comme le bois qui le chauffe, le liquide se fait rare donc cher, et les gestes séculaires liés à son usage se perdent peu à peu. La crasse du coup se sédentarise, devient familière, comme incrustée dans le paysage quotidien*"[12]

Vers la fin du XVIIIème siècle une réaction favorable aux bains commence à naître et de nouveaux établissements de bains s'installent dans les villes. Certains privilégiés, certains originaux possédaient une baignoire personnelle mais la masse des Français n'était pas dans ce cas, même si la littérature et la peinture nous en montrent des exemples. L'attitude de l'Eglise semble se faire aussi plus nuancée puisque l'on trouve cette remarque citée par A. Franklin[13] tirée du *Dictionnaire des sciences écclésiastiques* paru en 1760 : *"L'usage du bain est permis en soi*, pourvu qu'on ne le prenne pas par volupté mais par nécessité"[14].

Au début du XIXème on commence à livrer des bains chauds à domicile, imitant en cela se qui se passait depuis longtemps en Allemagne.

11. P. Op. cit., p. 309.
12. Ph. Perrot. op.cit.p.14
13. A. Franklin. *La vie privée d'autrefois*. Paris, Ed. Plon, 1887-1902, Tome VII, L'hygiène.
14. C'est nous qui soulignons.

Les découvertes de Pasteur et la diffusion de la pastorisation vont considérablement transformer l'image de l'eau : de dangereuse, elle devient, si l'on sait l'utiliser, instrument de lutte. Se laver va participer à se maintenir en bonne santé, et c'est dans cette perspective qu'il faut comprendre la diffusion de ces pratiques de propreté au XIXe siècle[15] Si la bourgeoisie est dans l'ensemble persuadée de la nécessité de ces pratiques, elle sait aussi que son entourage plébéïen ne l'est pas toujours. C'est dans la perspective de se sauver elle-même qu'elle va travailler à imposer le modèle de la propreté. Il faut aussi souligner que l'urbanisation croissante et l'industrialisation nécessitent la transformation de sujets ruraux en "sujets urbains salariés", dont le corps est instrument de production et qu'il est fondamental de le maintenir en bonne santé.

3. Les aléas du choix d'un dispositif

La salle de bains que nous connaissons aujourd'hui est une des solutions choisie par une civilisation parmi beaucoup d'autres. Plusieurs niveaux de réponses ont été apportés à différents moments à cette question de la propreté du corps. Mais cette attitude se rapporte à des prises de position sociales particulières à chaque période.

. D'abord, se laver était-il une activité privée ou publique ?

. Ensuite, quel type de résultat en attendait-on ? Le but était-il de se soigner, d'être propre ou de se régénérer ? De se fortifier ou de se reposer ? Les dispositifs adéquats ne pouvaient dans ce cas être les mêmes. Une autre variable joue un rôle important

15. On trouve cette évaluation dans *Le Parisien chez lui au XIXe siècle* (op. cit. p.118), qui montre aussi l'évolution de la fréquentation des bains publics : *"De 1817 à 1831, 37 établissements de bains publics sont créés à Paris, et 23 de 1831 à 1840, mais ils n'attirent pas la clientèle la plus modeste, qui reste traditionnellement rebelle à la propreté du corps. On en compte 107 en 1861, 500 en 1900".*

c'est celle de l'évolution des techniques, qui va permettre de choisir entre plusieurs types d'objets. . D'autre part, la position dans l'habitation va changer selon que l'on considère les objets de toilette ou les "équipements" comme meubles ou comme immeubles.

Après le Moyen-Âge et la fermeture des bains publics, le bain, les ablutions deviennent une activité privée dans le monde occidental. Une activité qui perdra sa dimension d'échange, qui ne sera plus liée à la rencontre. Les sociétés grecque et romaine avaient lié le bain à la vie sociale, mais souvent aussi à des activités corporelles dynamiques prenant place dans le gymnase. Les sociétés islamiques considèrent encore aujourd'hui le bain comme un acte social pris en commun, mais à la différence des Grecs et des Romains, c'est la détente et le repos en commun qui y sont valorisés.

A partir du Moyen-Âge, en France, c'est une pratique sociale qui est abandonnée. Selon S. Giédion [16] : *"seule la culture occidentale a depuis la Contre-Réforme rayé de la liste de ses institutions cette régénération complète de l'organisme humain".*

Nous avons tenté de montrer [17] à propos du hammam cette liaison entre rapport au corps, type de régénération et éthique, que chaque culture définit de façon particulière. Nous écrivions à ce propos :

"S'occuper de soi est un précepte religieux, et il faut le souligner en tant que tel, car cet hédonisme particulier n'existe pas selon les mêmes modalités dans le monde occidental. Ici se purifier, s'attacher à embellir son corps, le masser, l'épiler, le parfumer est à la fois une relation à son propre corps qui donne un plaisir auto-érotique et narcissique, mais de plus (et c'est là que la différence des éthiques apparaît) c'est un plaisir accepté et plus encore, soutenu socialement et intégré à des rituels sociaux.

16 . S. Giedion. - *La mécanisation au pouvoir*, C.C.I., 1980, 1ère publication 1948, p. 520

17 . M. Eleb-Vidal . - Le hammam : ambiguité d'un lieu, *Les Cahiers de la Recherche Architecturale*, Espaces et formes de l'Orient Arabe n°10/11 1982.

La culture et la religion valorisent ces pratiques, les cautionnent, en proposent les modalités ... Ces pratiques dans le hammam sont inscrites dans la culture et sont des moyens de reproduction sociale et des preuves de l'appartenance."

Dans son remarquable ouvrage *La mécanisation au pouvoir*, S. Giédion retrace l'histoire des prises de position de notre civilisation en la comparant à d'autres et montre comment les différentes sortes de bains sont des réponses adaptées à une conception de l'être humain et de son rapport avec les autres. Dans le chapitre : "A chaque civilisation son type de régénération", il résume ses propositions : *"Notre objectif dès le début, a été de retracer les deux types de bains fondamentaux :* le bain-ablution *et* le bain-régénération. *Ceux-ci coexistent souvent, l'un dominant habituellement l'autre. Chaque type de bain a une signification sociale profonde. Le premier fait du bain une activité strictement privée et la baignoire, surtout sous sa forme actuelle, en est le symbole. Le bain-régénération, par contre, favorise les rapports sociaux et devient presque automatiquement un foyer de vie communautaire."*[18]

En France, le bain-régénération disparaît à la fin du XVIe siècle, le bain-ablution est une exception ensuite, dans une société où la propreté n'est pas une valeur, et où le corps n'est pas considéré comme digne d'intérêt. Ceci se double bien sûr, comme nous l'avons vu plus haut de la méfiance à l'égard de la nudité considérée comme un péché (peur, peut-être de l'autoérotisme ?)

Au XVIIIe siècle, la triple influence de l'évolution des savoirs médicaux, de la vogue de l'hydrothérapie, et des idées de J.J. Rousseau prônant le retour à la nature, va jouer un rôle non négligeable dans la transformation du rapport au corps. Mais c'est seulement au

18. S. Giedion.- Op. cit. p. 577

début du XIXe siècle que les bains publics réapparaissent, où l'on propose une régénération complète du corps comprenant des bains de vapeur et des massages, et parfois de la gymnastique. Plusieurs types de régénération totale tentèrent de s'imposer au XIXe siècle selon S. Giédion. Les bains d'air, les bains de vapeur individuels, les bains turcs et les bains de soleil. Dans les habitations, la pratique du bain se répand, et au début du XIXe siècle on commence à livrer des bains chauds à domicile, imitant en cela ce qui se passait depuis longtemps en Allemagne.

"Il fallait apporter la baignoire et l'eau, remporter la baignoire et l'eau ... Ces bains à domicile étaient évidemment réservés à la bourgeoisie qui disposait d'une domesticité suffisante ... Ce bain, pris une fois tous les mois, pas davantage si l'on en croit un Manuel de Civilité, on y reste des heures. C'est un luxe de femme. L'homme s'en abstient généralement, ou il va aux bains publics, ou il prend un tub ..."[19]

L'eau courante, en petite quantité, est installée au rez-de-chaussée de certaines maisons parisiennes à la fin du XVIIIe siècle, mais *"durant la première moitié du (XIXe) siècle, l'eau courante aux étages reste un luxe"*.[20] Ce n'est que dans la seconde moitié du siècle que l'alimentation en eau courante se généralise, mais encore de façon inégale selon les quartier des villes.

C'est le dispositif "baignoire + eau courante" qui l'a emporté au début de notre siècle, après bien des balbutiements. C'était encore à cette époque là une rareté. S. Giédion voit dans la baignoire la version mécanisée du baquet primitif : *"il nettoie superficiellement l'extérieur du corps grâce à des ablutions ou à une immersion dans de l'eau portée à une certaine température. L'instrument symbolique de ce type de bain est la baignoire. La salle de bains, avec son équipement standard : baignoire, lavabo et W.C., est le fruit*

19. *Le Parisien chez lui au XIXe siècle - 1814-1914*. Cataloque d'exposition, Archives Nationales, 1977.

20. Idem

d'une longue et incertaine démarche. Il fallut attendre les années 1890 pour donner au bain sa physionomie moderne ... hésitation entre plusieurs types : bain d'air chaud, bain de vapeur, baignoire ou simple douche. A quel type de bain donner la préférence ? Cette question se posera à maintes reprises."

La douche, dynamisante, sera préconisée pour l'habitat ouvrier ou les bains publics dans de nombreux écrits de médecins ou de philanthropes, qui y voient le seul "bain populaire" à la portée de tous. S. Giédion remarque que *"la devise* "le bain en pluie est le bain du peuple" *se répandit bientôt (1888) dans tous les pays du monde".*[21]

L'habitation se transforme peu à peu pour accueillir les appareils sanitaires, qui se résument à la fin du siècle à un cabinet de toilette lié à la chambre, dans la plupart des cas, le lavabo, le tub et la baignoire étant encore des objets de luxe. Guadet écrit en 1905[22] :*"Quant au meuble de toilette, il pourra être soit de construction, soit purement mobilier".*

La baignoire, qui était un objet rapporté, auquel on cherchait une place, qui donc avait plutôt le statut de meuble, va se transformer quand elle sera fixée dans une pièce spécifique, qu'elle définira. Giédion parle du *"passage de la baignoire de l'état de meuble à celui d'organe intime de la maison"*[23] et précise que vers 1920, elle deviendra une annexe de la chambre à coucher.

Si le corps doit être propre, il faut encore qu'il soit caché. Si de nouvelles techniques du corps apparaissent, les lieux dans lesquels ces activités s'exercent doivent permettre l'isolement : *"une musculation des sphincters, à laquelle l'humanité ne s'était guère exercée jusqu'alors, est requise maintenant dès l'enfance. Font partie en effet d'une socialisation élémen-*

21. S. Giedion. - Op. cit. p.537

22. J. Guadet.- *Eléments et théorie de l'Architecture,* Paris, Librairie de la Construction Moderne, 1905, tome II.

23. S. Giedion.- Op. cit., note 78, p.552

taire la honte de la souillure urinaire ou fécale, une dextérité dans l'accroupissement, une horreur aiguë de la promiscuité dans ces moments cruciaux d'évacuation soulageante, où la dénudation et la position du corps exposent à la plus grande vulnérabilité. D'où l'effroi d'être vu en ces lieux devenus extrêmement intimes, assignés à des fonctions devenues extrêmement privées"[24]

Cette privatisation nécessaire va jouer un rôle dans la place assignée au "cabinet d'aisance", mais le choix de cette place va faire l'objet de débats et de controverses que nous avons déjà évoqués plus haut à propos de la mise à l'écart des fonctions physiologiques. Julien Guadet s'en fait l'écho, mais montre en même temps que les progrès techniques, et notamment l'invention du siphon qui empêche les odeurs de se répandre, vont permettre d'intégrer le "cabinet d'aisance" au "milieu de l'appartement" : *"Vous rencontrerez des répugnances routinières à tolérer dans la maison cet accessoire indispensable ... Et nous le plaçons sans aucune crainte et sans aucun inconvénient au milieu de l'appartement. C'est que nous savons le faire, mais que cette science est récente."*[25]

24. Ph. Perrot.- Op. cit., p.132

25. J. Guadet.-Op. cit., tome II, p.62.

Nous pensions, au début de cette seconde phase de la recherche, traiter de façon relativement rapide, des transformations de la distribution et des mentalités au XIXème siècle. Au fur et à mesure de l'avancée de ce travail, nous avons jugé pertinent d'y intégrer de nouveaux thèmes et de nouveaux documents car ils s'imposaient à nous. Il nous semble , à son terme, qu'une grande partie des habitations dans lesquelles nous vivons aujourd'hui ainsi que nos modes de pensées et nos modes relationnels prennent racine à cette période et si nous voulons comprendre leur genèse nous devons nous y attarder plus. Aussi allons nous, dans la troisième phase de cette recherche, analyser la production architecturale de la fin du siècle pour la comparer par exemple au discours académique délivré aux élèves architectes. Nous allons aussi nous attacher à étudier la transformation de l'habitation par la mécanisation des tâches ménagères ainsi que le taylorisme. La notion de "besoin" et son envers toujours tu, celle de "luxe", seront étudiées. Une question court tout au long de ce travail : celle de la définition de la notion de type et de la proposition de modèles par les architectes. Nous la traiterons à notre façon : pour nous définir un type c'est d'abord porter un regard organisateur sur l'objet architectural. Nous serons conduites à expliciter cette méthode.

Nous avons vu ici le décalage entre les théoriciens tels que Viollet le Duc ou Guadet et la production concrète. Ce décalage grandissant entre traités, recueils, enseignement et production, impose de choisir désormais des sources documentaires différentes. Ce sont les revues qui constitueront donc au cours de la prochaine phase, la part la plus importante de notre corpus.

Bibliographie
Première partie

L'habitation dans les traités

H. DE BALZAC - *La Cousine Bette*. 1846, 1ère édition.

CALLIAT (V.) - *Parallèle des maisons de Paris, construites depuis 1830 jusqu'à nos jours*. Paris, BANCE éd. 1857.

CARDON (E.) - *L'art au foyer domestique*. Paris, Librairie Renouard, 1884.

CASTEX (J.), DEPAULE (J.C.), PANERAI (Ph.) - *Formes urbaines. De l'ilôt à la barre*. Paris, Dunod Bordas, 1976.

DALY (C.) - *L'architecture privée au XIXème siècle sous Napoléon III*. Paris, Ed. Morel et Cie, 1864.

DAUMARD (A.) - *Les bourgeois de Paris au XIXème siècle*. Paris, Flammarion, 1970.

DAUMARD (A.) - *Maisons de Paris et propriétaires parisiens au XIXème siècle*. Paris, ed. Cujas, 1965.

964.79
DAU

FONSSAGRIVES - *La Maison. Etude d'hygiène et de bien-être domestique*. Paris, Delagrave, 1871.

GARNIER (C.) & AMMAN (A.) - *L'habitation humaine*. Paris, Hachette, 1892.

GUADET (J.) - *Eléments et théorie de l'architecture.* Librairie de la Construction Moderne, Paris, 1902.

LOYER (F.) - *Paris XIXème siècle - L'immeuble et l'espace urbain.* Paris, APUR, 1981.

NORMAND (A.) - *Paris Moderne ou choix des maisons construites dans les nouveaux quartiers de la capitale et dans les environs.* Paris, 1843.

RAMEE (D.) - *L'architecture et la construction pratiques, mises à la portée des gens du monde, des élèves et de tous ceux qui veulent faire bâtir.* Paris, Firmin Didot et Cie, 1885.

REYNAUD (L.) - *Traité d'architecture.* Paris, Dunod, 1863.

RIS-PACQUOT - *L'art de bâtir, meubler et entretenir sa maison ou manière de surveiller et d'être soi-même architecte, entrepreneur, ouvrier.* Paris, H; Laurens, S.D. (après 1874).

VIOLLET-LE-DUC - *Entretiens sur l'Architecture.* Paris, Morel, 1863-1872.

VIOLLET-LE-DUC - *Histoire d'une maison.* Paris, J. Hetzel et Cie, 1873.

La conception des habitations ouvrières

1. Ecrits d'architectes. Recueils de plans.

BLIAULT (E.).- *La maison ouvrière et l'atelier familial.* Paris, 1905.

DALY (C.) - Des habitations des ouvriers. Nouvelle architecture domestique à l'usage des ouvriers. *R.G.A.T.P.*, tome 5, tome 6, 1844, 1845.

DAVIOUD (G.) - *L'architecture et les habitations privées en France depuis la Renaissance jusqu'en 1830.* 1881.

DETAIN. - Etude sur les habitations ouvrières à l'exposition de 1867. *R.G.A.T.P.*, tomes 25, 26, 27, 28, 1867 à 1870.

FERRAND (L.) - *L'habitation ouvrière à bon marché* Paris, V. Lecoffre, 1911.

GARNIER (C.) & AMMANN (A.) - *L'habitation humaine.* Paris, Hachette, 1892.

GOURLIER (CH.) - *Des voies publiques et des habitations particulières à Paris.* Paris, B. Bance, 1852.

GOURLIER (CH.) - *Salon de 1853 - Architecture - Etude de maisons ouvrières et de bains et lavoirs publics.* Paris, E. Thunot & Cie, 1853.

LEFOL (G.) - *Grandes Constructions à loyer économique* Paris, Ch. Massin, s.d. (1927 ?).

LUCAS (C.) - *Conférence sur l'habitation à toutes les époques*. Paris, Imprimerie Nationale, 1879.

LUCAS (C.) - *Les habitations à bon marché en France et à l'étranger*. Paris, Librairie de la Construction Moderne, 1899, éd. Revue par W. Darvillé, 1913.

MULLER (E.) & CACHEUX (E.) - *Les habitations ouvrières en tous pays*. Paris, J. Dejeyet & C°, 1879.

REY (A.) - *Le cri de la France : des logements*. Paris, M. Rivière & Cie, 1912.

REYNAUD (L.) - *Traité d'architecture*. Paris, Dunod, 1863.

ROBERTS (H.) - *Des habitations des classes ouvières*. 1850.

TREANT-MATHE (G. et J.) - *Nouvelles habitations à bon marché*.Paris, Ed. Sinjon, 1930.

VAILLANT (A.) - *Magasins et logements de la Société Civile coopérative de consommation du XVIIIème arrondissement de Paris*. Paris, 1890.

VIOLLET-LE-DUC. - *Entretiens sur l'architecture*. Paris, Morel, 1863-1872.

Encyclopédie de l'architecture et de la construction sous la direction de P. PLANAT. - Paris, Dujardin et Cie éd.

2. La pensée de l'époque.

CHEYSSON (E.) - *L'hygiène du logement populaire.* Premier congrès international d'assainissement et de salubrité de l'habitation, 1-8 Nov. 1904. Paris, Julius Rousset, 1905.

CHEYSSON (E.) - *La question des habitations ouvrières en France et à l'étranger. La situation actuelle, ses dangers, ses remèdes.* Paris, G. Masson, 1886.

CHEYSSON (E.) - *Le confort du logement populaire.* Annexe in BLIAULT (E.) Op. cit.

FABIEN (J.) - *Paris en songe. Essai sur les logements à bon marché. Le bien-être des masses.* Paris, E. Dentu, 1863.

de FOVILLE & FLACH - *Enquête sur les conditions de l'habitation en France. Les maisons-types.* Brienne, G. Monfort, 1885.

JOLY (V. Ch.) - *Traité pratique du chauffage, de la ventilation et de la distribution des eaux dans les habitations particulières.* Paris, J. Baudry éd., 1873.

LAHOR (J.) - *Les habitations à bon marché et un art nouveau pour le peuple.* Paris, Larousse.

LECLERC (F.L.) & GUILLEMOT. - *Traité pratique des HBM.* Librairie de la Construction Moderne, 1929.

LEFORT (J.) - *Les logements ouvriers. Etudes sur la moralisation et le bien être des classes ouvrières.* Paris, Association française pour l'avancement des Sciences, 1876.

LE PLAY (F.) - *Les ouvriers des 2 mondes. Etudes sur les travaux, la vie domestique et la condition morale des populations ouvrières de diverses contrées et sur les rapports qui les unissent aux autres classes.* Paris, Siège de la Société d'Economie Sociale, 1858.62.

LE PLAY (F.) - *Les ouvriers européens.* Paris, Imprimerie impériale, 1855.

MESNIL (O.) & TRELAT (E.) - *Des logements des classes nécessiteuses.* Rapport du Congrès International d'Hygiène de Paris, 1878.

ROUX (G.) - *L'habitation.* Paris, A. Colin, 1912.

TUROT (H.) & BELLAMY (H.) - *Le surpeuplement et les habitations à bon marché.* Paris, Félix Alcan, 1907.

Congrès International d'Assainissemnt et de Salubrité de l'habitation.
Rapports des délégués de la Société Centrale des Architectes Français.
Valenciennes, Imprimerie de l'Impartial du Nord, 1904.

Rapports des délégations ouvrières. Exposition Universelle de 1867 à Paris.
Paris, A. Morel.

Obsèques du directeur Emile Trélat. ESA, 2 nov. 1907.

3. La pensée utopiste.

CALLAND & LENOIR - *Institution des Palais de Famille.* 1855.

CONSIDERANT (V.) - *Description du phalantère et considérations sociales sur l'architectonique.*
Paris, éd. Guy. Durier, rééd. 1979.

FOURIER (C.) - *Cités ouvrières. Des modifications à introduire dans l'architecture des villes.* Paris, Librairie Phalanstérienne, 1849.

4. Travaux contemporains.

ALEXANDER (C.) , BOULET (J.), CHOAY (F.), GRESSET (P.) *Logement social et modélisation.* ARDU, 1979.

BARTHES (R.) - *Sade, Fourier, Loyola.*Paris, Ed. du Seuil, 1971.

BUTLER (R.) & NOISETTE (P.) - *De la cité ouvrière au grand ensemble. La politique capitaliste du logement social 1815-1975.* Paris, Maspero, 1977.

CHEVALIER (L.) - *Classes laborieuses et classes dangereuses à Paris pendant la première moitié du XIXème siècle.* 1958.

CHIFFARD (J.F.) & ROUJON (Y.) - *Le charme discret des HBM. Elaboration du type 1900- 1914. Les HBM de l'Office 1919-1937.* Diplôme, 1975.

CHOAY (F.) - *L'urbanisme, Utopies et Réalités. Une anthologie.* Paris, Ed. du Seuil, 1965.

DAUTEL (M.) - *Le logement social en France dans la presse destinée aux architectes, constructeurs et acquèreurs d'HBM. 1890-1914. Essai bibliographique.* Diplôme de l'EHESS, 1978-79.

DONZELOT (J.) - *La police des familles.*Ed. Minuit, 1977.

DUMONT (M.J.) - *La fondation Rothschild et les premières habitations à bon marché de Paris, 1900-1925.* SRA, 1984.

DUVEAU (C.) - *La vie ouvrière en France sous le Second Empire*. Paris, 1946.

ELEB-HARLE(N.), GANGNEUX (M.C.), LAISNEY (F.), SANTELLI (S.) *Typologie opérationnelle de l'habitat ancien 1850-1914*. IERAU, Plan construction.

GUERRAND (R.H.) - *Les origines du logement social en France*. Paris, Ed. ouvrières, 1967.

GUERRAND (R.H.) - *Le logement populaire en France : sources documentaires et bibliographie 1800-1960*.

JONAS (S.), HECKNER (P.), KNORR (J.M.) - *La cité de Mulhouse (1853-1870) : Un modèle d'habitat économique et social au XIXème siècle*. ARIAS, 1981.

MOLEY (CH.) - *Conditions et évolution de la production architecturale dans l'habitat social*. SRA, 1982.

MURARD (L.) & ZYLBERMAN (P.) -
- L'haleine des faubourgs. Ville, habitat et santé au XIXème sicèle. *Recherches* N° 29, déc. 1977.
- Le petit travailleur infatigable. Villes, usines, habitat et intimités au XIXème siècle. *Recherches n° 25, 1976*.

RAYMOND (M.G.) - *La politique pavillonnaire*. Paris, CRU, 1966.

TARICAT (J.) & VILLARS (M.) - *Le logment à bon marché. Chronique. Paris 1850-1930*. Paris. Ed. Apogée, 1982.

TEYSSOT(G.) - HBM. Expérience et pauvreté. *Urbi* n° V, P. Mardaga, 1982.
- Le origini della questione delle abitazioni in Francia. 1850-1894.
Introduction à l'édition italienne de l'ouvrage de

R.H. Guerrand. - *Les origines du logement social en France*. Officina Edizioni, Roma, 1981.

Equipe du Collège de France.
Politiques de l'habitat 1800-1850. Corda, 1977.

La question du logement et le mouvement ouvrier français. Ed. de la Villette, 1981.

Le Parisien chez lui au XIXème sicèle 1814-1914.
Paris, Archives Nationales, 1976-77.

Incidences du discours sur la mise en forme architecturale. Le logement social en France.
LASSAU . Paris, CORDA, 1974.

Le Familistère de Guise ou les Equivalents de la richesse. Editions des Archives d'Architecture Moderne 1976.

Le Familistère de Guise. Monographie d'un habitat sociétaire in *Urbanisme Architecture 3*. Paris, CCI, 1976.

Socialisme utopique et architecture au XIXème siècle.
Paris, I.E., 1975.

Deuxième partie

CABANES (Dr) - *Moeurs intimes du passé. La vie au bain.* Paris, Albin Michel 1926.

LE CAMUS DE MEZIERES - *Le génie de l'architecture et l'analogie de cet art avec nos sensations.* 1780.

COMTESSE DE BRADY - *Du savoir-vivre en France au XIXème siècle.* Berger Levrault, 1844.

ELEB-VIDAL (M.) - Le hammam : ambiguïté d'un lieu *Les cahiers de la Recherche Architecturale,* n° 10.11, 198

ELIAS (N.) - *La civilisation des moeurs.* Paris, Calmann Levy,1973.

ELIAS (N.) - *La société de Cour.* Paris, Calmann Levy, 1974.

EVANS (R.) - Figures, portes, passages. *URBI V,* P. Mardaga, 1982.

FLANDRIN (J.L.) *Familles, parenté, maison, sexualité dans l'ancienne société.* Librairie Hachette , 1976.

FRANKLIN (A.) - *La vie privée d'autrefois - L'enfant.* Paris, Plon, 1896.
La vie privée d'autrefois - L'hygiène.
Paris, Plon, 1887,1902.

GIEDION(S.) - *La mécanisation au pouvoir.* C.C.I., 1980 (1ère publication 1948).

LOUX (F.) et MOREL (M.F.) - L'enfance et les savoirs sur le corps. *Ethnologie Française,* 1976.

NEGRIER (P.) - *Les bains à travers les âges.* Paris, Librairie de la Construction Moderne, 1925.

PERRINJAQUET (R.), ROTMAN (R.) - La genèse de la chambre d'enfant - *Architecture d'Aujourd'hui.*

PERROT (Ph.) - *Le travail des apparences, ou les transformations du corps féminin XVIII-XIXème siècle.* Paris, Ed. du Seuil , 1984.

SEGAIEN (M.) - *Sociologie de la famille.* Paris, A. Colin, Collection R.n 1981.

VERDIER (Y.) -*Façons de dire, façon de faire.* Paris, N.R.F. Gallimard, 1979.

WRIGHT - *Clean and decent. The history of the bathroom and the W.C.* London, Routledge & Kegan Paul Reed 1984 (1ère ed. 1960)

Le parisien chez lui au XIXème siècle 1814-1914. Catalogue d'exposition, Archives Nationales, 1977.

Table des illustrations

Figure I: Maison du Boulevard Beaumarchais
Arch.Bailly,receuil de Calliat p.17
Figure II: Maison Rue de Berlin
Arch. Viollet-Le-Duc, recueil de
Calliat p.18
Figure III: Arch. Visconti, 1835
Recueil de Normand ainé p.19
Figure IV: Arch. Pellechet , 1834
Recueil de Normand Ainé p.20
Figure V: 77 Boulevard Sébastopol
Arch. Mesnard p.33
Figure VI: 9 rue du Conservatoire
Arch. Amoudru, recueil de C.Daly p.38
Figure VII: 119 Avenue des Champs Elysées
H.Blondel, architecte,recueil de
C.Daly.
Figure VIII: Avenue de l'Impératrice
Arch.Raban, recueil de C.Daly p.41
Figure IX: 120 Boulevard Sébastopol
Arch. Levicomte,recueil de C.Daly p.42
Figure X: 3 rue de la Paix
Arch. Mesnard, recueil de C.Daly p.44
Figure XI: 2 et 4 Boulevard Sébastopol
Arch.Davioud, recueil de C.Daly p.45
Figure XII: 88 rue de Rivoli
Arch.Rolland , recueil de C.Daly p.46
Figure XIII: Boulevard Eugène et rue de la
Roquette , Arch. Brouilhony,
1860-1861, recueil de C.Daly p.48

Figure XIV: 125 Avenue des Champs Elysées
Arch. Levicomte, recueil de C.Daly p.50
Figure XV: 70 Boulevard de Sébastopol
Arch. Rivière,1857-1858, recueil de
C.Daly p.51
Figure XVI: 4 Grande Rue à Batignolles
Arch. Bourlier,1857-1858, recueil
de C. Daly. p.52
Figure XVII: 39 rue Neuve des Mathurins
Arch. Lesoufacher , recueil de
C.Daly p.54
Figure XVIII: Avenue de l'impératrice (façade)
Arch. Raban,recueil de C.Daly p.56
Figure XIX: Coupe d'une maison parisienne le
1er Janvier 1845,*Le diable à Paris,*
Revue publiée chez Hetzel. p.57
Figure XX: Façade du 120 Boulevard Sébastopol
Arch. Levicomte, recueil de C.Daly p.58
Figure XXI: Hôtel privé , 8 rue de Valois du
Roule, Arch. Nolau et Convents,
Recueil de C.Daly
Plan du sous-sol p.64
Plan du rez de chaussée p.65
Plan du 1er étage p.66
Plan des combles p.67
Figure XXII: Viollet-Le-duc, *Histoire d'une*
Maison.
Plan du rez de chaussée p.72
Plan du 1er étage p.73
Plan de l'étage sans combles p.74
Figure XXIII: Schéma de J.Guadet de la chambre
principale et du cabinet de toi-
lette. p.83
Figure XXIV: Maison-type avec cellier de la
Cité de Mulhouse, 1854.
Plan du rez de chaussée p.126
Plan du 1er étage p.127
Figure XXV: Familistère de Guise
Arch. Godin p.131
Figure XXVI: Plan des logements et des communs de
la partie centrale du familistère p.135

Figure XXVII: 14 rue Jean-Robert Vaillant,architecte, 1887.
Plan du 1er étage p.140
Cuisine et salle à manger p.141
Figure XXVIII: Les quatre types d'appartements définis par l'Office d'Habitations de la Ville de Paris p.146
Détails intérieurs p.147
Figure XXIX: Plan des combles du 88 rue de Rivoli, Arch. Rolland p.166
Figure XXX: Hôtel privé , angles rue de Courcelles et rue de Montceaux, Arch. Delarue, recueil de C.Daly p.176
Figure XXXI: 21 rue de la Chaussée d'Antin, Arch. Mesnard. p.177

Achevé d'imprimer en Avril 1985
sur les presses de l'Ecole d'Architecture Paris-Villemin, éditeur
11, quai Malaquais - 75006, PARIS.
Tous droits réservés.
Dépôt légal : 2ème trimestre 1985.
ISBN : 2-905222-04-2

Inv. 13552
MFN.
COTE CORDA 276.

IN EXTENSO,

recherches à l'Ecole d'Architecture Paris-Villemin

Cette série rend compte du texte intégral
.des actions de recherche menées par les chercheurs et les enseignants de l'Ecole;
.des conférences et des manifestations qui s'y déroulent;
.des interventions d'auteurs invités;
.des textes anciens et modernes contribuant au débat architectural.

Cette recherche, faisant suite à *Architecture domestique et mentalités, XVIème, XIXème siècle*, publiée dans la même collection, met en lumière les diverses prises en compte par le milieu architectural, de l'évolution des interactions au sein du groupe familial au XIXème siècle. Les effets de ces diverses positions et évolutions sur la distribution de l'habitation sont analysés.

Monique Eleb-Vidal est psychologue, professeur et chercheur à l'Ecole d'Architecture Paris-Villemin.

Anne Debarre-Blanchard est architecte.

ISBN : 2-905222-04-2

prix: 60,- F.